

081  
D. 565(2)  
608

# ACTA HISTORICA BRUXELLENSIA

TRAVAUX  
DE L'INSTITUT D'HISTOIRE  
DE L'UNIVERSITÉ LIBRE  
DE BRUXELLES

## IV

### HISTOIRE ET MÉTHODE

PAR M.-A. ARNOULD, Cl. BILLEN et Chr. DUPONT,  
R. CRAHAY, G. DESPY, J.-P. DEVROEY, M. DE WAHA,  
A. DIERKENS, E. GUBIN et A. VAN NECK, Ph. GRIERSON,  
J.-J. HOEBANX, G. KURGAN-VAN HENTENRYK et Gh. VIRÉ,  
J. PUISSANT, J. STENGERS, W. STEURS,  
M. R. THIELEMANS et E. VANDEWOUDE, R. VAN COMPERNOLLE

---

EXTRAIT

---

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES — 1040 BRUXELLES  
PARC LÉOPOLD  
1981



# Cimetières mérovingiens et histoire du Haut Moyen Âge

## Chronologie – Société – Religion (\*)

par

Alain DIERKENS

Aspirant F.N.R.S.

L'ARCHÉOLOGIE n'est pas seulement une « science auxiliaire de l'histoire » : dans certains cas — entre autres pour l'Antiquité et le très Haut Moyen Âge —, elle fait partie intégrante de celle-ci (1). Cependant, trop souvent, les historiens hésitent à recourir à l'archéologie dont ils maîtrisent mal la méthodologie, alors que les archéologues ne remettent pas en question les vagues données historiques indiquées dans des ouvrages anciens, se servent de « clichés » historiques, d'affirmations non fondées ou périmées, pour expliquer ou dater leurs découvertes (2). Il y a là une opposition stérilisante pour la recherche historique :

(\*) Quelques idées de cet article ont été développées à l'occasion de conférences et communications : 16 juillet 1978 (Fallais, Archéolo-J : *Apport des fouilles des cimetières mérovingiens à la connaissance du Haut Moyen Âge*), 19 décembre 1978 (Société d'Archéologie de Bruxelles : *Paganisme et christianisme à l'époque mérovingienne. Aspect archéologique*), 11 avril 1979 (Musée de Mariemont, colloque sur *L'Art des invasions en Hongrie et en Wallonie : Examen critique des symboles chrétiens sur les objets d'époque mérovingienne* ; le texte de cette communication sera publié dans les *Actes* du colloque).

(1) Dans les quelques pages qui suivent, je ne prétends ni à l'originalité, ni à l'exhaustivité. Cet essai de synthèse a été conçu pour des historiens non-archéologues qu'il espère convaincre de l'intérêt d'une utilisation plus efficace et plus attentive des données archéologiques. L'archéologue ne tirera donc aucun profit particulier de la lecture de cet article, si ce n'est — peut-être — d'y voir soulignées quelques remarques méthodologiques.

(2) On verra un exemple particulièrement caractéristique de cette démarche dans la référence constante aux destructions par les Normands à la fin du IX<sup>e</sup> siècle. Sans reprendre ici une longue polémique, on peut considérer comme acquis, après les travaux d'A. D'Haenens, que de nombreuses — sinon la plupart — mentions de destructions ne sont que des « clichés » historiographiques créés tardivement. Néanmoins, dans les rapports de fouilles, une trace d'incendie au Haut Moyen Âge est rapprochée des invasions vikings ; pourtant il est patent qu'on ne peut « exclure la possibilité d'incendies involontaires tels qu'il y en eut toujours » (A. D'HAENENS, *Les invasions normandes en Belgique au IX<sup>e</sup> siècle*, Louvain, 1967, p. 36).

l'historien ne peut — ni ne veut — faire confiance aux résultats de rapports de fouilles, souvent basés sur une exploitation non critique des données textuelles, alors que l'archéologue ne voit dans l'histoire qu'un moyen d'adapter, en un second temps, ses conclusions typologiques aux connaissances traditionnellement admises<sup>(3)</sup>. Une collaboration efficace pourrait sortir l'archéologie de son statut de discipline annexe et lui donner sa place d'*histoire matérielle* d'une civilisation<sup>(4)</sup>.

Cet article voudrait présenter à l'historien quelques résultats de la recherche archéologique concernant les cimetières mérovingiens. Dans ce *status quaestionis*, accompagné d'une bibliographie d'orientation, trois aspects seront examinés : aspect chronologique (comment dater un cimetière, une tombe? de quand date l'occupation attestée par la nécropole?)<sup>(5)</sup>, social (qui sont les défunts? que peut-on déduire de la richesse de leur tombe, quant à leur place dans la société et à leur statut juridique?)<sup>(6)</sup> et religieux (les morts étaient-ils païens ou chrétiens? dans quelle mesure?)<sup>(7)</sup>. D'autres points seront effleurés : topographie (à quel

(3) Il faut cependant citer ici les heureuses tentatives d'allier histoire et archéologie, réalisées par A. MATTHYS et G. HOSSEY pour les fortifications médiévales et modernes du Luxembourg belge : A. MATTHYS et G. HOSSEY, *Le «Château des Fées» à Bertrix. Refuge romain et médiéval*, Bruxelles 1973 (*Archeologia Belgica* [= A.B.], 146) ; Id., *Le château d'Herbeumont*, Bruxelles, 1978 (A.B., 209) ; A. MATTHYS et J. DE REMONT, *Le château des seigneurs de Florenville*, Bruxelles, 1972 (A.B., 139). D'autres rapports de fouilles sont sous presse (Cugnon, Bouillon, Chiny). Récente synthèse : A. MATTHYS, *Archéologie des sites fortifiés et histoire de la défense des territoires, des axes et des centres de peuplement au Moyen Âge dans le bassin de la Semois*, dans *Colloque. Sources de la Géographie Historique de la Belgique. Résumés des communications*, Bruxelles, 1979.

(4) Les exemples de collaboration et d'inter-disciplinarité sont plus fréquents en Allemagne et en Grande-Bretagne. Sur les liens entre archéologie et histoire du Haut Moyen Âge, voir deux contributions au volume *Probleme des frühen Mittelalters in archäologischer und historischer Sicht*, Berlin, 1966 : E. MÜLLER-MERTENS, *Die Genesis der Feudalgesellschaft im Lichte schriftlicher Quellen und die Fragen des Historikers an den Archäologen* (pp. 9-38) et P. GRIMM, *Der Beitrag der Archäologie für die Erforschung des Mittelalters* (pp. 39-74) ; ainsi que B. SCHMIDT, *Reihengräber und ihre Interpretation*, dans *Römer und Germanen in Mitteleuropa*, Berlin, 1975, pp. 203-217.

(5) Les aperçus de chronologie mérovingienne sont fréquents : celui-ci n'est qu'une tentative de synthèse. Je me suis décidé à reprendre, après tant d'autres, cet aspect après avoir lu dans une thèse classique d'histoire rurale, cette phrase stupéfiante sous la plume d'un grand historien : «entre le IV<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle, il est pratiquement impossible de reconnaître une tombe germanique d'une tombe gallo-romaine, alors que cette distinction serait indispensable pour l'étude du peuplement» (R. FOSSIER, *La terre et les hommes en Picardie jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris-Louvain, 2 vol., 1968, au t. I, p. 150). S'il est en effet vrai que l'anthropologie ne permet pas — sauf en de rares exceptions — de distinguer les restes des «envahisseurs» germains de ceux des autochtones «gallo-romains», au moins l'archéologie permet-elle d'établir une chronologie sûre et d'éviter ainsi une distinction anachronique entre deux éléments d'une population fusionnée.

(6) C'est dans ce domaine probablement que les recherches récentes ont apporté les résultats les plus fructueux.

(7) Seul un aperçu de la problématique figurera ici. L'aspect archéologique de la vie religieuse du Haut Moyen Âge fait en effet l'objet d'une étude plus approfondie de méthodologie dans le cadre de la thèse de doctorat en histoire médiévale que j'ai entreprise à l'U.L.B. sous la direction de M. G.

centre d'habitat correspond la nécropole? où s'établit celle-ci?) et démographie ; fouilles de villages, d'habitats, d'églises d'époque mérovingienne. Enfin, certains angles, pourtant essentiels, seront négligés : histoire des techniques, de l'artisanat, du commerce, ...



On a pris l'habitude de désigner par «cimetières mérovingiens», les nécropoles des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles. Les traits originaux de celles-ci — ou de la «civilisation» dont elles sont le reflet — s'estompent dès le début du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>(8)</sup> ; quant au V<sup>e</sup> siècle, période de transition par excellence, il pose d'autres problèmes qu'il serait trop long d'envisager ici<sup>(9)</sup>. Le terme «mérovingien», basé sur la seule chronologie, a été jugé préférable au qualificatif «franc», dont les connotations ethniques ne répondent pas à la réalité. Au XIX<sup>e</sup> siècle, en effet, on parlait volontiers de cimetières «francs» ; cette terminologie provenait principalement de l'interprétation historique des trouvailles. Pour A. Bequet<sup>(10)</sup>, D. van Bastelaer<sup>(11)</sup>, V.

Despy : *Contribution à l'histoire religieuse du Haut Moyen Âge : l'exemple du plateau central d'Entre-Sambre-et-Meuse, du IV<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle.*

(8) Un des traits archéologiques les plus évidents de la césure de l'extrême fin du VII<sup>e</sup> ou du début du VIII<sup>e</sup> siècle est l'abandon du mobilier funéraire — ce qui implique, pour l'archéologue, une perte capitale d'informations à caractère chronologique — parallèlement au déplacement vers l'église rurale des cimetières — ce qui explique le fréquent *terminus* de la fin du VII<sup>e</sup> siècle pour l'utilisation d'une nécropole mérovingienne.

(9) Sur les problèmes du V<sup>e</sup> siècle, on verra surtout J. WERNER, *Zur Entstehung der Reihengräberzivilisation*, dans *Archaeologia Geographica*, I, 1950, pp. 23-32 (repris dans F. PETRI (éd.), *Siedlung, Sprache und Bevölkerungsstruktur im Frankenreich*, Darmstadt, 1973, pp. 285-321 avec compléments pp. 321-325) ; K. BÖHNER, *Zur historischer Interpretation der sogenannten Laeten-gräber*, dans *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, X, 1963, pp. 139-167 ; H. ROOSENS, *Laeti, Foederati und andere Bevölkerungsniederschläge im Belgischen Raum*, dans *Die Kunde*, N.F., XVIII, 1967, pp. 89-109 (= A.B., 104) ; E. DEMOUGEOT, *À propos des Lètes gaulois du IV<sup>e</sup> siècle*, dans *Beiträge zur Alten Geschichte und deren Nachleben. Festschrift für Franz Altheim*, Berlin, 1970, t. II, pp. 101-113 ; R. GÜNTHER, *Laeti, Foederati und Gentilen in Nord- und Nordostgallien im Zusammenhang mit der sogenannten Laeten-zivilisation*, dans *Zeitschrift für Archäologie*, V, 1971, pp. 39-59 ; R. GÜNTHER, *Die sozialen Träger der frühen Reihengräberkultur in Belgien und Nordfrankreich im 4/5 Jahrhundert*, dans *Helinium*, XII, 1972, 3, pp. 268-272 ; H. W. BÖHME, *Germanische Grabfunde des 4./5. Jahrhunderts zwischen unterer Elbe und Loire*, Munich, 2 vol., 1974 ; R. GÜNTHER, *Germanische Laeten, Foederaten und Gentilen im nördlichen und nordöstlichen Gallien in der Spätantike*, dans *Römer und Germanen in Mitteleuropa*, Berlin, 1975, pp. 225-234 ; A. VAN DOORSELAER, *Diskussionsbemerkungen zum Stand der Laetenforschung in Belgien*, *ibid.*, pp. 235-239 ; A. DASNOY, *Les Germains dans la Romanité*, dans H. HASQUIN (éd.), *La Wallonie. Le pays et les hommes*, I (Bruxelles, 1975), pp. 36-60.

(10) A. BEQUET, *La Belgique avant et pendant les invasions des Francs*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur* (= A.S.A.N.), XVII, 1886, pp. 419-461.

(11) D. VAN BASTELAER, *L'époque franque au point de vue des archéologues n'est pas la même en France et en Belgique (...)*, Mons, 1883 ; *Id.*, *La question franque devant le congrès de Charleroi*,

Jacques et d'autres<sup>(12)</sup>, il existait une opposition irréductible entre les cimetières des gallo-romains (incinérations, céramique sigillée ou dérivée) et des guerriers germaniques, principalement francs (inhumations, tombes à armes, céramique biconique). Les progrès de la chronologie archéologique montrèrent ensuite que les deux types de nécropoles n'étaient pas contemporains et qu'il fallait dater les cimetières gallo-romains surtout des I<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup> siècles et les cimetières «francs» des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles. Dès lors, cette différenciation fit partie intégrante des schémas de réflexion de la plupart des archéologues d'avant la deuxième guerre mondiale et fut à l'origine de théories supposant un *hiatus* chronologique entre les IV<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles : les invasions barbares auraient détruit les derniers restes de romanité<sup>(13)</sup>. En 1950, J. Werner démontrait qu'aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles, des nécropoles (Furfooz, Samson, Éprave, Haillot, ...) annonçaient la civilisation mérovingienne, *Reihen-gräberkultur*, dans un monde encore essentiellement romanisé<sup>(14)</sup>. À côté de ces exemples — parmi d'autres<sup>(15)</sup> — de continuité<sup>(16)</sup>, de nombreuses fouilles ont

dans *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles* (= A.S.A.B.), II, 1888-1889, pp. 221-300 (en fascicule séparé : Bruxelles, 1889).

(12) Malgré les critiques lucides et courageuses de Godefroid KURTH lors du mémorable IV<sup>e</sup> Congrès de la Fédération historique et archéologique de Charleroi en 1888. Voir *Annales de la Fédération historique et archéologique de Belgique* (= A.F.A.H.B.), IV : *Charleroi 1888*, pp. 111-184 et, par ex., p. 121 : «(...) je dis que, selon moi, pour la très grande majorité, vos cimetières francs ne sont pas des cimetières francs. Ils sont de l'époque franque, d'accord, mais ils renferment les ossements de la population indigène qui était une population de Gallo-romains». Voir aussi les arguments des pp. 161-163. Sur les congrès de Charleroi, voir la synthèse d'H. ROOSENS, *Het probleem der frankische begraafplaatsen*, dans *Feestbundel H. J. Van de Wijer*, Louvain, 2 vol., 1944, au t. II, pp. 303-332, surtout pp. 307-315.

(13) La thèse de l'*hiatus* a surtout été défendue par E. BRENNER, *Der Stand der Forschung über die Kultur der Merowingerzeit*, dans *Bericht der römisch-germanischen Kommission* (= *Ber.R.G.K.*), VII, 1912, pp. 251-351. Voir en dernier lieu J. DHONDT, S. J. DE LAET et P. HOMBERT, *Quelques considérations sur la fin de la domination romaine et les débuts de la colonisation franque en Belgique*, dans *L'Antiquité Classique*, XVII, 1948 (= *Miscellanea H. Van de Weerd*), pp. 133-156 ; *Id.*, *La fin de la domination romaine et les débuts de la colonisation franque en Belgique. Note complémentaire*, dans *Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, n.r., III, 2, 1948, pp. 116-121 ; S. J. DE LAET, J. DHONDT et J. NENQUIN, *Les Laeti du Namurois et l'origine de la civilisation mérovingienne*, dans *Études d'Histoire et d'Archéologie namuroises dédiées à F. Courtoy*, Gembloux, 2 vol., 1952, t. I, pp. 149-172.

(14) J. WERNER, *Zur Entstehung* (cité *supra*, n. 9).

(15) Par exemple celui de Krefeld-Gellep. Voir les très nombreuses publications de R. PIRLING, parmi lesquelles *Das römisch-fränkische Gräberfeld von Krefeld-Gellep*, Berlin, 2 vol., 1966 (*Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit* [= G.D.V.], Serie B, 2) ; *Das römisch-fränkische Gräberfeld von Krefeld-Gellep 1960-1963*, Berlin, 2 vol., 1974 (G.D.V., Serie B, 8) ; *Romanen und Franken am Niederrhein im Spiegel der Grabfunde von Krefeld-Gellep*, dans *D'une déposition à un couronnement, 476-800. Rupture ou continuité dans la naissance de l'Occident médiéval. Colloque organisé par l'Institut des Hautes Études de Belgique les 4 et 5 juin 1975*, Bruxelles, 1978, pp. 96-103 ; *Chronologie du cimetière de Krefeld-Gellep (R.F.A. Nordrheinland-Westfalen)*, dans *Problèmes de chronologie relative et absolue concernant les cimetières mérovingiens d'entre Loire et Rhin*, Paris,

mis en évidence une tendance à l'abandon du mobilier funéraire au <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle<sup>(17)</sup> et montrent ainsi que l'*hiatus* du <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle était, dans une large mesure<sup>(18)</sup>, le résultat de l'incapacité des archéologues à dater une tombe sans matériel plutôt que le reflet d'une réalité historique. Aujourd'hui, les historiens et archéologues<sup>(19)</sup> insistent surtout sur la continuité et les signes précurseurs du monde mérovingien dans l'empire romain finissant, plutôt que sur les différences, certes réelles et indéniables, mais qui furent plus l'œuvre des siècles que d'une invasion brutale<sup>(20)</sup>.

1978 (= *Problèmes de chronologie*), pp. 59-68 : *Die frankische Landnahme am Niederrhein im Spiegel der Gräbfunde von Krefeld-Gellep*, dans *Centenaire de l'abbé Cochet 1975. Actes du Colloque international d'Archéologie*, Rouen, 1978, fasc. 3 : *La période mérovingienne* (= *Colloque Cochet*, fasc. 3), pp. 465-475.

(16) La plupart des cimetières de la fin du <sup>iv</sup><sup>e</sup> et du <sup>v</sup><sup>e</sup> siècles en Belgique ont fait l'objet de nouveaux examens par André DASNOY : *Quelques ensembles archéologiques du Bas-Empire provenant de la région namuroise (Spontin, Flavion, Tongrinne, Jamiolle, Jambes, Treigne)*, dans *A.S.A.N.*, LIII, 2, 1966, pp. 169-231 ; *Le cimetière situé Devant-le-Mont à Éprave (<sup>v</sup><sup>e</sup>-<sup>vi</sup><sup>e</sup> siècles)*, dans *A.S.A.N.*, LIV, 1, 1967, pp. 61-108 ; *La nécropole de Samson (<sup>iv</sup><sup>e</sup>-<sup>vi</sup><sup>e</sup> siècles)*, dans *A.S.A.N.*, LIV, 2, 1968, pp. 277-333 ; *Le cimetière du Corbois à Rochefort (<sup>v</sup><sup>e</sup>-<sup>vi</sup><sup>e</sup> siècles)*, dans *Namurcum*, XL, 1968, 1, pp. 1-14 ; *Quelques objets du Bas-Empire provenant des tombes de Lenclous, Fratin et Prouvy*, dans *Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique de Luxembourg*, Arlon, 1970, 3-4, pp. 63-87 ; *Herstal au Bas-Empire*, dans *Herstal avant l'an mil*, Herstal, 1972, pp. 53-58 (avec la fig. de la p. 43 de l'article d'A. DASNOY, *Les Germains*, cité *supra*, n. 9 ; une étude exhaustive existe en manuscrit et devrait être bientôt publiée) ; *Quelques tombes du cimetière de Piry (<sup>iv</sup><sup>e</sup>-<sup>vi</sup><sup>e</sup> siècles)*, dans *Problèmes de chronologie*, pp. 69-79. L'étude d'A. DASNOY, *La nécropole de Furfooz*, dans *A.S.A.N.*, LV, 1, 1969, pp. 121-194, remplace le livre de J. NENQUIN, *La nécropole de Furfooz*, Bruges, 1953 (*Dissertationes Archaeologicae Gandenses*, 1). Pour la Belgique, on ajoutera surtout J. BREUER et H. ROSENS, *Le cimetière franc de Hallot*, dans *A.S.A.N.*, XLVIII, 2, 1956, pp. 171-376 (= *A.B.*, 34). Pour les références à d'autres sites, français ou allemands, voir les travaux cités *supra*, n. 9, et en particulier celui d'H. W. BÖHME.

(17) Cf., par exemple, le cas très révélateur des fouilles du cloître de Saint-Servais à Maastricht ; en attendant le rapport définitif, voir W. VAN ES, *Grafitueel en kerstening*, Bussum, 1968, pp. 8 et 13.

(18) Le problème est, bien sûr, plus complexe. Dans les Ardennes françaises, par exemple, les premières tombes germaniques doivent être datées de la fin du <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle seulement et «les vestiges caractérisant la majeure partie du <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle font totalement défaut» (P. PERIN, *Contribution à l'étude du peuplement rural des régions d'entre Meuse et Aisne à l'époque mérovingienne : état des recherches archéologiques*, dans *Hauptprobleme der Siedlung, Sprache und Kultur des Frankenreichs (Bonn, 1969)* (actes publiés dans *Rheinische Vierteljahrsblätter*, XXXV, 1971, pp. 1-106 ; = *Hauptprobleme*), pp. 9-25, à la p. 20 et discussion pp. 31-32.

(19) Qu'il suffise de renvoyer ici aux grandes synthèses de G. FOURNIER, *Les mérovingiens*, Paris, 1966 (*Que sais-je?*, n° 1238) ; G. FAIDER-FEYTMANS, *La Belgique à l'époque mérovingienne*, Bruxelles, 1964 (*Notre Passé*) ; D. P. BLOK, *De Franken in de Nederlanden*, Bussum, 1968, 2<sup>e</sup> éd., 1974 ; etc.

(20) Les explications actuelles de la genèse de la frontière linguistique sont, à cet égard, très significatives. Voir le résumé très clair d'A. JORIS, *Du <sup>v</sup><sup>e</sup> au milieu du <sup>viii</sup><sup>e</sup> siècle. À la lisière de deux mondes*, Bruxelles, 1967, pp. 6-15, dont l'essentiel a été repris dans A. JORIS, *Contact avec le monde germanique et «marche romane»*, dans L. GENICOT (dir.), *Histoire de la Wallonie*, Toulouse, 1973, pp. 84-90. On ne pourra cependant jamais se départir de l'indispensable sens critique, après la

Si donc le terme de «franc» (ou romano-franc) peut souvent être utilisé valablement à l'est du Rhin où il répond à une réalité culturelle et/ou ethnique, il est préférable, pour nos régions, où le brassage et la fusion furent rapides, de le considérer comme archaïsme historiographique, et de préférer celui de «mérovingien» pour un événement ou un objet datant des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles (21).



Les progrès de l'archéologie ont, depuis un demi-siècle surtout, permis d'établir un canevas solide, autorisant une datation relativement précise (22) ; précision indispensable pour l'historien ne fût-ce que pour permettre l'étude du peuplement ou pour déterminer le nombre et la qualité des habitants du village dont dépendait la nécropole. De nombreux exposés, de synthèse ou plus spécialisés, ont déjà été consacrés à cette question, que ce soit sous l'angle historiographique (23) ou sous l'angle méthodologique (24) ; je puis donc me contenter d'un survol rapide accompagné des références nécessaires (24bis).

#### CHRONOLOGIE

A côté de quelques tombes datables très précisément grâce au contexte historique ou aux méthodes des sciences exactes, la plupart des nécropoles doivent

lecture de l'essai vigoureux de J. STENGERS, *La frontière linguistique en Belgique ou de la légitimité de l'hypothèse historique*, dans *Latomus*, XVIII, 1959, pp. 366-395 et 593-611 (repris en volume dans la *Collection Latomus*, vol. XLI, Bruxelles, 1959).

(21) Ainsi que du début du VIII<sup>e</sup> siècle et, dans une certaine mesure, de l'extrême fin du V<sup>e</sup> siècle.

(22) Il n'y a, bien sûr, aucune commune mesure entre la chronologie de la période mérovingienne, bâtie surtout par typologie (datations au demi ou, dans les cas les plus favorables, au quart de siècle près) et celle de la période romaine où la céramique sigillée et les monnaies, par exemple, permettent souvent d'avancer des datations à 10 ou 20 ans près.

(23) H. ROOSENS, *Het probleem der frankische begraafplaatsen* (cité *supra*, n. 12) ; H. ROOSENS, *Les cimetières mérovingiens. Chronologie et signification ethnique*, dans *A.F.A.H.B.*, XXXIII : *Tournai 1949*, au t. II, pp. 51-59 ; K. BÖHNER, *Zur archäologischen Chronologie der Merowingerzeit*, dans *Actes du VII<sup>e</sup> Congrès international des Sciences préhistoriques et protohistoriques, Prague 1966* (Prague, 1971), au t. II, pp. 999-1001 ; K. BÖHNER, *La chronologie des antiquités funéraires d'époque mérovingienne en Austrasie*, dans *Problèmes de chronologie*, pp. 7-12 ; A. FRANCE-LANORD, *Un siècle d'archéologie mérovingienne en France. Cochet, son œuvre, sa méthode, ses continuateurs*, dans *Colloque Cochet*, fasc. 1 : *L'abbé Cochet et l'archéologie au XIX<sup>e</sup> siècle*, pp. 37-46 ; P. PERIN, *La datation des sépultures mérovingiennes. Historique, méthode, applications*, Paris, à paraître en 1980.

(24) P. PERIN, *Étude sur les méthodes de datation des sépultures d'époque mérovingienne, suivie d'un essai de classification chronologique des antiquités franques de la région ardennaise*, dans *Annuaire (de l') École Pratique des Hautes-Études, IV<sup>e</sup> section*, 1970-1971, pp. 911-918 ; P. PERIN, *Quelques éléments de chronologie relative et absolue concernant les cimetières mérovingiens du nord de la Champagne*, dans *Problèmes de chronologie*, pp. 157-171.

(24bis) Voir *supra*, p. 16 et n. 5.

être placées dans le temps d'après la typologie du matériel et suite à des comparaisons minutieuses. La rigueur dans ces deux démarches complémentaires est évidemment la base même d'une probabilité satisfaisante ; les obstacles méthodologiques sont nombreux et insidieux (25).

a. — *Tombes datées avec précision par le contexte historique*

Il s'agit de tombes où on peut identifier le défunt et qu'on peut ensuite raccorder à des sources historiques autorisant une chronologie absolue. Le cas le plus connu est assurément celui de la tombe du roi franc (26) Childéric, découverte à Tournai à côté de l'église Saint-Brice en 1653. Publiée dès 1655 (27) par Jean-Jacques Chifflet, médecin et «antiquaire» connu (28), le très riche matériel de cette tombe fut donné en 1656 à l'archiduc Léopold-Guillaume qui l'emporta à Vienne, puis en 1665 à Louis XIV. Conservé au Cabinet des Médailles de Paris, il fut volé en 1831 ; seules quelques pièces en furent sauvées (29). Pour étudier ce trésor, il faut donc se contenter des superbes gravures de Chifflet (30) et de quelques éléments préservés (31).

De nombreuses études ont déjà été consacrées à cette exceptionnelle trouvaille (32). La richesse indiquait un défunt de marque ; un trésor monétaire de pièces d'or fournissait un *terminus post quem* sûr de 475/6. L'anneau «sigillaire» (33)

(25) En voici un exemple fréquent : une tombe datée, avec ou sans précaution, date du même coup les objets qu'elle contient ; de la chronologie de ceux-ci, on déduit la date d'autres objets semblables ; de la nouvelle datation obtenue pour les tombes dont ils sont issus, on se trouve confirmé dans sa position première.

(26) Il faut parler ici de *roi franc*. Cf. les positions d'E. ZÖLLNER, K. HAUCK, K. F. WERNER et J. WERNER exprimées au colloque *Hauptprobleme* (cité *supra*, n. 18), pp. 94-98.

(27) J. J. CHIFFLET, *Anastasis Chiderici I. Francorum Regis sive Thesaurus sepulchralis Tornaci Nerviorum effusus*, Anvers, 1655. Le Musée Plantin-Moretus d'Anvers possède encore les cuivres originaux des planches de cette publication.

(28) Sur Chifflet, voir, par ex., la notice de J.-J. DESMET, *Chifflet (Jean-Jacques)*, dans *Biographie Nationale*, IV (Bruxelles, 1873), col. 74-76.

(29) Sur l'histoire du trésor, voir, en dernier lieu (et en attendant la monographie annoncée de J. WERNER), Fr. DUMAS, *Le tombeau de Childéric*, Rouen, 1975 (*La Normandie souterraine*, fasc. 5), pp. 3-7.

(30) Les critiques qui ont été émises à leur égard me semblent non fondées et surtout ne tiennent pas compte de la date du livre de Chifflet.

(31) Entre autres des éléments de l'épée et de son fourreau, deux «abeilles» (il s'agit en fait de cigales, *Zikaden*), une boule de cristal de roche, etc.

(32) Abbé COCHET, *Le tombeau de Childéric I<sup>er</sup>, roi des Francs*, Paris, 1859 ; E. BABELON, *Le tombeau du roi Childéric et les origines de l'orfèvrerie cloisonnée*, Paris, 1924 ; K. BÖHNER, *Das Langschwert des Königs Childerich*, dans *Bonner Jahrbücher*, CXLVIII, 1948, pp. 218-247 ; J. WERNER, *Neue Analyse des Childerichgrabes von Tournai*, dans *Rheinische Vierteljahrsblätter*, XXXV, 1971, pp. 43-46 ; etc.

(33) Pour cette terminologie — d'ailleurs vieillie —, M. DELOCHE, *Étude historique et archéologi-*



portant l'inscription *Childerici Regis* permit d'identifier la tombe comme étant celle du père de Clovis qui mourut à Tournai en 481 ou 482.

Une découverte tout aussi importante — mais avec un matériel moindre — a été effectuée sous l'abbatiale de Saint-Denis où furent ensevelis tant de membres des familles royales depuis l'époque mérovingienne<sup>(34)</sup>. Une superbe tombe intacte a pu être fouillée avec soin en 1959 et même examinée en laboratoire<sup>(35)</sup>. La qualité des bijoux et des vêtements laissait supposer que la défunte occupait un rang important ; la datation du mobilier funéraire indiquait la deuxième moitié du vi<sup>e</sup> siècle. À nouveau, c'est l'inscription portée sur l'anneau sigillaire<sup>(36)</sup> qui permit d'identifier la reine Arégonde, femme du roi mérovingien Clotaire, connue par Grégoire de Tours<sup>(37)</sup>. Le décès d'Arégonde est fixé, avec une bonne certitude, vers 565-570<sup>(38)</sup>.

*que sur les anneaux sigillaires et autres des premiers siècles du Moyen Age*, Paris, 1900 (reprend de nombreux articles parus dans la *Revue Archéologique*, de 1880 à 1892).

(34) Sur Saint-Denis comme nécropole royale mérovingienne et carolingienne, voir, par ex., K. H. KRÜGER, *Königsgrabkirchen der Franken, Angelsachsen und Langobarden bis zum Mitte des 8. Jahrhunderts. Ein historisches Katalog*, Munich, 1971, surtout pp. 171-189 et A. ERLANDE-BRANDENBOURG, *Le roi est mort. Étude sur les funérailles, les sépultures et les tombeaux des Rois de France jusqu'à la fin du xiii<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1975. Sur les fouilles de Saint-Denis, E. SALIN, *Sépultures gallo-romaines et mérovingiennes dans la basilique de Saint-Denis*, dans *Monuments et Mémoires Piot*, XLIX, 1957, pp. 93-128 ; E. SALIN, *Les tombes gallo-romaines et mérovingiennes dans la basilique de Saint-Denis (fouilles de janvier-février 1957)*, dans *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1958, pp. 169-262 ; M. FLEURY, *Nouvelle campagne de fouilles de sépultures dans la basilique de Saint-Denis*, dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1958, 2, pp. 137-148 et discussion, pp. 148-150 ; M. FLEURY, *Les fouilles de Saint-Denis. Histoire et laboratoire*, dans *Les Dossiers de l'Archéologie*, n° 32, janvier-février 1979, pp. 19-26.

(35) M. FLEURY et A. FRANCE-LANORD, *Das Grab der Arnegundis in Saint-Denis*, dans *Germania*, XL, 1962, pp. 341-359 (traduction augmentée de Id., *Les bijoux mérovingiens d'Arnégonde*, dans *Art de France*, I, 1960-1961, pp. 1-18). Plus récemment, le n° 32 des *Dossiers de l'Archéologie* (janvier-février 1979) a été consacré à cette tombe ; des contributions originales y sont dues à M. FLEURY, A. FRANCE-LANORD, FI. ANDRÉ et G. MANGIN.

(36) La lecture du monogramme ainsi que l'identification du porteur de l'anneau ont fait l'objet de polémiques scientifiques ardues. Voir surtout M. FLEURY, *L'anneau sigillaire de la reine Arnégonde, femme de Clotaire I<sup>er</sup>*. Annexe aux *Procès-Verbaux de la Commission municipale de la ville de Paris*, séance du 11 février 1963 ; M. FLEURY, *L'anneau sigillaire d'Arnégonde, femme de Clotaire I<sup>er</sup>, découvert à Saint-Denis*, dans *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1963, pp. 34-42 ; M. R. ALFÖLDI, *Zum Ring der Königin Arnegunde*, dans *Germania*, XLI, 1963, pp. 55-58 ; D. M. WILSON, *A Ring of Queen Arnegunde*, dans *Germania*, XLII, 1964, pp. 265-268 ; H. AMENT, *Zum Ring der Königin Arnegunde*, dans *Germania*, XLIII, 1965, pp. 324-327 ; A. GAUERT, *Der Ring der Königin Arnegundis aus Saint-Denis*, dans *Vermischten Schriften für H. Heimpel*, 1972, pp. 328-347. Les conclusions de M. FLEURY me semblent les plus concluantes : *Le monogramme de l'anneau sigillaire d'Arnégonde*, dans *Les Dossiers de l'Archéologie*, n° 32, 1979, pp. 43-45.

(37) GRÉGOIRE DE TOURS, *Historia Francorum*, IV, 3.

(38) Sur cette date probable, M. FLEURY, *La tombe d'Arnégonde*, dans *Les Dossiers de l'Archéologie*, n° 32, 1979, pp. 27-37, à la p. 32.

De façon comparable, mais en inversant le sens de la démarche, des tombes dont la richesse sortait de l'ordinaire ont été identifiées comme le lieu de repos de personnages connus par les textes : ainsi la sépulture luxueuse mise au jour en 1939 à Sutton Hoo dans le Suffolk<sup>(39)</sup>. Un trésor monétaire bien datable et un riche mobilier permirent d'attribuer la tombe à la première moitié du VII<sup>e</sup> siècle ; dans un second temps, de l'identification minutieuse de chacune des pièces recueillies et de la confrontation de celles-ci aux données textuelles, il ressort que la tombe découverte est très vraisemblablement celle du roi Raedwald, mort en 624<sup>(40)</sup>.

À côté de ces tombes rapprochées d'éléments historiques bien établis, il existe de nombreuses tombes de très grande richesse qu'aucun élément ne permet d'identifier, ainsi que d'autres où la connaissance du nom du défunt, donné par une inscription sur une bague ou sur un autre élément de parure, n'aide pas à cerner sa personnalité, son rôle, ... ou l'époque de sa vie.

L'épigraphie funéraire mérovingienne<sup>(41)</sup> n'apporte que peu d'éléments même si elle permet parfois d'identifier avec certitude — comme à Jouarre<sup>(42)</sup> — le défunt. Grâce au nom de la personne dont il devait abriter le corps, le sarcophage récemment découvert à Amay peut être daté d'après quelques renseignements historiques et des critères stylistiques externes<sup>(43)</sup>.

On pourrait aussi parler de tombes mérovingiennes précisément datées pour les sépultures de saints, évêques ou abbés ; mais les canonisations, élévations et

(39) À côté de nombreuses publications de détail (dont on trouvera les références dans les études citées ci-après), voir R. BRUCE-MITFORD, *The Sutton Hoo Ship-Burial. A Handbook*, Londres, 2<sup>e</sup> éd., 1972 ; Id., *The Sutton Hoo Ship-Burial. I : Excavations, Background, the Ship, Dating and Inventory*, Londres, 1975 ; II : *Arms, Armour and Regalia*, Londres, 1979 ; III et IV, à paraître. Voir aussi le long compte rendu de Cl. LORREN, dans *Archéologie Médiévale*, VII, 1977, pp. 301-313 et la notice de F. LAUX, *König Raedwalds Grab bei Sutton Hoo*, dans *Sachsen und Angelsachsen. Ausstellung (...)*, Hambourg, 1978, pp. 483-493.

(40) R. BRUCE-MITFORD, *Sutton Hoo*, I (cité *supra*, n. 39), pp. 683-717.

(41) Le *Recueil des Inscriptions chrétiennes de la Gaule* fut lancé par H.-I. MARROU pour compléter et amender les ouvrages classiques et vieilliss de LEBLANC. Le t. I : *Première Belgique*, dû à N. GAUTHIER, a paru en 1975 (Paris).

(42) Marquise DE MAILLÉ, *Les cryptes de Jouarre*, Paris, 1971, à lire avec le compte-rendu critique de P. PERIN, *À propos des cryptes de Jouarre*, dans *Document Archaeologia*, n° 3 : *Paris - Foyer d'art au Moyen Âge*, 1973, pp. 114-127.

(43) J. WILLEMS, *Découverte d'un sarcophage d'époque mérovingienne à Amay (Liège)*, dans *Archéologie*, 1977-1, pp. 20-23. Des études de J. STIENNON (*Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, XV, 1977-1978 ; *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1979 ; *Actes du Colloque «L'art des invasions en Hongrie et en Wallonie»* ; on trouvera un résumé dans le catalogue *L'art des invasions en Hongrie et en Wallonie*, Mariemont, 1979, p. 54) et d'H. ROOSENS (idées exprimées notamment au Congrès archéologique de La Calamine, en septembre 1977) sont actuellement sous presse.

ostensions de reliques en ont le plus souvent détruit le caractère, fondamental en archéologie, d'ensemble fermé.

b. — Tombes datées avec précision par dendrochronologie

L'application à l'archéologie des méthodes de laboratoire connaît un essor considérable ; en ce qui concerne la période mérovingienne, le C<sup>14</sup> est de peu d'utilité puisque sa marge d'erreur est supérieure à celle issue des déductions chronologiques sur base typologique. Par contre, la dendrochronologie<sup>(44)</sup> est d'un apport essentiel.

Appliquée avec succès pour la période pré-romaine et romaine<sup>(45)</sup>, elle permet de dater avec certitude l'abattage d'un arbre, ce qui est d'un intérêt capital pour établir la construction d'un pont, par exemple<sup>(46)</sup>. Certaines tombes mérovingiennes — apparemment destinées à des personnages riches ou puissants — ont une construction soignée : une véritable chambre funéraire en bois, contenant parfois du mobilier<sup>(47)</sup>, abrite les restes du défunt ainsi qu'un abondant matériel archéologique. Des conditions particulièrement favorables — sol humide, acide, ... — permettent quelquefois de conserver jusqu'à nous la structure en bois de ces *Kammergräber*<sup>(48)</sup>, de sarcophages ou de cercueils en bois ; l'analyse dendrochronologique des éléments recueillis autorise dès lors à dater avec précision la construction de la tombe<sup>(49)</sup> et par conséquent le décès et l'enterrement du défunt<sup>(50)</sup>.

(44) Excellent panorama dans A. V. MUNAULT, *La dendrochronologie. Une synthèse de ses méthodes et applications*, dans *Lejeunia. Revue de Botanique*, XCI, 1978, pp. 1-47 ou dans B. SCHMIDT, *Die Jahrringanalyse (Dendrochronologie)*, dans *Römer-Illustrierte*, 2, 1975, pp. 297-298.

(45) Voir, par exemple, le cas sensationnel de l'*oppidum* de Kaster en Limbourg, constitué d'arbres abattus en 57 A.C. et qui peut ainsi être mis en rapport direct avec la conquête de la Gaule : E. HOLLSTEIN, *Dendrochronologische Datierung von Hölzern aus der Wallanlage von Kanne, Kaster*, dans *Conspectus MCMLXXV*, Bruxelles, 1976 (A.B., 186), pp. 59-61 ; ou celui de la *Via Mansuerisca* (fouilles M.-H. CORBIAU, *Chaussée antique à Membach*, dans *Conspectus MCMLXXVII*, Bruxelles, 1978 (A.B., 206), pp. 87-90 ; les résultats encore inédits suggéreraient une construction — ou une restauration — au Haut Moyen Âge).

(46) Voir, par exemple, le pont romain sur la Moselle entre Stadtbredimus et Palzem, édifié vers le milieu du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère ou le pont du Haut Moyen Âge à Visé.

(47) Voir l'exemple de la tombe d'enfant sous la cathédrale de Cologne, qui contenait une chaise et un lit en bois : O. DOPPELFELD, *Das fränkische Knabengrab unter dem Chor des Kölner Domes*, dans *Germania*, XLII, 1964, pp. 157-188.

(48) Liste des trouvailles de *Kammergräber* du type «Morken» et plan de répartition dans M. MARTIN, *Das fränkische Gräberfeld von Basel-Bernerring*, Bâle, 1976, n. 18 aux pp. 22-23.

(49) Un problème majeur de la dendrochronologie réside dans la nécessité de disposer d'une coupe longitudinale passant par l'axe du fût de l'arbre ; sans cela, le centre du tronc fait défaut, toute datation à l'année près devient impossible et il faut calculer une marge d'erreur tenant compte de l'endroit de l'arbre où la planche a été coupée. De la même façon, une planche abîmée à ses extrémités peut ne pas permettre une datation tout à fait précise. Sur ce point, E. HOLLSTEIN,

La méthode n'en est qu'à ses débuts ; des séries complètes n'existent que pour certains arbres et certaines régions, mais, dès aujourd'hui, quelques résultats sont capitaux. Tout d'abord, parce que, le plus souvent, ils confirment les dates larges proposées sur critères archéologiques ; ensuite, parce qu'ils permettent d'affiner la chronologie typologique en lui donnant une base sûre. Récemment, a pu ainsi être datée la tombe 111 du cimetière de Beerlegem en Flandre orientale (vers  $587 \pm 10$ )<sup>(51)</sup> qui s'ajoute aux tombes déjà datées du Hüfingen (616 ou 606)<sup>(52)</sup>, de la cathédrale de Cologne (tombe d'enfant :  $550 \pm 8$ , corrigé en «vers 537»)<sup>(53)</sup>, de Krefeld-Gellep en Rhénanie (t. 2268, vers  $571 \pm 6$ )<sup>(54)</sup>, Oberflacht et Zöbingen (deuxième moitié du VI<sup>e</sup> siècle)<sup>(55)</sup>.

### c. — Chronologie relative et absolue sur base typologique

Les tombes qui ont pu être ainsi datées de façon précise par des critères externes sont rarissimes par rapport à l'immense majorité des sépultures mises au jour. De plus, ils concernent le plus souvent des tombes exceptionnellement riches (contexte historique) quand elles ne sont pas pillées en tout ou en partie. Pour la plupart des tombes, l'archéologue ne peut qu'établir une chronologie relative basée sur l'évolution typologique des formes des pièces du mobilier, sur les associations

*Jahrringchronologische Datierungen von Eichenhölzern ohne Waldkante*, dans *Bonner Jahrbücher*, CLXV, 1965, pp. 12-17.

(50) Il paraît en effet logique de rapprocher chronologiquement l'abattage d'un arbre, la construction de la tombe et l'enterrement du défunt. Néanmoins, en critique rigoureuse, on ne peut exclure la possibilité de stockages de planches.

(51) H. ROOSENS, *Dendrochronologie van graf 111 van Beerlegem*, dans *Conspectus MCMLXXVI*, Bruxelles, 1977 (A.B., 196), pp. 60-62. Voir les remarques d'H. AMENT, *Archäologie des Merowingerreiches. Literaturbericht 1977*, dans *Bericht R.G.K.*, LVIII, 1977, 2, p. 673, n° 7756.

(52) E. HOLSTEIN, *Dendrochronologische Untersuchungen an Hölzern des frühen Mittelalters*, dans *Acta Praehistorica et Archaeologica*, I, 1970, pp. 147-156 (cité d'après le résumé d'H. AMENT, *Archäologie des Merowingerreiches. Literaturbericht 1971*, dans *Ber. R.G.K.*, LI-LII, 1970-1971, p. 321, n° 7171) ; G. FINGERLIN, *Ein alamannisches Reitergrab aus Hüfingen*, dans *Studien zur vor- und frühgeschichtlichen Archäologie. Festschrift für Joachim Werner*, Munich, 2 vol., 1974 (= *Festschrift Werner*), au t. II, pp. 591-628 ; R. CHRISTLEIN, *Die Alamannen. Archäologie eines lebendigen Volkes*, Stuttgart, 1978, date la tombe de 606 (p. 56).

(53) E. HOLSTEIN, *Dendrochronologische Untersuchungen* (cité *supra*, n. 52). Pour la correction, H. ROOSENS, *Dendrochronologie* (cité *supra*, n. 51), p. 61.

(54) E. HOLSTEIN, *Dendrochronologische Untersuchungen* (cité *supra*, n. 52). Sur cette tombe, R. PIRLING, *Ausgeraubte «Fürstengräber» aus Krefeld-Gellep*, dans *Actes du VII<sup>e</sup> Congrès international des Sciences préhistoriques et protohistoriques, Prague 1966* (Prague, 1971), au t. II, pp. 1005-1007.

(55) B. BECKER, *Eine Eichenchronologie der alamannischen Totenbäume und Grabkammerbreiter von Hüfingen, Oberflacht und Zöbingen*, dans *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, I, 1974, pp. 545-564 ; J. WERNER, *Archäologische Bemerkungen zu den dendrochronologischen Befunden von Oberflacht*, dans *ibid.*, pp. 650-657.

de ces différentes pièces, sur la place de la tombe dans la nécropole, ... et, en une seconde démarche, replacer dans le temps cette chronologie relative, grâce aux *termini post quos* absolus donnés par certaines monnaies enfouies dans la tombe<sup>(56)</sup>, au contexte historique ou aux comparaisons avec les tombes bien datées (sources historiques, dendrochronologie).

Sans entrer dans les détails, on pourrait schématiser ainsi la méthode archéologique. Chaque tombe doit être considérée comme un tout, comme un *ensemble fermé* dont tous les éléments sont contemporains au moment de l'enfouissement. Ceci n'implique évidemment pas que toutes les pièces sont rigoureusement contemporaines : il existe d'indéniables cas de remplois<sup>(57)</sup>, d'«antiquités» nettement plus anciennes que le reste du mobilier<sup>(58)</sup>, d'objets qui comptaient, lors de leur enfouissement, plusieurs dizaines d'années. Néanmoins, sur base statistique et

(56) Voir déjà G. CUMONT, *Notions de numismatique franque et mérovingienne pour servir à préciser l'âge des cimetières francs et des antiquités qu'ils renferment*, dans *A.S.A.B.*, VII, 1893, pp. 460-471.

(57) Voir, par exemple, G. FAIDER-FEYTMANS, *Objets d'époque romaine découverts dans des tombes mérovingiennes du bassin de la Haine (Belgique)*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à A. Piganiol*, Paris, 3 vol., 1966, au t. II, pp. 1011-1018 ou le contenu du «trésor» de Pietrosa en Roumanie : R. HARHOIU, *The Fifth-Century A.D. Treasure from Pietroasa, Romania in the Light of Recent Research*, Oxford, 1977. Voir aussi les remarques d'H. STEUER, *L'industrie d'art à l'époque mérovingienne*, dans *Trésors romains - trésors barbares. Industrie d'art à la fin de l'Antiquité et au début du Moyen Âge (catalogue d'exposition)*, Bruxelles, Passage 44, 16 mars - 1<sup>er</sup> mai 1979, pp. 37-61, à la p. 40.

(58) K. BÖHNER, *Zur Zeitstellung der beiden fränkischen Gräber in Kölner Dom*, dans *Kölner Jahrbuch*, IX, 1967-1968, pp. 124-135, surtout à la p. 125 ; M. E. MARIËN, *Objets de bronze comme «antiquités» dans les mobiliers de tumuli belgo-romains*, dans *Actes des III<sup>es</sup> journées internationales consacrées à l'étude des bronzes romains, Bruxelles-Mariemont, 27-29 mai 1974 (= Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire, 6<sup>e</sup> s., XLVI, 1974 [Bruxelles, 1977], pp. 5-217)*, pp. 9-19, à la p. 9 : «(...) Avec les dépôts, les mobiliers funéraires sont considérés comme les 'trouvailles fermées' par excellence, aptes à fournir des éléments chronologiques par l'application de la méthode de l'interdatation. On ne doit toutefois pas perdre de vue que l'ensemble du mobilier funéraire ne peut fournir strictement qu'un *terminus post quem* pour l'ensevelissement proprement dit, date limite basée sur la datation de l'objet reconnu comme étant le plus récent ; la date absolue du dépôt ne peut être serrée de près que lorsqu'il est possible de fixer exactement la durée d'utilisation de l'objet le plus récent en date, c'est-à-dire le laps de temps qui s'est écoulé entre le moment de sa fabrication et celui de son incorporation dans le mobilier funéraire. En effet (...) il y a lieu de distinguer pour l'objet trois éléments chronologiques nettement distincts, la date de fabrication, la durée d'utilisation et la date de destruction ou de dépôt dans un ensemble funéraire. Il est normal que dans un même ensemble funéraire les différents objets aient connu des durées d'utilisation inégales, mais, souvent acquis par le défunt lui-même à différents moments de son existence, ou parfois hérités des parents, les objets d'un même mobilier présenteront entre eux le décalage de la durée d'une ou deux générations. Il arrive toutefois, comme le prouve l'examen de certains objets provenant des mobiliers de *tumuli* belgo-romains, que l'écart entre la date de fabrication et celle du dépôt funéraire est tel que l'on peut qualifier les objets en question d'«antiquités» ; cet écart peut en effet (...) atteindre ou même dépasser la durée d'un siècle.»

avec un échantillonnage suffisant — comme c'est le cas pour les Ardennes françaises ou le pays de Trèves<sup>(59)</sup> —, il est possible de montrer que tel type d'objet est associé à tel autre mais jamais à un troisième : l'étude systématique de plusieurs centaines d'ensembles permet ainsi d'établir une véritable chaîne typologique<sup>(60)</sup>, analysable tant au niveau d'un type d'objets (qui permet de déterminer une évolution formelle) qu'au point de vue plus strictement chronologique (disparition ou apparition d'un type de pièce ou d'une technique, associations privilégiées, ...). Par référence à ce schéma chronologique, peuvent être replacées des pièces recueillies hors contexte ou d'autres exceptionnelles, donc statistiquement inutilisables mais d'intérêt souvent capital.

Cette chaîne chronologique relative peut être rattachée à la chronologie absolue par référence aux tombes bien datées (la tombe de Childéric est historiographiquement le point de repère le plus important)<sup>(61)</sup>. Le plus souvent, il faut se contenter des *termini* donnés par les monnaies contenues dans l'aumônière du défunt ou placées à côté de lui, plus rarement dans sa bouche, perpétuant ainsi vraisemblablement la coutume gréco-romaine de l'obole à Charon. Les pièces de monnaie retrouvées, quand elles sont significatives<sup>(62)</sup>, doivent être datées avec grande précision<sup>(63)</sup> : abondantes pendant le VI<sup>e</sup> siècle, elles deviennent très rares au VII<sup>e</sup> siècle<sup>(64)</sup>. Ceci explique notamment pourquoi la chronologie archéologique du VI<sup>e</sup> siècle était, jusqu'il y a peu, mieux assurée que celle du VII<sup>e</sup> siècle.

Nous disposons donc, à partir de là, d'un schéma chronologique. Les groupes d'objets associés, replacés dans le temps absolu, déterminent des périodes archéologiques. Ainsi, sur base des monnaies retrouvées dans les tombes austrasiennes, de l'examen minutieux de certaines techniques (cloisonné, filigrane) ou de réfé-

(59) P. PERIN, *Étude* (cité *supra*, n. 24) ; P. PERIN, *Quelques éléments* (cité *supra*, n. 24) ; K. BÖHNER, *Die fränkischen Altortümer des Trierer Landes*, Berlin, 2 vol., 1958 (G.D.V., Serie B, 1).

(60) Voir surtout la bibliographie citée *supra*, nn. 23 et 24.

(61) Jusqu'en 1959, date de la découverte de la tombe d'Arégonde, la tombe de Childéric était la seule tombe mérovingienne à riche mobilier, parfaitement datée par les textes.

(62) Il faut évidemment exclure de l'enquête toutes les pièces de monnaies romaines utilisées lors d'inhumations mérovingiennes ; les *termini* qu'elles donnent ne sont nullement significatifs.

(63) Les progrès de la numismatique mérovingienne ont fait, surtout grâce à J. Lafaurie, des progrès considérables et ont permis des datations plus précises et plus sûres. Un exemple parmi d'autres : à Maurage, une pièce de monnaie mérovingienne imitant un tremisse de Rodez frappé vers 640 et émise peu après, avait suggéré au baron DE LOË, une datation au VIII<sup>e</sup> siècle parce qu'il croyait voir sur cette monnaie le monogramme de Pépin le Bref (G. FAIDER, *Les collections d'archéologie régionale du Musée de Mariemont*, II : *Les nécropoles mérovingiennes*, Mariemont, 2 vol., 1970, au t. I, pp. 253-254 et t. II, pl. 141).

(64) Liste des tombes du VII<sup>e</sup> siècle datées par les monnaies dans H. AMENT, *Chronologische Untersuchungen an fränkischen Gräberfeldern der jüngeren Merowingerzeit im Rheinland*, dans *Ber. R.G.K.*, LVII, 1976, pp. 285-336, aux pp. 323-334, à laquelle on ajoutera deux tombes de Manre publiées par P. PERIN, *Quelques éléments* (cité *supra*, n. 24), pp. 163-167 et pl. XXIII-XXV.

rences aux sources historiques concernant l'importation ou l'exportation de produits venant surtout de l'empire byzantin et du royaume lombard (65), J. Werner a pu établir 5 *Gruppen* chronologiques. Chaque groupe est déterminé par des types d'objets (principalement des bijoux), des techniques particulières, des caractéristiques propres.

Ce remarquable et fondamental essai-pionnier a été remis en question, affiné, corrigé, en fonction de nouvelles trouvailles et de considérations méthodologiques (66). On a opportunément souligné qu'une monnaie ne donne qu'un *terminus post quem*, que la durée de thésaurisation n'est pas mesurable et que, par conséquent, ce critère doit être utilisé avec prudence (67), que la fermeture ou l'ouverture des Alpes n'a pas joué de rôle décisif dans les relations commerciales. De nouvelles trouvailles ont montré sans aucun doute que la technique du filigrane apparaissait déjà au VI<sup>e</sup> siècle et n'était donc pas typique du VII<sup>e</sup> siècle ; des nuances chronologiques non négligeables ont également été apportées en ce qui concerne le cloisonné et la damasquinure. Enfin, le choix même des bijoux comme «éléments directeurs» de la chronologie a été contesté : le bijou, en effet, est très susceptible d'être réparé ou utilisé pendant longtemps, et même par plusieurs générations.

On comprendra dès lors l'intérêt fondamental du système chronologique et méthodologique publié en 1958 par K. Böhner (68) : à côté d'un échantillonnage statistiquement significatif et de l'exploitation systématique des «associations d'objets», on y trouvera l'utilisation, comme «élément directeur», non des fibules (69) mais bien des armes (70) et surtout de la céramique et de la verrerie. Et effectivement, au contraire des éléments de parure, plutôt caractéristiques des tombes riches, la céramique, de moindre valeur, se trouve dans la grande majorité des sépultures ;

(65) Par exemple les *Goldblattkreuze* lombardes, les récipients de bronze dits coptes, etc.

(66) J. WERNER, *Münzdatierte austrasische Grabfunde*, Berlin-Leipzig, 1935 (*G.D.V.*, Serie A, 3). À l'occasion de nouveaux travaux (publications des nécropoles de Bülach, Mindelheim, etc.), J. Werner lui-même corrigea certains points de vue qu'il avait émis préalablement. Voir aussi A. DASNOY, *Quelques tombes de la région namuroise datées par les monnaies (V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles)*, dans *A.S.A.N.*, XLVIII, 1, 1955, pp. 5-40.

(67) Voir les pertinentes remarques méthodologiques de P. PERIN, *Quelques éléments* (cité *supra*, n. 24), pp. 167-169.

(68) K. BÖHNER, *Trier* (cité *supra*, n. 59).

(69) Reprises entre autres par H. KÜHN et son école. Cf. H. KÜHN, *Die germanischen Bügelfibeln der Völkerwanderungszeit in der Rheinprovinz*, 1<sup>re</sup> éd., Bonn, 2 vol., 1940 ; 2<sup>e</sup> éd., *Die germanischen Bügelfibeln der Völkerwanderungszeit*, I. Rheinprovinz, Graz, 1965 ; II. *Süddeutschland*, Graz, 1974 ; H. RUPP, *Die Herkunft der Zelleneinlage und die Almandinscheibenfibeln in Rheinland*, Bonn, 1937 ; G. THIRY, *Die Vogelfibeln der germanischen Völkerwanderungszeit*, Bonn, 1939 ; F. RADEMACHER, *Fränkische Goldscheibenfibeln*, Munich, 1940.

(70) K. BÖHNER, *Merowingerzeit. Waffengräber aus dem Moselland*, Bonn, 1958 (*Inventaria archaeologica*, D31-D40).

plus fragile, elle se prête à de constants et peu onéreux renouvellements. Par voie de conséquence, la forme d'une céramique est fortement soumise aux critères de mode et aux différences régionales<sup>(71)</sup>, artisanales. Le problème majeur est, bien évidemment, d'établir une typologie significative au niveau chronologique : tel détail est-il caractéristique d'une époque, d'un atelier ou n'est-il qu'une occasionnelle fantaisie d'artisan ? Le point de départ est donc d'établir clairement des groupements d'objets en fonction de leur utilisation ou plutôt de la raison de leur existence, qui, seule, permettra de différencier l'important du ponctuel<sup>(72)</sup>. De plus, la détermination d'un type de céramique — comme de tout autre objet — se fait *a posteriori* : l'archéologue introduit donc quasi obligatoirement des critères anachroniques. K. Böhner a bien établi qu'au VIII<sup>e</sup> siècle, la céramique typique biconique à cuisson réductrice adoptait une silhouette plus élancée que les vases biconiques du VI<sup>e</sup> siècle, plus trapus. Pour édifier cette constatation en typologie, il a différencié les vases dont la partie supérieure tronconique était inférieure, sensiblement égale (avec une latitude de 10 %) ou supérieure à la partie inférieure. Pris *cum grano salis*, le nombre de 10 % — expression chiffrée de «sensiblement

(71) Ce point de vue avait déjà été émis en 1948 par H. ROSENS, *Inleiding tot een methodisch onderzoek der merovingische begraafplaatsen*, dans *Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, n.r., III, 1, 1948, pp. 69-87, surtout pp. 72-77. Le premier à avoir entrevu l'intérêt des céramiques comme éléments précis de datation est D. A. VAN BASTELAER qui, dans une série d'études (*Les vases de formes purement franques et leurs ornements à la roulette, comme moyen d'établir le synchronisme entre les cimetières antiques à inhumations*, dans *A.F.A.H.B.*, VI : Liège 1890, pp. 267-288 ; VII : Bruxelles 1891, 2, pp. 474-492 ; IX : Mons 1894, pp. 250-259 ; XI : Gand 1896, 2, pp. 284-302 et 5<sup>e</sup> mémoire, Gand, 1897), montra l'intérêt d'une publication des molettes décorant beaucoup de vases biconiques mérovingiens. Comme les molettes étaient, estimait-il, en bois, l'usage d'une même molette sur deux vases faisait de ceux-ci deux stricts contemporains et datait ainsi les tombes dont ils provenaient. Ce point de vue intéressant ne peut néanmoins être considéré comme valable que si l'on parvient à prouver l'usage de molettes en bois vite usées. On connaît cependant des molettes et des cachets en os ou en métal. Voir la molette en bois de Sinsin (A. O[GER], *Nos accroissements depuis 1888*, dans *A.S.A.N.*, XXI, 1895, à la p. 298 et J. MARTIN, *La céramique sigillée décorée à la roulette du Musée archéologique de Namur*, dans *A.S.A.N.*, XLVI, 1, 1951, pp. 73-99, à la p. 97). Des cachets en bronze sont conservés à Leyde et Nimègue et d'autres, en os, conservés à Leeuwarden (A. ROES, *À travers les collections archéologiques de la Hollande. I : Cachets de potiers mérovingiens*, dans *Berichten van de Rijksdienst voor het Oudheidkundig Bodemonderzoek*, IV, 1953, pp. 27-28 ; l'auteur cite aussi des exemples en os provenant de Zulpich et Dorestad). Un exemple de poinçon en os, provenant de Zurzach, est donné par R. MOOSBRUGGER-LEU, *Die Schweiz zur Merowingerzeit*, Berne, 1971, I, p. 252, fig. 87. Des molettes en bronze sont publiées par G. CHENET, *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV<sup>e</sup> siècle*, Macon, 1941, p. 47, fig. 12. Voir aussi W. HÜBENER, *Topographisch-statistische Untersuchungen zur merowingerzeitlichen Keramik in Süddeutschland*, dans *Alemannisches Jahrbuch*, 1964-1965, pp. 1-35 et *Id.*, *Absatzgebiet frühgeschichtlicher Töpfereien in der Zone nördlich der Alpen. Beiträge zur Keramik der Merowingerzeit*, Bonn, 2 vol., 1969.

(72) On est proche ici de la notion d'*archéologie des usagers* chère à P. BRUNEAU.



égale» — est acceptable<sup>(73)</sup>. Par contre, les critères mathématiques rigoureux<sup>(74)</sup> choisis récemment pour regrouper en un *type* — le type de Beerlegem — quelques céramiques biconiques très élancées, relèvent du jeu intellectuel stérile puisque, comme on l'a fort judicieusement fait remarquer<sup>(75)</sup>, ces conventions ne reposent que sur une vision contemporaine et non sur la réalité de l'époque considérée<sup>(76)</sup>.

K. Böhner a pu déterminer, pour la région de Trèves, 5 groupes chronologiques dont 4 concernent la période véritablement mérovingienne : *Stufe* II (ca. 450-525), III (525-600), IV (VII<sup>e</sup> siècle) et V (début VIII<sup>e</sup> siècle)<sup>(77)</sup>. Dans ses grandes lignes, le système a été confirmé par un examen approfondi du matériel des Ardennes françaises<sup>(78)</sup>, par les nouvelles trouvailles de Belgique et de Rhénanie<sup>(79)</sup>.

On peut donc placer sur le tableau typologique de Böhner, la plupart des objets trouvés dans nos régions<sup>(80)</sup> et ainsi leur donner une date approximative. Il con-

(73) K. BÖHNER, *Trier* (cité *supra*, n. 59), I, pp. 37-45.

(74) H. Ch. VAN BOSTRAETEN, *Merovingisch aardewerk van het type «Beerlegem»*, dans *Helinium*, VII, 1967, 3, pp. 229-252 (= *Studia Historica Gandensia*, 75), basé sur H. ROOSENS et A. VAN DOORSELAER, *Enkele merkwaardige graven uit de merovingische begraafplaats van Beerlegem*, dans *Helinium*, VI, 1966, 1, pp. 26-45, surtout pp. 42-44 (= *A.B.*, 91) : «Il s'agit de vases biconiques en argile gris, fortement cuit et éventuellement recouvert d'une engobe gris-noire. La hauteur de l'épaule profilée dépasse celle du cône inférieur de 20% au minimum ; la hauteur totale est toujours supérieure au diamètre de la panse : ce dernier est supérieur à celui de l'ouverture, qui l'emporte à son tour sur celui du fond. Le col mesure au minimum 10% de la hauteur totale et est souvent très élancée (...)» (p. 229).

(75) W. JANSSEN, *The Merovingian Pottery of the «Beerlegem-Type». A Note on the Methodology*, dans *Helinium*, VIII, 1968, pp. 154-155 ; «Il est en effet très problématique de vouloir fixer des types selon des critères qui ne sont pas déterminés par le matériel archéologique même mais qui dérivent des vues de l'esprit de l'archéologue moderne. Ainsi des proportions mathématiques rigides ne correspondent à rien d'autre qu'à des définitions modernes et nullement à des intentions du potier. De même l'aire de dispersion de ces vases est déterminée par ces définitions modernes» (p. 154).

(76) Il est en effet exact qu'une forme de céramique élancée se retrouve au VII<sup>e</sup> siècle, principalement dans la vallée de l'Escaut ; il ne s'agit cependant pas d'un *type* homogène, mais bien d'une variante du type B2 défini par K. Böhner, particulièrement prisée dans certaines régions. Dans le même sens, voir A. VAN DOORSELAER, *La vallée de l'Escaut à l'époque mérovingienne*, dans *Helinium*, XVII, 1977, 3, pp. 209-230, aux pp. 216-217.

(77) K. BÖHNER, *Trier* (cité *supra*, n. 59). Des sous-niveaux ont pu être mis en évidence : la *Stufe* I, correspondant à la fin du Bas-Empire, a été réétudiée par H. W. BÖHME (études citées *supra*, n. 9 et *infra*, n. 83) ; pour la *Stufe* II, les nuances de J. WERNER, *Münzdatierte Grabfunde* (cité *supra*, n. 66) peuvent être maintenues. Pour les *Stufen* III et IV, voir *infra* et nn. 85-90. Même opinion dans P. PERIN, dans *Annuaire (de l') École Pratique des Hautes Études, IV<sup>e</sup> section*, 1975-1976, pp. 673-674.

(78) P. PERIN, *Étude et Quelques éléments* (cités *supra*, n. 24) ; *Id.*, *Étude sur les méthodes de datation des sépultures d'époque mérovingienne, suivi d'un essai de classement chronologique des antiquités franques de la région ardennaise*, thèse de doctorat 3<sup>e</sup> cycle, inédite (Paris, Sorbonne, 1970).

(79) Par exemple, le cimetière de Krefeld en Rhénanie (études citées *supra*, n. 15).

(80) Certains correctifs doivent cependant être apportés, entre autres pour certaines pièces fabriquées dans la région mosane (par ex. céramique à cuisson oxydante, dérivée de prototypes sigillés d'Argonne).

vient néanmoins de faire remarquer qu'une date fixe donnée pour un groupement chronologique, répondant à des critères culturels et probablement sans implication historique réelle<sup>(81)</sup>, est relativement dangereuse et trompeuse ; elle tend à remplacer par une certitude apparente une probabilité. De plus, les *termini* choisis sont inévitablement privilégiés dans les habituelles chronologies : une tombe contenant, par exemple, des objets fréquents à la *Stufe* III (525-600) mais plus rares au siècle suivant, associés à d'autres caractéristiques du VII<sup>e</sup> siècle quoique apparaissant dès la fin du siècle précédent, sera normalement datée de «vers 600» ; la fréquence de cette datation (*um 600*) est l'effet inéluctable des catégories de Böhner et non d'une plus grande richesse archéologique<sup>(82)</sup>. Pour pallier cet inconvénient, ainsi que pour rétablir la notion d'évolution, de relativité, il me semble plus adéquat de choisir comme *termini* des groupes chronologiques, des dates qui se recouvrent partiellement. Ainsi H. W. Böhme, pour les IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles, détermine trois *Zeitstufen* : I (*ca.* 350-400), II (*ca.* 380-420), III (*ca.* 400-450), qui évitent ainsi les inconvénients d'un découpage trop net et qui expriment de façon chiffrée des notions chronologiques plus exactes de «deuxième moitié du IV<sup>e</sup> siècle», «vers 400 et début du V<sup>e</sup> siècle» et «première moitié du V<sup>e</sup> siècle»<sup>(83)</sup>.

En résumé, une chronologie relative, basée sur l'analyse statistique des combinaisons et associations d'objets dans les *ensembles fermés*, permet de déterminer avec certitude un certain nombre de groupes chronologiques qui répondent à des réalités objectives culturelles. Même compte tenu des évidentes différences régionales, la datation globale de ceux-ci est possible pour autant qu'on n'exige pas une précision ponctuelle : les dates proposées en chronologie absolue ne doivent cependant pas, par leur apparente solidité, faire oublier les difficultés de leur interprétation réelle et une indispensable prudence<sup>(84)</sup>.

Les recherches les plus récentes ont permis de nuancer la chronologie de Böhner : indépendamment l'un de l'autre, P. Périn<sup>(85)</sup> et H. Ament<sup>(86)</sup> ont pu montrer

(81) Les importants changements dans la mode à l'extrême fin du VI<sup>e</sup> siècle ou tout au début du VII<sup>e</sup> siècle ne semblent pas avoir de rapports avec la situation politique ou historique du moment.

(82) Voir la remarque judicieuse de Fr. Scuvée, *Le cimetière barbare de Réville (France, Manche) : chronologie, influences étrangères, stratigraphie géologique et essai d'interprétation*, dans *Problèmes de chronologie*, pp. 131-141, à la p. 135.

(83) H. W. BÖHME, *Germanische Grabfunde* (cité *supra*, n. 9) ; Id., *Tombes germaniques des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles en Gaule du Nord. Chronologie, distribution, interprétation*, dans *Problèmes de chronologie*, pp. 21-38.

(84) H. AMENT, *Zur archäologischen Periodisierung der Merowingerzeit*, dans *Germania*, LV, 1977, 1-2, pp. 133-140, surtout p. 133.

(85) P. PERIN, thèse (citée *supra*, n. 78).

(86) Ch. NEUFFER-MÜLLER et H. AMENT, *Das fränkische Gräberfeld von Rübenach*, Berlin, 1973 (*G.D.V.*, Serie B, 7) ; H. AMENT, *Le cimetière franc de Rübenach (R.F.A., Rheinland-Pfalz, ville de Coblenche). Exemple de méthode chronologique*, dans *Problèmes de chronologie*, pp. 173-186.

que les *Stufen* III et IV de Böhner peuvent être réparties en groupes IIIa et IIIb, IVa et IVb : le passage du groupe IIIa au IIIb n'a pu encore être bien daté (560-570) alors que le passage du groupe IVa au IVb, principalement sur base de l'étude des décorations damasquinées des ceintures, a pu être placé vers 630-640. Ces progrès ont été possibles, entre autres, grâce au développement de la méthode dite de *stratigraphie horizontale* (le terme allemand *Belegungschronologie* serait plus correct)<sup>(87)</sup>, à la datation précise des rares monnaies trouvées dans des sépultures du VII<sup>e</sup> siècle<sup>(88)</sup> et à l'examen approfondi et monographique de cimetières importants<sup>(89)</sup> et de riches tombes<sup>(90)</sup>.

Sur base des critères archéologiques, on obtient le tableau récapitulatif<sup>(91)</sup> (voir page suivante).

En s'appuyant sur les renseignements de ce tableau et en se référant aux typologies de Werner, Böhner, Böhme, Ament et Périn, nuancées par certaines trouvailles locales, l'historien dispose de données qui lui permettent de dater avec une bonne certitude une tombe, un cimetière du V<sup>e</sup> au début du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>(92)</sup>.

(87) H. AMENT, *Chronologische Untersuchungen* (cité supra, n. 64), pp. 286-288. Voir cependant les remarques de P. PERIN, *Quelques éléments* (cité supra, n. 24), p. 158 et n. 5.

(88) Voir supra, nn. 63 et 64.

(89) Dans le cadre d'études monographiques de nécropoles mérovingiennes, bien des auteurs proposent, sur base de leurs trouvailles, un système chronologique cohérent et personnel. Voir le tableau récapitulatif commode de H. AMENT, *Chronologische Untersuchungen* (cité supra, n. 64), p. 319. P. PERIN a mis au point une méthode originale particulièrement efficace : voir *Quelques éléments* (cité supra, n. 24) pour la théorie et le cas des Ardennes françaises, et *Les cimetières mérovingiens d'Hérouvillette (Calvados) et de Lavoye (Meuse)*, dans *Annuaire (de l') École Pratique des Hautes Études, IV<sup>e</sup> section*, 1975-1976, pp. 671-681, pour l'application de la méthode à deux cimetières récemment publiés de façon scientifique.

(90) R. PIRLING, *Ein fränkisches Fürstengrab aus Krefeld-Gellep*, dans *Germania*, XLII, pp. 188-216 ; P. PERIN, *Trois tombes de «chefs» du début de la période mérovingienne : les sépultures n<sup>os</sup> 66, 68 et 74 de la nécropole de Mézières (Ardennes)*, dans *Bulletin de la Société archéologique Champenoise*, LXV, 1972, 4, pp. 3-70 ; etc.

(91) Ce tableau est tiré d'H. AMENT, *Chronologische Untersuchungen* (cité supra, n. 64), p. 336 et ID., *Zur archäologischen Periodisierung* (cité supra, n. 84), p. 135. Les traductions françaises sont dues à P. PERIN (H. AMENT, *Zur archäologischen Periodisierung*, n. 27 de la p. 140). Entre autres avantages de ce tableau, il y a surtout la clarté ... qui contraste avec la terminologie de Fr. STEIN par ex. (*Adelsgräber des 8. Jahrhunderts in Deutschland*, Berlin, 1967 [G.D.V., Serie A, 9]), qui entend «VII<sup>e</sup> s.» au sens archéologique comme s'arrêtant à 680 environ, le terme «début VIII<sup>e</sup> s.» désigne dès lors la période après 680 et la fin du VII<sup>e</sup> s. devient synonyme d'avant 680 ...

(92) Par souci de concision, je n'envisage pas ici les conceptions originales d'H. STEUER, *Bemerkungen zur Chronologie der Merowingerzeit*, dans *Studien zur Sachsenforschung*, Hildesheim, 1977, pp. 379-402. Sur celles-ci, voir aussi les objections d'H. AMENT, *Archäologie des Merowingerreiches. Literaturbericht 1977*, dans *Ber. R.G.K.*, LVIII, 1977, 2, pp. 671-673, n<sup>o</sup> 7755.

Datations absolues		«Stufen» d'après K. BÖHNER, 1958 et F. STEIN, 1967		
—450-480	mérovingien précoce (früh-mero- wingisch)	MÉROVINGIEN ANCIEN (ÄLTERE MEROWINGERZEIT)	A M 1	Böhner II
—520-530			A M 2	Böhner III A
—560-570	mérovingien moyen (mittel-mero- wingisch)		A M 3	Böhner III B
—600				
—630-640	mérovingien tardif (spät-mero- wingisch)	MÉROVINGIEN RÉCENT (JÜNGERE MEROWINGERZEIT)	J M 1	Böhner IV A
—670-680			J M 2	Böhner IV B
—720	mérovingien final (end-mero- wingisch)		J M 3	Böhner V Stein A
750		MÉROVINGIEN FINAL (END- MEROWINGERZEIT)	E M	Stein B

d. — *Un exemple potentiel d'application historique de la chronologie :  
le nombre d'habitants des villages mérovingiens*

Il est indéniable que la condition *sine qua non* d'utilisation historique des données archéologiques, est l'établissement d'une datation, d'une chronologie du matériel utilisé. Dans un second temps, il devient possible de préciser quelque évolution que ce soit dans le domaine religieux ou social ; par exemple, une approche démographique quantitative de la population d'un village mérovingien.

Les recherches sur l'habitat rural au Haut Moyen Âge ne sont qu'à leurs débuts dans nos régions (93). L'archéologie, jusqu'il y a peu de temps, se préoccupait plus de trouver le bel objet, susceptible d'être exposé dans un musée, que d'analyser historiquement l'habitat, la vie quotidienne, la société. Dans ce sens, l'archéologie mérovingienne ne concernait que les nécropoles, inépuisables sources de bijoux, d'armes, de verreries ; dans les rapports de fouilles du siècle passé, quelques rapides mentions de «fonds de cabane» ou de «torchis» indiquent à suffisance que l'habitat attirait peu l'attention (94).

À la différence de l'Allemagne (95), les habitats mérovingiens correctement fouillés en Belgique sont rarissimes : à côté de quelques traces de cabanes à Huy (96) et d'indications sur une occupation mérovingienne dans le refuge fortifié de Bertrix (97), on peut aujourd'hui mentionner la très intéressante fouille de Kerkhove (98) et quelques résultats de prospection en surface dans la région de Braives (99). Grâce à l'excellente publication du petit village mérovingien de

(93) On trouvera un panorama de la recherche en ce domaine dans E. SALIN, *La civilisation mérovingienne*. I : *Les idées et les faits*, Paris, 1950, pp. 410-437 ; E. SALIN, *L'habitat du Haut Moyen Âge*, dans *Actes du 90<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés Savantes : Nice 1965. Section d'Archéologie* (Paris, 1966), pp. 33-41 ; W. JANSSEN, *Dorf und Dorfformen des 7. bis 12. Jahrhunderts im Lichte neuer Ausgrabungen in Mittel- und Nordeuropa*, dans *Das Dorf der Eisenzeit und des frühen Mittelalters*, Göttingen, 1977, pp. 285-356 ; G. FOURQUIN, *Le premier Moyen Âge. Les VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles*, dans *Histoire de la France rurale*, I (Paris, 1975), pp. 291-319, surtout pp. 298-299.

(94) Des remarques semblables pourraient être faites pour les villages d'époque romaine en Gaule, négligés au profit des nécropoles et des villas gallo-romaines.

(95) Qu'il suffise de citer ici les exemples de Gladbach (K. H. WAGNER, L. HUSSONG et H. MYLIUS, *Fränkische Siedlung bei Gladbach*, dans *Germania*, XXVI, 1938, pp. 180-190), Warenford (W. WINKELMANN, *Die Ausgrabungen in der frühmittelalterlichen Siedlung bei Warenford (Westfalen)*, dans *Neue Ausgrabungen in Deutschland*, Berlin, 1958, pp. 492-517), Kirchheim (H. DANNHEIMER, *Die frühmittelalterliche Siedlung bei Kirchheim (Ldkr. München, Oberbayern)*, dans *Germania*, LI, 1973, pp. 152-169) et Mertloch (H. AMENT, *Ein fränkische Siedlung beim Künzerhof, Gemeinde Mertloch, Kreis Mayen-Koblenz*, dans *Germania*, LII, 1972, pp. 454-467).

(96) J. WILLEMS, *Le quartier artisanal gallo-romain et mérovingien de «Batta» à Huy*, dans *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, XI, 1971 (=A.B., 148) et ID., *Le quartier artisanal mérovingien de «Batta» à Huy*, dans *Actes du Congrès archéologique de Tongres, 1971*, Tongres, 1974, pp. 185-191.

(97) A. MATTHYS et G. HOSSEY, *Bertrix* (cité *supra*, n. 3) ; ID., *Le château des Fées à Bertrix*, Bruxelles, 1973 (*Archaeologicum Belgii Speculum*, VI).

(98) Kerkhove, prov. Flandre Occidentale. Fouilles inédites d'A. Van Doorselaer et M. Rogge (publication prévue pour 1980) qui ont mis au jour deux grands *Grubenhäuser* mérovingiens en relation avec un silo et une citerne, des fosses à détrit. À proximité immédiate a été découvert un cimetière mérovingien dans les ruines d'un habitat romain (amicale communication A. Matthys, 24-II et 23-III-1979).

(99) Braives, prov. Liège. Les fouilles n'ont pas encore été entreprises (communication A. Matthys).

Brebières fondé au début du VI<sup>e</sup> siècle et disparu à la fin du siècle suivant, le Nord de la France fournit un intéressant point de comparaison<sup>(100)</sup> ; d'autres trouvailles attendent encore publication<sup>(101)</sup>. Quant aux Pays-Bas, l'intérêt très marqué depuis la deuxième guerre mondiale pour l'archéologie du village rural — d'époque romaine ou mérovingienne — a suscité d'importantes trouvailles, mais peu de villages fouillés exhaustivement<sup>(102)</sup>.

Pour tenter de cerner la vie rurale de la Gaule pendant les V<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles et d'estimer le nombre d'habitants d'un village, il est donc actuellement impossible de recourir aux fouilles d'habitats. Il est cependant vraisemblable qu'une étude approfondie des villages désertés au Bas Moyen Âge révélerait des origines mérovingiennes sinon tardo-romaines<sup>(103)</sup> ; l'absence de sites d'habitats ruraux du Haut Moyen Âge doit, dans ce cas comme tant d'autres<sup>(104)</sup>, être expliquée par l'historiographie et l'histoire des recherches archéologiques en Belgique.

Il existe deux façons d'approcher sur le plan archéologique l'habitat et la vie rurale de nos régions à l'époque mérovingienne. La première serait évidemment de partir du village lui-même ou, à défaut, de recourir à la méthode comparative : on transposerait *mutatis mutandis* les résultats des fouilles allemandes à la Gaule du Nord. Mais cette démarche ne peut être soutenue au niveau critique, car elle signifierait une identité *a priori* des structures villageoises du monde germanique ou gallo-germanique. De plus, cette hypothèse a déjà été plusieurs fois infirmée par l'archéologie. Par exemple, si dans de nombreux villages du nord de l'Allemagne, on a retrouvé des maisons en bois, servant à la fois d'étable et de résidence pour les hommes (*Wohnstallhaus*), celles-ci font totalement défaut ailleurs ; dès

(100) P. DEMOLON, *Le village mérovingien de Brebières (VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles)*, Arras, 1972 ; Id., *Le village mérovingien de Brebières*, dans *Archaeologia*, n° 65 : décembre 1973, pp. 39-46 ; Id., *La céramique ornée du village mérovingien de Brebières (Pas-de-Calais)*, dans *Septentrion*, II, 1972, fasc. 11-12, pp. 56-60.

(101) Par exemple, une cabane rectangulaire (VI<sup>e</sup> siècle) découverte à Douai, sous le château des comtes de Flandre : Annie DEMOLON-LEFEBVRE, *Fouilles médiévales à Douai (Nord)*, dans *Septentrion*, VIII, 1978, fasc. 34, pp. 41-42 ; P. DEMOLON et J. BARBIEUX, *Origines médiévales de Douai*, dans *Archaeologia*, n° 127 : février 1979, pp. 30-35.

(102) W. A. VAN ES, *Établissements ruraux de l'époque romaine et du début du Moyen Âge aux Pays-Bas*, dans *Actes du Congrès de l'Union internationale des Sciences préhistoriques et proto-historiques*, IX : Nice 1976, colloque XXX : *Les relations entre l'Empire romain tardif, l'Empire franc et ses voisins*, Nice, 1976, pp. 114-144 ; W. A. VAN ES, *Early Medieval Settlements*, dans *Berichten van de Rijksdienst voor het Oudheidkundig Bodemonderzoek*, XXIII, 1973, pp. 281-287.

(103) Voir les pertinentes remarques d'A. MATTHYS, *L'archéologie médiévale en Belgique. État des recherches et bibliographie 1945-1972*, dans *Zeitschrift für Archäologie des Mittelalters*, III, 1975, pp. 261-303, à la p. 263.

(104) Ainsi les fouilles actuelles en Limbourg et province d'Anvers montrent de façon péremptoire l'occupation romaine en Toxandrie et dans la vallée mosane en aval de Maastricht (fouilles de Grobbendonk, Maaseik, Ophoven, Rosmeer, etc.).

lors, les considérations sur la vie économique ou familiale tirées de cette architecture particulière ne peuvent être étendues. De même, s'il a été possible de découvrir dans certains villages une spécialisation des bâtiments et même des cabanes d'artisans, ce serait une erreur de méthode de supposer que, dans des circonstances géographiques, commerciales, socio-économiques différentes (le monde saxon n'est pas celui des Francs ou des Alamans), l'artisanat se développe de la même façon<sup>(105)</sup>. Pour appréhender la production artisanale de nos régions, nous ne disposons guère que de quelques fours de potiers, d'ateliers où l'on travaillait l'os et où l'on coulait le métal<sup>(106)</sup> : ces trouvailles ne peuvent néanmoins être replacées dans un contexte archéologique plus vaste<sup>(107)</sup>. On peut postuler qu'il a dû exister des officines locales où on travaillait le cuir<sup>(108)</sup>, des centres régionaux de fabrication de céramiques<sup>(109)</sup>, mais cette thèse découle de la logique ou de l'examen des objets et de leur répartition géographique. Faute d'éléments probants, l'historien de la Gaule du Nord ne peut raisonnablement pas s'appuyer — si ce n'est de façon indicative vague — sur les résultats des fouilles de villages trop lointains.

Quant à la seconde façon, elle s'appuie sur les nécropoles mérovingiennes et sur l'interprétation des corps qui y reposent. Le premier problème qui se pose alors est d'établir une corrélation entre habitat et cimetière : en Belgique, peu d'éléments ont été recueillis en ce sens<sup>(110)</sup>, mais les résultats confirment les conclusions d'autres prospections. Une cimetière mérovingien est souvent établi à proximité directe d'un habitat contemporain<sup>(111)</sup>, lui-même installé non loin d'une source ou

(105) Le village de Brebières est trop pauvre pour « permettre de reconnaître des activités économiques, un artisanat si rudimentaire soit-il » (Ch. PIETRI, *Recherches archéologiques récentes dans les régions septentrionales de l'Empire*, dans *Revue du Nord*, LV, 1973, I, pp. 45-50, à la p. 47).

(106) Voir surtout le cas de Huy « Batta » : J. WILLEMS, *Huy Batta* (cité *supra*, n. 96). À compléter, pour Huy, par J. WILLEMS, *Signalement au sujet de la découverte d'un atelier de potier du Haut Moyen Âge à Huy en 1976*, dans *A.F.A.H.B.*, XLIV : *Huy 1976*, I, pp. 91-92 (rue des Augustins, VI<sup>e</sup> siècle).

(107) Dans la plupart des cas, il faudrait de nouvelles fouilles sur une étendue plus large pour préciser les rapports entre atelier, four, ... et les éventuelles autres habitations.

(108) G. FAIDER, *Belgique mérovingienne* (cité *supra*, n. 19), p. 102.

(109) Une des meilleures preuves à cet égard est probablement la présence dans certains cimetières voisins — et uniquement là — de céramiques biconiques de forme exactement semblable et de mêmes caractéristiques extérieures (cuisson, terre, engobe) ; parfois même, une molette identique orne plusieurs vases. Voir aussi *supra*, n. 71. Pour la vallée de la Haine, G. FAIDER, *Nécropoles* (cité *supra*, n. 63), I, p. 44.

(110) A. MATTHYS, *Archéologie médiévale* (cité *supra*, n. 103), p. 263 : « Sur les quelques 500 nécropoles connues, aucune ne peut être reliée à un habitat ».

(111) Par exemple, H. AMENT, *Die fränkischen Grabfunde aus Mayen und der Pellenz*, Berlin, 1976 (*G.D.V.*, Serie B. 9), pp. 22-23, montre que tout au plus un kilomètre séparait le cimetière de l'habitat dont il dépendait.

d'un cours d'eau<sup>(112)</sup>. Même s'il est prématuré de déduire qu'à un cimetière correspond un — et un seul — habitat et qu'à un habitat répond un — et un seul — cimetière<sup>(113)</sup>, il est possible en se limitant à des cas ponctuels pour lesquels ont été mises en œuvre concurremment l'archéologie, l'histoire et la topographie, de déduire de la nécropole des renseignements précis sur l'habitat. Toute déduction doit bien sûr être subordonnée à l'assurance que la nécropole en question a bien été totalement fouillée et sa chronologie précisée suivant des critères reposant sur une certitude suffisante : un examen anthropologique est des plus utiles. Une fois ces préalables méthodologiques posés, on dispose donc du nombre de tombes, de la période d'utilisation du cimetière et, dans les cas les plus favorables, de la répartition du nombre de tombes par période chronologique<sup>(114)</sup>.

On peut dès lors déduire du nombre de morts enterrés au cimetière, le nombre d'habitants de l'établissement correspondant et, par voie de conséquence, établir l'importance quantitative de celui-ci. L'anthropologue G. Acsádi et le démographe J. Nemeskéri ont proposé, sur base des cimetières du Haut Moyen Âge en Hongrie, une formule simple, adoptée dans la plupart des pays de l'Est, pour déterminer le nombre d'habitants vivant ensemble dans un village<sup>(115)</sup> : la population moyenne — calculée par année — (P) serait égale au produit du nombre (D) de défunts enterrés dans la nécropole et de l'espérance de vie ( $e^0_0$ ) du nouveau-né (c'est-à-dire l'âge moyen du décès calculé sur base anthropologique), divisé par le nombre d'années pendant lesquelles le cimetière a été utilisé (t) :  $P = K + \frac{D \cdot e^0_0}{t}$ , K est un facteur de correction ( $\pm 10\%$ ) destiné à modérer le résultat absolu obtenu.

(112) G. FAIDER, *La Belgique mérovingienne* (cité supra, n. 19), pp. 59-60 ; H. ROSENS, *De merovingische begraafplaatsen in België*, Gand, 1949, pp. 139-147.

(113) P. DONAT et H. ULLRICH, *Einwohnerzahlen und Siedlungsgrösse der Merowingerzeit*, dans *Zeitschrift für Archäologie*, V, 1971, pp. 234-265 (à la p. 245) ; H. JANKUHN, s.v. *Bevölkerung* (I. *Bevölkerungskunde*, B. *Archäologie*), dans ~~Ä-RWEELLEX NON DER GERMANISCHEN~~ *Altertumskunde* (= *R.G.A.*), 2<sup>e</sup> éd., II, 1976, pp. 345-348 (à la p. 345). À mes yeux, le problème est excellemment posé par H. STEUER, *Zur Bewaffnung und Sozialstruktur der Merowingerzeit*, dans *Nachrichten aus Niedersachsens Urgeschichte*, XXXVII, 1968, pp. 18-87 (aux pp. 22-23 et 27-28) et G. BEHM-BIANCKE, *Zur Sozialstruktur der völkerwanderungszeitlichen Thüringen*, dans *Ausgrabungen und Funde*, XV, 1970, pp. 257-271 (aux pp. 257-258).

(114) Il importe de veiller ici à une chronologie sûre : voir les remarques critiques d'H. AMENT, *Archäologie des Merowingerreiches. Literaturbericht 1972*, dans *Ber. R.G.K.*, LIII, 1972, pp. 311-312, n° 7209, faites aux interprétations abusives — entre autres pour Hailfingen — tirées d'une chronologie dépassée, par P. DONAT et H. ULLRICH, *Einwohnerzahlen* (cité supra, n. 113).

(115) G. ACSÁDI et J. NEMESKÉRI, *Paläodemographische Probleme im Beispiel des frühmittelalterlichen Gräberfeldes von Halimba-Cseres, Kom. Veszprém/Ungarn*, dans *Homo*, VIII, 1957, pp. 133-148.

→ Reallexikon  
der germanischen



Cette équation a cependant un point faible : l'âge moyen y est calculé d'après les squelettes mis au jour, or on a pu établir que, s'il est vraisemblable que tous les défunts adultes d'un village étaient enterrés dans le cimetière, le nombre des non-adultes était beaucoup trop bas : on ne trouve en effet qu'exceptionnellement des squelettes de nourrissons ou de jeunes enfants<sup>(116)</sup>. La mortalité infantile était pourtant très importante au Haut Moyen Âge ; on le sait par certains textes<sup>(117)</sup> et par les renseignements démographiques recueillis pour les populations rurales d'Ancien Régime. Aucune réponse ne peut actuellement être proposée à la question historico-archéologique de savoir où sont enterrés les nouveaux-nés, les enfants<sup>(118)</sup>. Sur base de statistiques concernant certaines sociétés rurales du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècles, on a pu proposer une estimation : les non-adultes décédés devaient représenter de 45 à 60 % des défunts et, parmi eux, se comptaient 20 % de nouveaux-nés<sup>(119)</sup>. Même en contestant la réalité de ces chiffres, il n'en reste pas moins qu'ils sont significatifs des limites de notre information : le cimetière mérovingien ne fournit donc pas un échantillon démographique représentatif de la population d'un village. Toute proposition chiffrée doit donc être accueillie avec pru-

(116) Parmi quelques fouilles belges : à Rosmeer en Limbourg, 8 non-adultes sur 47 squelettes examinés (P. JANSSENS, *De Merovingen van Rosmeer : zijn fysiek en zijn pathologie*. Annexe à H. ROOSENS, *Het merovingisch grafveld van Rosmeer*, II, Bruxelles, 1978 [= *A.B.*, 204], pp. 60-72, à la p. 60). À Hamoir, 7 non-adultes sur 58 observations (J. ALENUS-LECKERF, *Le cimetière mérovingien d'Hamoir*, II : *Étude*, Bruxelles, 1978 (*A.B.*, 201), p. 17 d'après une étude inédite de P. JANSSENS). À Surice (province de Namur), 5 enfants sur 59 individus (P. JANSSENS, *Rosmeer*, cité *supra* dans cette note, p. 61). À Ciply, 8 tombes d'enfants pour 151 squelettes (G. FAIDER, *Nécropoles*, cité *supra*, n. 63, I, p. 155). Dans ces cas, aucun reste de non-adulte n'indique un enfant de moins de 7 ans (*Infans I*). Notons qu'un squelette de jeune enfant a été mis au jour à Franchimont, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse namuroise (*À la recherche d'un Musée d'archéologie et de paléontologie*, Cat. expos. Société Pro Antiqua, Bruxelles, 1974, fasc. 2, p. 126, t. 159). Voir aussi la publication récente de R. BRULET et G. MOUREAU, *La nécropole mérovingienne «En villagen» à Braives*, Louvain-la-Neuve, 1979 : 18 enfants sur 82 observations (p. 90).

(117) P. RICHÉ, *Problèmes de démographie historique du Haut Moyen Âge (v<sup>e</sup>-viii<sup>e</sup> siècles)*, dans *Annales de Démographie historique*, 1966, pp. 37-55.

(118) L'hypothèse de N. M. HUBER (*Anthropologische Untersuchungen an den Skeletten aus dem alamannischen Reihengräberfeld von Weingarten, Kr. Ravensburg*, dans *Naturwissenschaftliche Untersuchungen zur Vor- und Frühgeschichte in Württemberg und Hohenzollern*, III, 1967, pp. 1-36), reprise indicativement par P. JANSSENS, *De Merovingen van Rosmeer* (cité *supra*, n. 116), p. 61, voudrait voir une explication dans le fait que les nouveaux-nés n'auraient été baptisés qu'annuellement, après la fête de Pâques et qu'on n'aurait accordé aucune attention à l'enterrement des enfants non-baptisés. Cette suggestion doit être refusée : la grande majorité des Mérovingiens n'était pas chrétienne et, de plus, à moins d'admettre que le baptême était conféré aux enfants de 7 ans et plus, l'opinion de N. Huber n'explique pas l'absence de tout reste d'enfants au stade premier de développement (*Infans I*).

(119) P. DONAT et H. ULLRICH, *Einwohnerzahlen* (cité *supra*, n. 113), pp. 239-243.

dence ; à cet égard, je partage sans réserve les remarques qu'H. Ament a pu faire aux propositions de P. Donat et H. Ullrich<sup>(120)</sup>.

Il est possible cependant de préciser *grosso modo* la population du village pour autant qu'on n'envisage que les adultes, c'est-à-dire la population active. Les résultats anthropologiques des squelettes recueillis montrent que l'âge moyen de l'homme (de 32 à 37 ans) et de la femme (vers 31 ans)<sup>(121)</sup> permet une estimation globale — 30 à 35 ans — pour l'espérance de vie à l'époque mérovingienne<sup>(122)</sup>. Dès lors, et sans accorder à ces chiffres plus qu'une valeur indicative, on peut estimer la population correspondant au cimetière ; voici quelques exemples. À Rosmeer, 150 tombes — dont 47 corroborées par un examen anthropologique — étagées sur 150 ans indiqueraient une population approximative de 30 à 35 personnes<sup>(123)</sup> ; à Pommerhof, à 84 tombes entre la fin du VI<sup>e</sup> siècle et le troisième quart du VII<sup>e</sup> siècle (soit environ 70 ans) correspondrait une population moyenne de 45 habitants<sup>(124)</sup> ; à Eisenach, 104 tombes étalées sur le VII<sup>e</sup> siècle impliqueraient environ 34 habitants<sup>(125)</sup>, etc.

Une même méthode peut être utilisée pour une chronologie plus fine et permet ainsi de percevoir une évolution quantitative des habitants du village. Pour le cimetière de Schretzheim en Allemagne du Sud, U. Koch a systématiquement mis en rapport le nombre de tombes de ses niveaux chronologiques et la durée effective de ceux-ci<sup>(126)</sup>. Une opposition plus simple entre données concernant le VI<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle<sup>(127)</sup> permet de déterminer, dans la plupart des cas, une nette augmentation du nombre d'habitants au VII<sup>e</sup> siècle<sup>(128)</sup>. D'autres recoupements historiques arrivaient à la même conclusion<sup>(129)</sup>.

Ces résultats sont obtenus en utilisant un âge moyen de 30 à 35 ans, d'après l'anthropologie ; une même valeur théorique (*ca.* 33 ans) a été donnée à la

(120) H. AMENT, *Merowingerreich 1972* (cité *supra*, n. 114).

(121) P. JANSSENS, *De Merovingen van Rosmeer* (cité *supra*, n. 116), p. 60 ; A. DEISAUX in R. BRULET et G. MOUREAU, *Braives* (cité *supra*, n. 116), p. 90.

(122) Ce chiffre est aussi *grosso modo* celui d'ACSÁDI-NEMESKÉRI, *Paläodemographische Probleme* (cité *supra*, n. 115). P. DONAT et H. ULLRICH, *Einwohnerzahlen* (cité *supra*, n. 113), pp. 246 et 248, estiment que la valeur de l'âge moyen réel — en faisant intervenir le nombre supposé de nouveaux-nés et d'enfants — devait être proche de 28 ans.

(123) H. ROSENS, *Rosmeer* (cité *supra*, n. 116), II, p. 47.

(124) H. AMENT, *Mayen* (cité *supra*, n. 111), pp. 145-146.

(125) K. BÖHNER, *Trier* (cité *supra*, n. 59), I, pp. 271-273.

(126) U. KOCH, *Das Gräberfeld von Schretzheim*, Berlin, 2 vol., 1977 (*G.D.V.*, Serie A, 13), I, pp. 16-35.

(127) P. DONAT et H. ULLRICH, *Einwohnerzahlen* (cité *supra*, n. 113), pp. 252-261.

(128) R. CHRISTLEIN, *Die Alamannen* (cité *supra*, n. 52), pp. 27-38.

(129) P. DONAT et H. ULLRICH, s.v. *Bevölkerung*, II. *Bevölkerungszahlen*, D. *Archäologie*, dans *R.G.A.*, 2<sup>e</sup> éd., II, 1976, pp. 349-353, ont partiellement tenu compte des observations d'H. AMENT, *Merowingerreich 1972* (cité *supra*, n. 114).

«génération» mérovingienne, c'est-à-dire le nombre d'années qui séparent les enfants, parents et grands-parents. Le calcul par génération, souvent utilisé par les archéologues <sup>(130)</sup>, donne donc nécessairement des résultats semblables. Cependant, au niveau de la démarche critique et de la méthode, ce type de calcul doit être récusé : non seulement il est forcément statique et uniformise toute évolution <sup>(131)</sup>, mais encore il n'existe aucun lien logique <sup>(132)</sup> entre la «génération», la population d'un village, la proportion d'enterrés dans le cimetière par rapport au nombre global de décès au village <sup>(133)</sup>.

Dans une certaine mesure, les approximations du nombre d'habitants d'un établissement rural <sup>(134)</sup> peuvent donc être valablement utilisées par l'historien. Pour autant que le rapport entre la nécropole et l'habitat soit établi avec certitude, il est logique de tirer argument du nombre de corps trouvés dans une nécropole ainsi que de la chronologie de celle-ci, pour établir la fondation, le développement, l'importance du village. C'est ce qu'H. Ament a fait pour la région de Mayen où un examen global de la région permet d'expliquer et de différencier les types d'habitat : cimetières dépendant de fermes, de villages, d'habitats plus tard désertés, de villes <sup>(135)</sup> ; il a même été possible de mettre en relation les caractères propres de chaque nécropole (entre autres, sa richesse ou l'apparition préférentielle de tel type de mobilier funéraire) avec la situation historique, économique autour du centre régional de Mayen.

Dans la vallée supérieure de la Haine <sup>(136)</sup>, G. Faider a proposé de voir l'existence de nécropoles dépendant du domaine royal (Haine-Saint-Paul, Trivières mis en relation avec la résidence des Estinnes), de grands domaines (Ciply, Harmignies) et de petits établissements ruraux à destination partiellement militaire <sup>(137)</sup>. Dans son

(130) Par ex. K. BÖHNER, *Trier* (cité *supra*, n. 59), I, pp. 272-273 et n. 23, p. 273.

(131) En effet, le nombre déterminé pour une génération est théorique (trois générations par siècle) ; il ne peut être appliqué, par sa définition même, à moins de trois générations et tend donc à donner une valeur moyenne qui normalise des données (P. DONAT et H. ULLRICH, *Einwohnerzahlen*, cité *supra*, n. 113, p. 236).

(132) H. AMENT, *Merowingerreich 1972* (cité *supra*, n. 114).

(133) Le concept de *génération* fait appel, de manière déterminante, à la succession enfants/parents : il faudrait donc y faire intervenir le nombre — indéterminable — d'enfants décédés non enterrés dans le cimetière.

(134) Le problème se pose de façon totalement différente pour une ville où plusieurs cimetières, dont tous ne sont pas nécessairement connus ou bien fouillés, sont employés concurremment.

(135) H. AMENT, *Mayen* (cité *supra*, n. 111), pp. 145-172.

(136) G. FAIDER, *Nécropoles* (cité *supra*, n. 63), surtout I, pp. 26-36.

(137) Voir néanmoins les critiques pertinentes d'A. DASNOY, *Époque mérovingienne*, dans *Archéologie de la région de Mons. Le bassin de la Haine de la Préhistoire au Mérovingien* (catalogue exposition), Maison de la Culture de Mons, 1<sup>er</sup>-30 septembre 1973, pp. 99-102.

étude classique sur les antiquités franques de la région de Trèves, K. Böhner a également donné un schéma d'interprétation<sup>(138)</sup>.

Par ailleurs, les monographies consacrées à un village ou à une nécropole<sup>(139)</sup> comportent toutes un volet consacré à l'habitat, à la population qui y vivait. Souvent intelligemment menées, elles reposent néanmoins sur des bases un peu fragiles, ne fût-ce que parce qu'elles ne sont pas replacées dans le cadre de la région qui, seul, permet d'expliquer ou de cerner les particularités d'un site. J'aurai l'occasion d'y revenir plus loin à propos des tentatives de déduction des structures sociales d'après le mobilier funéraire ; les résultats des deux démarches sont, en effet, souvent complémentaires.

### SOCIÉTÉ

Les fouilles de cimetières mérovingiens autorisent quelques déductions sur les structures sociales et l'organisation de la société mérovingienne. Les sources écrites, souvent normatives, donnent bien quelques renseignements sur la société du très Haut Moyen Âge. On sait qu'il existait une aristocratie germanique, qui, en un temps relativement bref, fusionna avec l'aristocratie gallo-romaine d'origine sénatoriale ; on discute avec énergie pour savoir si cette classe supérieure peut être appelée «noblesse»<sup>(140)</sup>, si l'assise de son pouvoir était la terre, le sang, ou la fonction<sup>(141)</sup>, dans quelle mesure les prérogatives sociales de l'aristocratie gauloise du Bas-Empire ont été reprises ou assumées par les nouveaux arrivants, ... Il reste néanmoins une évidence : la présence d'une classe sociale supérieure de possédants à la tête de tous les niveaux dirigeants de la société. Ceci est particulièrement

(138) K. BÖHNER, *Trier* (cité *supra*, n. 59), I, pp. 268-358, surtout pp. 278-280.

(139) Voir, par exemple, les hypothèses de P. DONAT et H. ULLRICH, ainsi que celles, souvent différentes, d'H. JANKUHN (article *Bevölkerung*, cité *supra*, nn. 113 et 129).

(140) La terminologie allemande *Adelsgrab*, *Fürstengrab*, *Herrengrab* n'a guère d'équivalent français. On parlera par exemple de «tombe de chef», de tombe «riche», de tombe «aristocratique». Voir P. PERIN, *Tombes de chefs* (cité *supra*, n. 90), p. 60.

(141) Aperçus commodes des recherches récentes dans L. GENICOT, *La noblesse au Moyen Âge dans l'ancienne «Francie»*, dans *Annales E.S.C.*, XVII, 1962, I, pp. 1-22 ; G. DESPY, *Sur la noblesse dans les principautés belges au Moyen Âge*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, XLI, 1963, 2, pp. 471-486 ; L. GENICOT, *La noblesse dans la société médiévale*, dans *Le Moyen Âge*, LXXI, 1965, pp. 539-560. Pour la période mérovingienne, voir surtout R. SPRANDEL, *Der merowingische Adel östlich des Rheins*, Fribourg, 1957 ; A. BERGENGRÜN, *Adel und Grundherrschaft im Merowingerreich*, Wiesbaden, 1958 ; F. IRSIGLER, *Untersuchungen zur Geschichte des frühfränkischen Adels*, Bonn, 1969 ; les opinions de W. SCHLESINGER et J. WERNER au colloque *Hauptprobleme* (cité *supra*, n. 18), pp. 91-92 et 96-98.

vrai au niveau culturel ou religieux <sup>(142)</sup>. On sait aussi qu'il existait des libres et des non-libres et une classe intermédiaire de *Lètes*, volontiers assimilée aux *coloni* romains et taxée de l'appellation bâtarde de «semi-libres». De plus, les critères de richesse ou de pouvoir ne recouvraient pas exactement la division juridique ; un libre pouvait être pauvre et un non-libre pouvait disposer d'un certain pouvoir. Les sources montrent aussi d'importantes différences chronologiques et régionales liées tant au *Stamm* d'origine qu'au territoire où celui-ci s'était installé et semblent indiquer qu'aucune systématisation ne peut être faite <sup>(143)</sup>. Pour appréhender de façon plus concrète les couches sociales, leur pouvoir, leur richesse, les historiens se sont volontiers tournés vers l'archéologie funéraire <sup>(144)</sup>.

Deux constatations peuvent d'emblée être faites ; elles orienteront toutes les recherches en ce domaine. Tout d'abord, une nécropole (*Reihengräberfeld*) ne présente pas un alignement uniforme de tombes se succédant chronologiquement, mais le plan permet parfois de distinguer des groupes de tombes, orientés un peu différemment, légèrement isolés topographiquement, souvent contemporains ; il convient donc d'expliquer ces regroupements. Ensuite, pour la plupart, les tombes de l'époque mérovingienne sont dotées d'un mobilier funéraire ; mais la richesse de chaque tombe diffère, et l'on remarque à côté de sépultures sans mobilier ou ayant, tout au plus, une céramique ou une boucle de ceinture, des tombes plus importantes contenant parfois des bijoux luxueux ou des armes de très grande qualité. La combinaison de ces deux champs de recherches — topographie et richesse — permet de cerner avec beaucoup de vraisemblance la société dont la nécropole est le reflet.

#### a. — *Richesse des tombes*

Avant de voir s'il existe un rapport causal entre la place sociale ou le rang juridique d'un défunt et le mobilier funéraire qui était déposé dans sa tombe <sup>(145)</sup>, il importe de se demander à quoi correspond le mobilier, si tous les éléments en sont de nature semblable, si donc l'interprétation à partir du mobilier est univoque. Cette dernière position, simpliste, n'est plus guère défendue aujourd'hui ; il est en effet devenu patent que, même confondus ou associés en un même geste de

(142) Par exemple, la thèse récente de M. HEINZELMANN, *Bischofsherrschaft in Gallien. Zur Kontinuität römischer Führungsschichten vom 4. bis zum 7. Jahrhundert*, Munich, 1976.

(143) Voir le panorama des sources et opinions dans H. STEUER, *Zur Bewaffnung* (cité *supra*, n. 113), surtout pp. 30-40.

(144) Exemples donnés par L. GENICOT, *La noblesse* (cité *supra*, n. 141, dans *Le Moyen Âge*), pp. 540-543.

(145) Il n'est pas question ici de s'interroger sur le principe et les raisons du dépôt de mobilier funéraire, mais seulement sur le choix des pièces de mobilier funéraire et la qualité de celles-ci.

dotation du défunt, les objets déposés dans une tombe reposent sur des motivations différentes ; pour mieux dire, l'interprétation à partir de l'objet doit être nuancée et prudente.

Il convient, dans un premier temps, de se rappeler que l'inhumation habillée — puisque tel est le rite dominant de la période mérovingienne <sup>(146)</sup> — implique non seulement les vêtements, mais aussi différentes attaches ou boucles de ceinture ; on pourrait même rattacher à cette coutume les bijoux féminins (boucles d'oreille, fibules) ou l'aumônière.

Parmi les autres objets, on peut distinguer au moins trois catégories <sup>(147)</sup> :

(1) le mobilier déposé dans la tombe en vertu de croyances religieuses ou pour des raisons purement cultuelles. Ainsi la céramique ou la verrerie, les offrandes alimentaires ou la pièce de monnaie symbolique ;

(2) les objets qui appartiennent en propre au mort et qui ne peuvent être hérités ou transmis. Le droit germanique — attesté pour une période plus tardive — prévoit en effet que l'équipement militaire de l'homme (*Heergewäte*) <sup>(148)</sup> et les bijoux de la femme — colliers, bracelets, bagues — (*Gerade*) restent propriété du défunt <sup>(149)</sup> ;

(3) des symboles de fonction, qui n'ont d'autre but que de préciser, en un dernier hommage, le statut du défunt : ainsi la crosse d'un évêque.

Une fois posée cette indispensable distinction méthodologique, il convient de se demander quels sont les types d'objets significatifs du rang social, indépendamment de la qualité de l'objet. La difficulté de ce travail ressortira facilement de quelques exemples : une fibule doit-elle être interprétée comme pièce vestimentaire ou comme *Gerade* ? les armes ne peuvent-elles, pour une partie au moins, se rapprocher de l'inhumation habillée du guerrier ? le cheval enterré parfois à côté d'un guerrier est-il une offrande à signification religieuse ou plutôt un cas extrême

(146) Les incinérations, par ailleurs rares dans le monde mérovingien, comportent un mobilier exactement semblable à celui déposé dans les tombes à inhumation (A. GENRICH, *Grabbeigaben und germanisches Recht*, dans *Die Kunde*, N.F., XXII, 1971, pp. 189-226, aux pp. 197 et 202). L'inhumation du défunt revêtu d'une simple chemise ou nu dans son linceul apparaît surtout après la période mérovingienne.

(147) Voir les propositions de classement d'A. GENRICH, *Grabbeigaben* (cité *supra*, n. 146), pp. 191-196 ; ou l'article de J. WERNER, *Bewaffnung und Waffenbeigabe in der Merowingerzeit*, dans *Settimana di Studio del Centro italiano di Studi sull'alto Medioevo*, XV : *Ordinamenti militari in Occidente nell'alto Medioevo* (Spoleto 30 marzo - 5 aprile 1967), Spolète, 1968, I, pp. 95-109.

(148) Sur ce concept, voir la thèse de K. KLATT, *Das Heergewäte*, Heidelberg, 1908.

(149) Voir surtout Cl. REDLICH, *Erbrecht und Grabbeigabe bei den Germanen*, dans *Forschungen und Fortschritte*, XXIV, 1948, pp. 177-181 et A. GENRICH, *Grabbeigaben* (cité *supra*, n. 146), pp. 204-209.

d'armement ou de propriété personnelle du défunt <sup>(150)</sup>? les éléments de nourriture ou de boisson déposés dans une tombe sont-ils l'expression d'une conception religieuse ou les restes d'un repas funéraire pris par les parents du défunt <sup>(151)</sup>?

Le choix des archéologues pour déterminer la structure sociale d'après le mobilier s'est surtout porté sur l'armement. À leurs yeux, le choix des armes mises dans une tombe reflétait mieux que tout autre critère le rang du défunt <sup>(152)</sup>. Depuis plus d'un demi-siècle, différentes théories ont été émises : pour Veeck, les porteurs d'épée (*spatha*) ou de *scramasaxe* étaient des libres, alors que l'arc, les flèches, la lance indiquaient l'homme non-libre <sup>(153)</sup>. Selon Stoll, l'épée caractérisait l'homme libre (l'épée accompagnée du *sax*, le riche paysan ; le simple *sax*, le petit paysan), la lance, le semi-libre et les hommes non-libres reposaient sans mobilier <sup>(154)</sup>. K. Böhner estimait que les tombes contenant plusieurs armes étaient celles des libres, que les demi-libres étaient enterrés avec leur *scramasaxe* (*Saxgrab*) alors que les sépultures sans mobilier contenaient les corps des non-libres <sup>(155)</sup>. De nombreuses autres interprétations ont été proposées, débouchant souvent sur l'organisation sociale du village <sup>(156)</sup> ; elles ont été exposées très clairement par H. Steuer dans un article méthodologique remarquable <sup>(157)</sup> en 1968 et synthétisées par J. Werner

(150) A. GENRICH, *Grabbeigaben* (cité *supra*, n. 146), pp. 200-201, montre que, dans une perspective religieuse, le cheval peut être interprété comme monture du défunt dans l'au-delà. Cheval comme *Heergewäte* : B. SCHMIDT, *Reihengräber* (cité *supra*, n. 4), p. 210. Cheval comme cas-limite de mobilier : B. YOUNG, *Paganisme, christianisation et rites funéraires mérovingiens*, dans *Archéologie médiévale*, VII, 1977, pp. 5-81, aux pp. 57-59. Sur les tombes de chevaux, M. MÜLLER-WILLE, *Pferdegrab und Pferdeopfer im frühen Mittelalter*, dans *Ber. R.O.B.*, XX-XXI, 1970-1971, pp. 119-248.

(151) B. YOUNG, *Paganisme* (cité *supra*, n. 150), pp. 38-40 et 47-49.

(152) H. ZEISS, *Fürstengrab und Reihengräbersitte*, dans *Forschungen und Fortschritte*, XII, 1936, pp. 302-303 ; J. WERNER, *Bewaffnung* (cité *supra*, n. 147), p. 98 ; R. CHRISTLEIN, *Besitzabstufungen zur Merowingerzeit im Spiegel reicher Grabfunde aus West- und Süddeutschland*, dans *Jahrbuch des römisch-germanischen Zentralmuseums Mainz*, XX, 1973, pp. 147-180, aux pp. 147-148. Même type de démarche pour l'Antiquité : A. KIETLINSKA, *Les cimetières en tant que sources de la structure sociale pendant la période romaine (civilisation de Przeworsk)*, dans *Actes du VII<sup>e</sup> Congrès international des Sciences préhistoriques et protohistoriques : Prague 1966*, Prague, 1971, II, pp. 917-919 ; R. KÖHLER, *Untersuchungen zu Grabkomplexen der älteren römischen Kaiserzeit in Böhmen unter Aspekten der religiösen und sozialen Gliederung*, Neumünster, 1975, pp. 17-21.

(153) W. VEECK, *Der Reihengräberfriedhof von Holzgerlingen*, dans *Fundberichte aus Schwaben*, N.F., III, 1926, pp. 154-201 ; Id., *Die Alamannen in Württemberg*, Berlin-Leipzig, 1931 (*G.D.V.*, Serie A, 1), pp. 130-131.

(154) H. STOLL, *Die Alamannengräber von Hailfingen in Württemberg*, Berlin, 1939 (*G.D.V.*, Serie A, 5), pp. 40-42.

(155) K. BÖHNER, *Trier* (cité *supra*, n. 59), I, pp. 268-280.

(156) Par ex. K. BÖHNER, *Trier* (cité *supra*, n. 59), I, p. 278.

(157) H. STEUER, *Zur Bewaffnung* (cité *supra*, n. 113).

dans une contribution essentielle reposant sur une base totalement différente<sup>(158)</sup>. Pour ces deux auteurs, le problème consistait d'abord à savoir s'il existait, parmi les différents peuples germaniques, une valeur constante donnée aux mêmes armes — la réponse est indiscutablement négative<sup>(159)</sup> — ; ensuite si l'armement déposé dans les tombes ne reflétait pas un changement dans la manière de combattre et si donc une même arme à différentes périodes pouvait avoir des implications différentes. Un bon exemple de la réponse affirmative donnée à cette question peut être trouvé dans la francisque — hache « nationale » des Francs<sup>(160)</sup> — et dans l'angon, forme perfectionnée de javelot<sup>(161)</sup> qui tous deux disparaissent à la fin du VI<sup>e</sup> siècle ou au tout début du VII<sup>e</sup> siècle ; ou dans l'importance prise progressivement au cours du VII<sup>e</sup> siècle par les éperons et autres accessoires du cavalier<sup>(162)</sup>. La *spatha*, l'épée longue à deux tranchants, reste fréquente chez les Alamans alors que chez les Francs, au cours de la deuxième moitié du VI<sup>e</sup> siècle et au début du VII<sup>e</sup> siècle, elle est supplantée quantitativement par le *sax* court à un tranchant<sup>(163)</sup>.

D'autres arguments probants ont été avancés<sup>(164)</sup> de telle sorte qu'il n'est plus guère défendable d'attribuer un type d'armes à une classe sociale. Comment d'ailleurs expliquer que dans une nécropole, telle arme soit fréquente alors qu'elle est absente dans une autre, relativement proche et de même nature<sup>(165)</sup>? Néan-

(158) J. WERNER, *Bewaffnung* (cité supra, n. 147).

(159) H. STEUER, *Zur Bewaffnung* (cité supra, n. 113), pp. 56-58. Pour les textes, J. P. BODMER, *Der Krieger der Merowingerzeit und seine Welt*, Zurich, 1957.

(160) H. STEUER, *Zur Bewaffnung* (cité supra, n. 113), pp. 64-65 ; W. HÜBENER, *Waffennormen und Bewaffnungstypen der frühen Merowingerzeit*, dans *Colloque Cochet*, fasc. 3, pp. 391-410 (chronologie quelque peu contestable) ; U. DAHMLOS, *Francisca-bipennis-securis. Bemerkungen zu archäologischen Befund und schriftlicher Überlieferung*, dans *Germania*, LV, 1977, pp. 141-165 ; J. WERNER, *Bewaffnung* (cité supra, n. 147), pp. 101-103.

(161) S. VON SCHNURBEIN, *Zum Ango*, dans *Festschrift Werner*, II, pp. 411-433 ; W. HÜBENER, *Waffennormen* (cité supra, n. 160). Sur cette arme dont l'interprétation a suscité d'innombrables positions, voir surtout J. WERNER, *Bewaffnung* (cité supra, n. 147), pp. 103-104.

(162) K. BÖHNER, *Trier* (cité supra, n. 59), I, p. 178 ; H. STEUER, *Zur Bewaffnung* (cité supra, n. 113), pp. 60 et 71 ; R. CHRISTLEIN, *Besitzabstufungen* (cité supra, n. 152), pp. 148-153 ; J. WERNER, *Bewaffnung* (cité supra, n. 147), p. 107 et discussion p. 200 ; G. FAIDER, *Belgique mérovingienne* (cité supra, n. 19), p. 44.

(163) H. STEUER, *Zur Bewaffnung* (cité supra, n. 113), pp. 65-66 ; R. CHRISTLEIN, *Besitzabstufungen* (cité supra, n. 152), p. 151 ; P. PERIN, *Tombes de chefs* (cité supra, n. 140), p. 59 ; K. BÖHNER, *Trier* (cité supra, n. 59), I, pp. 127-145 ; B. SCHMIDT, *Reihengräber* (cité supra, n. 4), p. 213.

(164) H. STEUER, *Zur Bewaffnung* (cité supra, n. 113), pp. 58-60.

(165) H. ROOSENS, *Siedlung und Bevölkerungsstruktur im Spiegel merowingischer Gräberfelder. Zu der jüngsten Ergebnissen der Reihengräberforschung in Belgien*, dans F. PETRI (éd.), *Siedlung, Sprache und Bevölkerungsstruktur im Frankenreich*, Darmstadt, 1973, pp. 383-399, aux pp. 397-398.



moins il reste que certaines armes sont systématiquement associées à un mobilier témoignant d'une grande richesse, sinon d'un haut pouvoir social, ainsi l'*angon* <sup>(166)</sup> et, dans une moindre mesure, la *spatha* <sup>(167)</sup>. Les casques et les cuirasses ne se rencontrent qu'à quelques exemplaires dans le royaume mérovingien, dans des tombes extrêmement riches <sup>(168)</sup> ; il semble logique de déduire de leur seule présence la place élevée de leur possesseur. Cette démarche est particulièrement intéressante dans le cas de tombes pillées ; en effet, malgré des peines extrêmement sévères contre les pilliers de tombes, la violation des sépultures est très fréquente dans les nécropoles mérovingiennes <sup>(169)</sup> et, parfois, seul un objet abandonné évoque la richesse du mobilier funéraire disparu.

Toute relation causale absolue arme/classe sociale doit donc être évitée <sup>(170)</sup>, avec cette restriction que certaines armes pourraient à elles seules témoigner de l'importance d'un personnage. En l'absence de textes convaincants, je ne déduirais nullement que seul le libre était susceptible d'être enterré avec une arme <sup>(171)</sup> ou

(166) R. CHRISTLEIN, *Besitzabstufungen* (cité *supra*, n. 152), p. 115 et tableau p. 157. Voir aussi *supra*, n. 161.

(167) *Supra*, n. 163.

(168) R. CHRISTLEIN, *Besitzabstufungen* (cité *supra*, n. 152), p. 151 et tableau p. 157 ; J. WERNER, *Bewaffnung* (cité *supra*, n. 147), pp. 101-105.

(169) En attendant la publication annoncée de H. ROTH, voir A. VAN DOORSELAER, *Grafplundering in de vroege middeleeuwen*, dans *Spiegel Historiael*, VII, 1972, pp. 2-9 ; R. PIRLING, *Ausgeräubte Fürstengräber* (cité *supra*, n. 54) ; U. KOCH, *Beobachtungen zum frühen Christentum an den fränkischen Gräberfeldern von Barga und Berghausen in Nordbaden*, dans *Archäologisches Korrespondenzblatt*, IV, 1974, 3, pp. 259-266 ; H. ROTH, *Bemerkungen zur Toteberaubung während der Merowingerzeit*, dans *Archäologisches Korrespondenzblatt*, VII, 1977, 4, pp. 287-290. Il semblerait que les tombes riches aient été nettement plus souvent pillées que les autres, que la façon d'ouvrir une tombe était différente selon que le défunt était un homme ou une femme et donc selon le type d'objets à dérober (ce qui donne à penser que les pillages ont eu lieu peu de temps après l'inhumation, à un moment où on connaissait encore l'emplacement précis des tombes et l'identité du défunt), que certains objets aient été systématiquement négligés ou abandonnés.

(170) C'est le moment de s'interroger sur l'opportunité de reconstitutions des mobiliers «incomplets». En effet, certains archéologues estiment que la logique de l'armement voudrait que, parfois, une arme en implique une autre (un fantassin possédant une lance, devrait aussi avoir un bouclier, etc.) et que, dès lors, il est légitime de suppléer un «oubli» mérovingien ou la disparition potentielle d'un bouclier en bois, d'un épieu, ... Cette démarche, inadmissible pour les tombes intactes — puisque ce serait postuler que les armes enterrées avec le mort reflètent toujours un armement efficient ou logique —, peut se justifier, dans une certaine mesure, dans le cas de tombes violées. Voir, par exemple, H. ROOSENS, *Rosmeer*, II (cité *supra*, n. 116), fig. 4, p. 18.

(171) D'autant plus que certains textes montrent bien que des «valets» combattaient parfois armés comme des guerriers «libres» (H. STEUER, *Zur Bewaffnung*, cité *supra*, n. 113, p. 37). Il résulterait d'un *a priori* injustifiable de supposer que le non-libre, luttant avec des armes qui ne lui appartenaient pas, ne pouvait de droit être enterré avec une arme.

que toute tombe sans arme refléterait un statut inférieur à une sépulture qui en contiendrait (172).

Certains cas suggèrent cependant de façon probante qu'à une arme pouvait être attachée une valeur précise, très vraisemblablement symbolique et d'ordre social. Ainsi pour ces tombes d'enfant pourvues de haches ou de *scramasaxes* miniatures, parfois inutilisables (173). Il ne s'agissait pas là de jouets ou d'objets destinés à l'exercice, à l'apprentissage militaire de l'enfant — cette hypothèse peut être retenue comme complémentaire —, mais bien de véritables symboles, puisque d'autres enfants étaient pourvus de haches ou de *scramasaxes* d'adultes, qu'ils étaient totalement incapables d'utiliser. De plus, la richesse du mobilier funéraire de nombreuses tombes d'enfants, contenant des armes, suggère une couche sociale guerrière, peut-être héréditaire (174). Cet exemple montre que ce n'est pas la nature de l'arme qui reflète la couche sociale — les *scramasaxes* sont fréquents ; on y a même vu des armes de semi-libres (175) — mais bien la totalité de la tombe, replacée dans son contexte précis. La base de l'interprétation sociale n'est donc pas l'arme ou l'objet, mais bien la totalité de la tombe replacée dans l'ensemble au cimetière.

Il est plus sain de partir de la richesse d'une tombe, et de faire intervenir dans ce critère non seulement les objets déposés en elle ; mais aussi le soin apporté à sa construction (176), sa taille ou d'autres signes extérieurs (177). Il devient dès lors possible d'isoler certaines tombes spécialement riches, tout en ne perdant pas de vue que l'absence de mobilier — mais non la faible qualité de celui-ci — peut refléter une volonté religieuse plus qu'une réalité sociale (178). Les tentatives les

(172) A. GENRICH, *Grabbeigaben* (cité *supra*, n. 146), p. 199. Il pourrait s'agir d'une différence de climat politique (temps de paix ou de guerre) ou de répartition des tâches (riches paysans ou guerriers).

(173) I. OTTINGER, *Waffenbeigabe in Knabengräbern. Ein Beitrag zur Beigabensitte der Jüngere Kaiserzeit und der Merowingerzeit*, dans *Festschrift Werner*, II, pp. 387-410 ; J. WERNER, *Bewaffnung* (cité *supra*, n. 147), p. 101 ; A. DASNOY, *Pry* (cité *supra*, n. 16), pp. 70-71. Parmi les haches miniatures, il y en a sans trou d'emmanchure, c'est-à-dire strictement inutilisables même comme jouets !

(174) Conclusion autorisée par le statut des *laeti* germaniques des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles. Voir la bibliographie citée *supra*, n. 9 et, par exemple, A. DASNOY, *Quelques ensembles* (cité *supra*, n. 16), pp. 226-228.

(175) *Supra*, n. 157.

(176) Le critère de la profondeur d'une tombe, indépendamment de toute comparaison ou de tout autre élément, ne me semble pas un critère significatif.

(177) Il s'agit, par exemple, des tombes de type *Kammergrab* (tombes constituées d'une véritable chambre en bois) et *Kreisgrab* (tombes entourées d'un fossé circulaire) ou des tombes sous *tumulus*.

(178) Les tombes sans mobilier peuvent être interprétées de différentes façons. A. GENRICH, *Grabbeigaben* (cité *supra*, n. 146), p. 212 et B. YOUNG, *Paganisme* (cité *supra*, n. 150), pp. 51-53, les résumant. H. AMENT, *Fränkische Gräber von Flonheim in Rheinhessen*, Berlin, 1970 (*G.D.V.*, Serie

plus intéressantes ont été faites par R. Christlein qui, sur base statistique, a proposé une classification des tombes suivant leur richesse : sans insister ici sur les tombes de type A1 (sans *sax* ou *spatha*), A2 (avec *sax*), B (avec *spatha*) définis de façon peut-être moins convaincante<sup>(179)</sup>, il faut signaler les tombes de type C (*C-Gräber*) où une série de pièces — dont plusieurs sont souvent associées — détermine un niveau élevé de richesse : mors ou éléments d'harnachements de chevaux (tombes masculines) ; fibules circulaires en or (*Goldscheibenfibeln*) ou fibules cloisonnées d'or (tombes féminines) ; vaisselle en bronze (souvent importée), seau avec décoration en bronze, anneaux d'or, ... (tombes masculines ou féminines).

L'utilisation de ces critères pour déterminer des tombes de la *Qualitätsgruppe C* a permis, une fois reportées sur un plan d'ensemble de la nécropole et interprétées topographiquement, d'établir, avec beaucoup de vraisemblance, que la richesse ne détermine pas de manière univoque la classe sociale et qu'à côté des tombes C de riches paysans, s'en trouvent d'autres, de même «qualité», qu'il faut indiscutablement lier à l'aristocratie mérovingienne<sup>(180)</sup>. R. Christlein a, plus récemment, isolé de son groupe C, quelques tombes tout à fait exceptionnelles — comme celles trouvées à Morken<sup>(181)</sup>, à Krefeld<sup>(182)</sup>, sous la cathédrale de Cologne<sup>(183)</sup> — et les a regroupées, à juste titre, en une *Qualitätsgruppe D*<sup>(184)</sup>. Ces résultats sont d'autant plus intéressants qu'ils rejoignent, à bien des égards, les recherches d'H. Ament sur les *Adelsgräber*<sup>(185)</sup> et certaines constatations de P. Périn<sup>(186)</sup>.

B. 5), pp. 139-140, a montré que des tombes sans mobilier ou peu dotées — et non pillées — renfermaient parfois les restes de personnages éminents.

(179) La différenciation (*A- et B-Gräber*) avait été faite en 1966 lors de la publication du cimetière de Marktoberdorf (R. CHRISTLEIN, *Das alamannische Reihengräberfeld von Marktoberdorf im Allgau*, Kallmünz, 1966). Des études postérieures sur les armes et les recherches personnelles de R. CHRISTLEIN (*Dissertation* sur ce thème à l'Université de Fribourg en 1967) lui ont permis de modifier et d'affiner sa première hypothèse : R. CHRISTLEIN, *Besitzabstufungen* (cité *supra*, n. 152).

(180) Voir ci-dessous, p. 50.

(181) K. BÖHNER, *Das Grab eines fränkischen Herren aus Morken im Rheinland*, dans *Neue Ausgrabungen in Deutschland*, Berlin, 1958, pp. 432-468 ; ID., *Das Grab eines fränkischen Herren aus Morken im Rheinland*, Cologne-Graz, 1959 (*Führer des rheinischen Landesmuseums in Bonn*, 4) ; O. DOPPELFELD et R. PIRLING, *Fränkische Fürsten im Rheinland. Die Gräber aus dem Kölner Dom, von Krefeld-Gellep und Morken*, Düsseldorf, 1966, pp. 66-74.

(182) R. PIRLING, *Fürstengrab* (cité *supra*, n. 90) ; O. DOPPELFELD et R. PIRLING, *Fränkische Fürsten* (cité *supra*, n. 181), pp. 50-65.

(183) O. DOPPELFELD, *Das fränkische Frauengrab unter dem Chor des Kölner Doms*, dans *Germania*, XXXVIII, 1960, pp. 89-113 ; ID., *Das fränkische Knabengrab unter dem Chor des Kölner Doms*, dans *Germania*, XLII, 1964, pp. 157-188 ; ID. et R. PIRLING, *Fränkische Fürsten* (cité *supra*, n. 181), pp. 30-48 ; K. BÖHNER, *Zur Zeitstellung* (cité *supra*, n. 58).

(184) R. CHRISTLEIN, *Die Alamannen* (cité *supra*, n. 52), p. 87. Cette optique avait déjà été annoncée dans R. CHRISTLEIN, *Besitzabstufungen* (cité *supra*, n. 152), p. 174, n. 111.

(185) H. AMENT, *Flonheim* (cité *supra*, n. 178), pp. 130-163.

(186) P. PERIN, *Tombes de chefs* (cité *supra*, n. 90), pp. 56-59.

D'autres tombes moins riches sont celles des libres ou, moins vraisemblablement, de non-libres ayant un certain avoir ; alors que les tombes peu ou mal dotées, éventuellement sans mobilier pour autant que des motifs religieux ou culturels n'aient pas été déterminants, seraient celles de pauvres, dont *a priori* on ne peut distinguer les libres, non-libres ou «semi-libres».

Sur la base du mobilier funéraire — dont les armes ne sont qu'un élément — ne sont possibles que des déductions concernant le niveau de fortune, et non le statut juridique du défunt ; certaines tombes pouvant toutefois être rattachées avec certitude à l'aristocratie ou du moins aux classes fortunées de la population.

#### b. — *Topographie du cimetière*

Comme il a déjà été dit, les cimetières mérovingiens, à la différence des nécropoles actuelles, ne se présentent pas sous la forme d'un alignement parfaitement régulier de tombes le long de chemins d'accès. On y trouve bien une direction globale (orientation la plus courante : tête à l'Ouest, regardant vers l'Est), mais des différences se marquent au niveau de la précision de celle-ci<sup>(187)</sup>. On y constate aussi une unité relative qui suppose, implicitement, le signalement des tombes en surface. De plus, dans la plupart des nécropoles, des groupes de tombes apparaissent<sup>(188)</sup> : leur présence n'est pas due au hasard. Il n'existe pas d'interprétation unique valable pour tous les cimetières. Chacun de ceux-ci doit être considéré comme une entité obéissant à des particularités historiques et géographiques propres ; je me contenterai donc d'évoquer quelques cas fréquents ou instructifs.

Une constatation, de plus en plus souvent faite par les fouilleurs, est l'existence d'une tombe légèrement plus ancienne que le reste de la nécropole qui s'ordonne<sup>(189)</sup> en fonction de cette première, appelée pour cette raison tombe de «fondateur», *Gründergrab*. Celle-ci, quelquefois particulièrement riche, est parfois accompagnée d'une autre : le mobilier — et/ou l'anthropologie — indiquent qu'il s'agit souvent d'un homme et d'une femme contemporains ; l'archéologue y voit

(187) Il existe bien sûr des exceptions. Certaines nécropoles n'ont aucune direction ou ordonnance privilégiée (par ex. Rosmeer ou Borsbeek). Dans d'autres il existe une grande régularité.

(188) À Rhenen, sur le Rhin, J. YPEY a pu déterminer 6 groupes identifiés aux *Sippen*, aux familles *lato sensu* (J. YPEY, *La chronologie du cimetière franc de Rhenen*, dans *Problèmes de chronologie*, pp. 51-57, surtout p. 54 ; Id., *Das fränkische Gräberfeld zu Rhenen, Prov. Utrecht*, dans *Ber. R.O.B.*, XXIII, 1973, pp. 289-312). À Bâle-Kleinhügingen, l'évolution du cimetière en deux groupes s'est faite à partir de deux tombes excentriques, les t. 63 et 212 (H. AMENT, *Flonheim*, cité *supra*, n. 178, p. 145).

(189) Il existe également des nécropoles où la tombe la plus ancienne ou la plus riche a une direction totalement différente du reste du cimetière. Ainsi à Vermand (B. YOUNG, *Paganisme*, cité *supra*, n. 150, p. 18).

volontiers le couple qui était à la tête du village dont dépendait la nécropole<sup>(190)</sup>. Si cette identification est exacte, on ne peut l'expliquer que par l'arrivée de nouveaux habitants — peut-être à l'origine du village — et la fondation d'une nouvelle nécropole<sup>(191)</sup>. On toucherait dès lors au problème de la conquête et de l'appropriation du sol. Parfois, les tombes «fondatrices» sont délibérément isolées du reste du cimetière dont elles ne conditionnent dès lors pas l'ordonnance ; la chronologie et la richesse de celles-ci amènent pourtant à la même conclusion. J'y reviendrai plus loin.

D'autres déductions peuvent être faites grâce à l'étude systématique de l'emplacement des tombes riches et de leur place souvent privilégiée dans les cimetières. Une nouvelle fois, il est patent que, dans l'état actuel des recherches, les seuls éléments d'interprétation vraiment probants sont liés à la couche supérieure de la société et qu'il est aléatoire de vouloir expliquer la pauvreté — relative ou absolue — des autres tombes par de subtiles, mais vaines considérations sur le rôle économique des défunts.

En indiquant sur le plan de la nécropole les tombes riches, déterminées par exemple suivant les critères objectifs de R. Christlein<sup>(192)</sup>, on peut distinguer deux types de situation :

(1) Les tombes riches (*C-Gräber*) sont réparties partout dans le cimetière<sup>(193)</sup>. Il n'y a donc pas volonté, liée à une conscience de groupe, de marquer une différence entre les habitants du village, fortunés ou non. R. Christlein voit dans ces tombes riches celles de paysans enrichis (*Spitze einer bäuerlichen Bevölkerung*) qui ne sont pas séparés socialement du reste des défunts<sup>(194)</sup> : leur indiscutable richesse supérieure serait due plus à la manifestation d'une fortune foncière qu'à l'appartenance à une aristocratie de sang ou de fonction. D'autres cas suggèrent cependant une interprétation plus nuancée<sup>(195)</sup>.

(190) Parmi les *Gründergräber* les plus évidentes, il faut mentionner la t. 47 sous *tumulus* et accompagnée d'une tombe, également sous *tumulus*, d'un cheval (t. 46), à Rübenach en Rhénanie : H. AMENT, *Le cimetière franc de Rübenach* (cité *supra*, n. 86), pp. 177 et 179.

(191) Un élémentaire bon sens indique néanmoins que le premier mort d'une communauté n'en est pas forcément le chef! Dès lors, quand il est dit qu'une nécropole s'ordonne sur un *Gründergrab*, il faut bien sûr exclure de cette affirmation certaines tombes médiocres. On ne peut d'ailleurs négliger l'hypothèse d'une orientation pour des raisons extérieures ou indéterminées, qui régirait celle de la nécropole dès sa première tombe, riche ou non.

(192) R. CHRISTLEIN, *Besitzabstufungen* (cité *supra*, n. 152).

(193) R. CHRISTLEIN, *Besitzabstufungen* (cité *supra*, n. 152), pp. 160-161, se réfère à Hailfingen et Schretzheim.

(194) R. CHRISTLEIN, *Besitzabstufungen* (cité *supra*, n. 152), p. 160.

(195) C'est le cas de tombes riches réparties dans la totalité du cimetière, mais auxquelles des

(2) Les tombes riches sont regroupées, soit en marge du cimetière — quelquefois au centre de celui-ci —, soit dans un autre lieu — par exemple l'église ou une autre nécropole.

(a) Les tombes ne sont pas disposées à leur place logique suivant la date du décès — après le dernier défunt du village —, mais bien dans un terrain réservé, une sorte de «concession funéraire» familiale ou sociale<sup>(196)</sup>. Dans ce cas, les tombes principales sont souvent marquées extérieurement, que ce soit par un *tumulus* (197) ou par un cercle qui entoure la tombe (198). Un exemple intéressant à ce point de vue est la nécropole, encore inédite, de Fridingen : on y observe que les tombes riches les plus anciennes sont réparties dans le cimetière, suivant en cela la première solution exposée, alors que dès le milieu du VII<sup>e</sup> siècle, les *C-Gräber* sont rassemblées en marge de la nécropole, sous de grands *tumuli* ; on est tenté de suivre R. Christlein qui y voit l'expression d'une montée sociale et d'une conscience de classe<sup>(198bis)</sup>.

Parmi les «concessions», il en est qui se trouvent au milieu de la nécropole : dans quelques-unes — telles Beerlegem ou Grossörner —, on remarque qu'aux tombes riches marquées tant par un matériel se distinguant ostensiblement des autres sépultures que par une construction particulièrement soignée<sup>(199)</sup> sont associées de nombreuses autres, alignées, sans mobilier. On a voulu y voir le lieu de repos de serviteurs ou autres dépendants des riches défunts<sup>(200)</sup>.

tombes pauvres sont manifestement rattachées (par ex. Beerlegem : H. ROOSSENS et J. GYSELINCK, *Een merovingisch grafveld te Beerlegem*, Bruxelles, 2 vol., 1974 (A.B., 170), ou Weimar : G. BEHM-BLANCKE, *Zur Sozialstruktur*, cité *supra*, n. 113, pp. 263-268) ; on ne peut parler ici de *primi inter pares*. Même raisonnement dans le cas de *D-Gräber*.

(196) Par exemple, à Pry dans le Namurois : A. DASNOY, *Les Germains* (cité *supra*, n. 9), p. 55 et *Id.*, *Pry* (cité *supra*, n. 16), pp. 72-73. Autres exemples (Staubing, Cologne-Müngersdorf et Junkersdorf) dans R. CHRISTLEIN, *Besitzabstufungen* (cité *supra*, n. 152), pp. 160-164.

(197) H. AMENT, *Merowingische Grabhügel*, dans *Althessen im Frankenreich*, Sigmaringen, 1975, pp. 63-93.

(198) Liste des *Kreisgräben* dans M. MARTIN, *Basel-Bernerring* (cité *supra*, n. 48), p. 26 et fig. 11, à laquelle on ajoutera deux exemples de Franchimont dans l'Entre-Sambre-et-Meuse (A. DIERKENS, Compte rendu de M. MARTIN, *Basel-Bernerring*, dans *L'Antiquité Classique*, XLVI, 1977, pp. 708-710) ainsi que de nombreuses fouilles exécutées après 1973.

(198bis) R. CHRISTLEIN, *Besitzabstufungen* (cité *supra*, n. 152), pp. 162-163 et fig. p. 165 ; H. REIM, *Fundstelle der Merowingerzeit auf Markung Fridingen a.D.*, *Kreis Tübingen*, dans *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, I, 1974, pp. 628-641.

(199) *Supra*, n. 177.

(200) H. ROOSSENS et J. ALENUS-LECERF, *Sépultures mérovingiennes du «Vieux cimetière» d'Arlon*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg-Arlon*, XCIV, 1963, pp. 7-189 (= A.B., 88), p. 166 ; M. MARTIN, *Basel-Bernerring* (cité *supra*, n. 48), pp. 155-164 ; M. MARTIN, *Le cimetière de Bâle-Bernerring (Suisse). Interprétation historique et sociale d'après la chronologie exacte des tombes*, dans *Problèmes de chronologie*, pp. 187-192, surtout p. 192.

Un examen chronologique poussé permet, parfois avec l'aide de l'anthropologie, de préciser — comme hypothèse — la nature des liens entre les différents défunts ainsi isolés. À Mézières, dans les Ardennes, P. Périn a pu suggérer que les trois «chefs» du début de la période mérovingienne se succèdent chronologiquement pendant 50 ans (t. 68 : vers 500 ; t. 66 : vers 520-530 ; t. 74 : 2<sup>e</sup> quart du VI<sup>e</sup> siècle) (201).

De façon analogue, il est fréquent que des archéologues rapprochent deux sépultures riches contemporaines, indiquant deux défunts de sexes différents enterrés à proximité l'un de l'autre, comme un couple de même rang social (202).

C'est probablement dans ce contexte qu'il faut insérer le groupe de tombes de Franchimont, «Colline du Tombeau», où 5 tombes étaient isolées matériellement du reste de la nécropole par un monument de pierre dont sont conservés le soubassement et les premières assises (203). Il faut rattacher au «monument» une tombe extrêmement soignée, située à proximité directe du mur sud (204). Même pillées (205), elles ont livré des pièces suffisamment évocatrices pour y voir un groupe de tombes des *potentes* locaux. Il semble préférable d'interpréter dans un sens social les restes de ce monument, que l'historiographie considère plus volontiers comme religieux (206).

(b) Il existe des nécropoles de type intermédiaire entre le précédent (2a) et le suivant (2c) : les tombes riches font partie de la nécropole mais l'isolement topographique y est manifeste (207).

(c) La catégorie probablement la plus intéressante est celle des cimetières formés exclusivement de tombes riches ou des monuments, églises principale-

(201) P. PERIN, *Tombes de chefs* (cité *supra*, n. 90), pp. 52 et 58.

(202) Par exemple à Rosmeer (H. ROOSENS, *Rosmeer*, II, cité *supra*, n. 116) ou Hamoir (J. ALENUS, *Hamoir*, II, cité *supra*, n. 116).

(203) Y. WAUTELET, *Une découverte intéressante à la nécropole mérovingienne de Franchimont*, dans *Acta Tres*, VII, 1968, pp. 49-58 ; *Id.*, *Une découverte intéressante à la nécropole mérovingienne de Franchimont (Namur)*, dans *Archéologie*, 1968, 2, pp. 79-82 ; *Id.*, *Une découverte intéressante à la nécropole mérovingienne de Franchimont (prov. Namur)*, dans *A.F.A.H.B.*, XLI : *Malines 1970*, II, pp. 132-136. Ces trois articles diffèrent sur l'interprétation du monument et des tombes qui y sont contenues. Je reviendrai sur cette question dans une monographie sur les deux cimetières mérovingiens de Franchimont (fouilles de la Société archéologique de Namur, 1877-1878), à paraître en 1980 à la Société archéologique de Namur.

(204) Y. WAUTELET, *Une nouvelle découverte intéressante à la nécropole mérovingienne de Franchimont (Namur)*, dans *Archéologie*, 1969, 2, pp. 88-89.

(205) *Supra*, n. 169.

(206) Depuis A. BEQUET, *Nos fouilles en 1880. Franchimont*, dans *A.S.A.N.*, XV, 1881, pp. 289-309, à la p. 306.

(207) R. CHRISTLEIN, *Besitzabstufungen* (cité *supra*, n. 152), pp. 167-168, cite comme exemple Beringen (Schaffhausen).

ment, regroupant des tombes riches<sup>(208)</sup> : la nécropole de Niederstotzingen<sup>(209)</sup>, celle de Bâle-Bernerring, où M. Martin a identifié trois cavaliers qui, entre 540 et 580/90, se sont succédé à la tête d'un petit groupe dont la composition a pu être établie avec grande vraisemblance grâce à des analyses anthropologiques, une chronologie minutieuse et un examen de chacune des pièces de mobilier<sup>(210)</sup> ; celle encore de Beckum où une très riche tombe de la première moitié du VII<sup>e</sup> siècle, entourée de 10 tombes de chevaux, semble avoir été à l'origine du lieu de repos *einer einziger führenden Familie*<sup>(211)</sup>. Quant à une nécropole contenue dans un bâtiment, l'exemple d'Arlon est parfaitement éloquent : dans l'église Saint-Martin, dont la fondation a pu, sur des critères archéologiques probants, être datée du deuxième quart du VI<sup>e</sup> siècle<sup>(212)</sup>, 19 tombes — parfois exceptionnellement riches — se sont succédé du deuxième quart du VI<sup>e</sup> siècle à la fin du siècle suivant<sup>(213)</sup>. À Flonheim, H. Ament est arrivé à une constatation analogue et a pu montrer que de nombreuses tombes sans mobilier devaient être interprétées, non comme tombes de pauvres ou de dépendants mais bien comme tombes de la même couche sociale supérieure qui, pour des raisons probablement religieuses, n'ont pas été dotées d'un mobilier funéraire<sup>(214)</sup>. On pourrait rattacher à ces exemples celui de Morken<sup>(215)</sup> et, dans une certaine mesure, les exemples plus somptueux de Saint-Denis ou de la cathédrale de Cologne<sup>(216)</sup>. Certains grands du monde mérovingien se sont fait enterrer dans une église (*Eigenkirche* ou autre édifice religieux prestigieux) préférant ainsi un lieu de repos sacré ... Dans cette optique, il est intéressant de citer l'exemple de Bülach<sup>(217)</sup> : quelques *C-Gräber* de la «famille fondatrice» peuvent être datées de la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle, aucune tombe riche n'est trouvée ensuite dans la nécropole qui, pourtant, fut employée encore

(208) R. CHRISTLEIN, *Besitzabstufungen* (cité *supra*, n. 152), pp. 166-170, se réfère à Langenenslingen, Risstissen et Niederstotzingen et rejoint ainsi H. AMENT, *Flonheim* (cité *supra*, n. 178), pp. 131-140.

(209) P. PAULSEN, *Alamannische Adelsgräber von Niederstotzingen*, Stuttgart, 1967.

(210) M. MARTIN, *Basel-Bernerring* (cité *supra*, n. 48) ; *Id.*, *Bâle-Bernerring* (cité *supra*, n. 200).

(211) H. AMENT, *Flonheim* (cité *supra*, n. 178), pp. 134-135.

(212) H. ROSENS et J. ALENUS, *Arlon* (cité *supra*, n. 200). Datation proposée par H. AMENT dans le remarquable compte rendu qu'il donna de cette étude (dans *Germania*, XLV, 1967, pp. 189-197) : 2<sup>e</sup> moitié du VI<sup>e</sup> siècle pour la t. 10 et le bâtiment mérovingien (et non pas ruines romaines comme le veulent certains). Voir, dans le même sens qu'H. AMENT, J. MERTENS, *Tombes mérovingiennes et églises chrétiennes. Arlon, Grobbendonk, Landen, Waha*, Bruxelles, 1976 (*A.B.* 187), p. 10 et A. DASNOY, *Les Germains* (cité *supra*, n. 9), p. 54.

(213) H. AMENT, *Flonheim* (cité *supra*, n. 178), pp. 131-134 et 160-161.

(214) H. AMENT, *Flonheim* (cité *supra*, n. 178), pp. 139-140.

(215) *Supra*, n. 181. Voir aussi H. AMENT, *Flonheim* (cité *supra*, n. 178), pp. 136-137.

(216) Judicieuse remarque d'H. AMENT, *Flonheim* (cité *supra*, n. 178), p. 161.

(217) R. CHRISTLEIN, *Besitzabstufungen* (cité *supra*, n. 152), pp. 170-172.



pendant tout le VII<sup>e</sup> siècle. Mais, dans le voisinage immédiate du cimetière, sous la *Laurentiuskirche*, fut découverte une tombe féminine du type C du VII<sup>e</sup> siècle ; il est tentant d'y voir la conséquence de l'influence du christianisme sur la classe supérieure de Bülach.

Dans les cimetières exhaustivement fouillés, il est donc possible de mettre en évidence certaines structures sociales ; la richesse de certaines inhumations, particulièrement au début de la période mérovingienne<sup>(218)</sup>, exprime la couche supérieure, dont la fortune peut avoir une origine foncière (riches propriétaires terriens) ou plus nettement sociale (problème de la «noblesse» mérovingienne). L'examen topographique montre que certains ont eu conscience de leur classe sociale ou de droits différents émanés de leurs possessions ou de leur naissance ; les relations entre cette aristocratie et le christianisme, attestées par de nombreux textes diplomatiques ou hagiographiques, trouvent aussi leur expression dans l'archéologie.

#### RELIGION

1. Les sources écrites qui permettent d'appréhender la christianisation de la Gaule, la lente pénétration de la religion nouvelle dans les villes et campagnes païennes et l'instauration progressive et définitive des structures chrétiennes évoquent peu la religion quotidienne des hommes de l'époque mérovingienne. Les textes nous montrent surtout l'action évangélisatrice de saints, d'évêques, de moines ; décrivent de façon souvent stéréotypée ou simpliste la conversion en masse des populations séduites par une personnalité brillante ou bouleversées par un miracle. On connaît aussi relativement bien la vie ou l'action de grands missionnaires, ainsi que quelques faits politiques déterminants (la conversion de Clovis, par exemple).

Mais les sources sont souvent tendancieuses et unilatérales : les textes normatifs montrent à peine les résistances païennes ou la réalité de l'implantation du christianisme en milieu rural. Par son caractère objectif, l'archéologie autorise certaines déductions et interprétations qui confirment et précisent les données textuelles.

Les recherches historiques actuelles<sup>(219)</sup> soulignent le rôle déterminant du pouvoir civil dans l'évangélisation. Quelques structures chrétiennes étaient déjà

(218) Voir *infra* p. 61 et n. 254.

(219) À ce propos, voir la remarquable synthèse de K. F. WERNER, *Le rôle de l'aristocratie dans la christianisation du nord-est de la Gaule*, dans *La christianisation des pays entre Loire et Rhin (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles)*, Actes du colloque de Nanterre (= *Revue d'Histoire de l'Église de France*, LXII, n° 168, 1976), pp. 45-73 ; et M. HEINZELMANN, *L'aristocratie et les évêchés entre Loire et Rhin jusqu'à la fin du VII<sup>e</sup> siècle*, dans *ibid.*, pp. 75-90.

installées au IV<sup>e</sup> siècle dans les grandes villes de Gaule et le long des fleuves, mais l'essentiel des églises et des monastères furent implantés pendant cette période mérovingienne tant décriée par les écrivains religieux eux-mêmes. C'est l'aristocratie du Haut Moyen Âge qui, par idéal religieux et par intérêt politique, a pris en main l'expansion du christianisme en Occident. Les évêques appartenaient, dans leur grande majorité, aux mêmes familles — souvent d'origine gallo-romaine — que les hauts fonctionnaires de la cour et les représentants de l'aristocratie mérovingienne. Les monastères étaient fondés par les grandes familles de propriétaires fonciers — ou avec leur bienveillant accord — sur leurs propres terres, puis dotés et favorisés. Les missions évangélisatrices bénéficiaient de l'appui du pouvoir civil et l'on connaît bien des liens étroits, sinon amicaux ou familiaux, entre les évangélistes et les *potentes* du moment.

Il est bon aussi d'insister sur le caractère peu contraignant — du moins au niveau institutionnel et à celui de la pratique quotidienne<sup>(220)</sup> — de l'église d'époque mérovingienne ; comment, d'ailleurs, aurait-elle pu faire respecter une discipline rigide dans les campagnes où elle ne disposait encore d'aucune infrastructure stable en l'absence de paroisses bien délimitées ou d'églises permanentes avec un clergé fixe ? Le rayonnement des monastères ne peut être négligé comme point d'appui de la religion nouvelle. Le siège épiscopal, souvent fort éloigné, ne représentait pas une autorité menaçante ... Toute étude sur le christianisme au Haut Moyen Âge doit d'abord établir les obligations réelles du chrétien, par exemple en matière de sacrements (seuls le baptême et la sépulture étaient peut-être obligatoires) ou d'assistance à la messe, ainsi que l'état de l'infrastructure administrative (en quoi consistait alors concrètement la paroisse ?). Cette démarche préalable a pour but d'éviter le piège des anachronismes particulièrement insidieux.

De plus, il convient de ne pas se leurrer sur la valeur des mots : les textes, tant anciens que contemporains, parlent volontiers de *conversion*, d'*évangélisation*, de *christianisation*, comme si on pouvait distinguer, de façon manichéenne, une région païenne devenue en une fois adepte de la religion nouvelle, après la venue d'un saint déterminant une prise de conscience décisive. Même dans le cas idéal où un évangéliste aurait baptisé une population consentante, comment celle-ci vivra-t-elle le christianisme ? Le baptême signifiera-t-il l'abandon des coutumes ancestrales ou des habitudes religieuses ? Concernant un monde rural dépourvu de

(220) Bon exemple dans les rites du mariage (*Il matrimonio nella società alto-medievale. Spoleto 22-28 aprile 1976*, Spolète, 2 vol., 1978).

toute infrastructure paroissiale<sup>(221)</sup>, de tout encadrement idéologique permanent, poser la question suffit à la résoudre. La population en revenait, au moins partiellement, à ses croyances païennes, préalablement expurgées — dans la meilleure des situations — d'excès trop visibles : temples ou idoles, cultes aux éléments naturels. Au reste, le plus souvent, ces croyances étaient utilisées par le christianisme dans le but délibéré et conscient — certains textes en font foi<sup>(222)</sup> — de récupérer à son profit les anciennes habitudes : les sources autrefois honorées au nom d'un dieu gallo-romain ou en tant qu'élément naturel divinisé, gardent les mêmes propriétés guérisseuses, mais sont rattachées au panthéon chrétien. D'anciens temples romains servent de base à des chapelles ou des églises, comme à Elst, Tavigny ou Fontaine-Valmont<sup>(223)</sup>. On pourrait multiplier les exemples<sup>(224)</sup>. Dès lors, quand il s'agit d'interpréter, sur la base du matériel archéologique, la présence réelle d'un sentiment immatériel, une prudence méthodologique est indispensable.

## 2. Rites funéraires

Trois éléments surtout dans les rites funéraires ont été souvent choisis comme témoignant du passage d'une civilisation païenne au christianisme : l'abandon de l'incinération au profit de l'inhumation ; l'orientation — au sens précis du terme — des tombes ; et l'abandon du mobilier funéraire. Cette triple évolution est parfaitement sensible entre une tombe gallo-romaine des premiers siècles de la conquête (incinération, aucune orientation, mobilier funéraire)<sup>(225)</sup> et une tombe caro-

(221) Du moins au moment de la «conversion». Il a fallu au christianisme plusieurs siècles pour établir un encadrement idéologique permanent dans le monde rural du Haut Moyen Âge.

(222) Voir un passage très suggestif d'une lettre de Grégoire le Grand (pape de 590 à 604) au prieur Augustin (*Ep.*, XI, 56) : «Il n'est pas nécessaire de détruire les temples, seules les idoles qui y sont exposées doivent être brisées. Que les temples soient aspergés d'eau bénite, qu'on y élève des autels et qu'on y place des reliques. Comme les païens ont l'habitude de fêter les démons en immolant des taureaux, il faut instituer une autre solennité à la place de celle-ci, par exemple le jour de la dédicace de l'église.(...)», cité par P. RICHÉ, *Les invasions barbares*, Paris, 4<sup>e</sup> éd., 1968 (*Que sais-je?*, n° 566), pp. 106-107.

(223) L'actuelle chapelle dédiée à saint Guidon, patron des chevaux, est édiflée sur la base d'une colonne gallo-romaine au «cavalier à l'anguipède». Cf. G. FAIDER-FEYTMANS, *Fouilles du Musée royal de Mariemont. Le site des Castellains à Fontaine-Valmont*, dans *Cahiers de Mariemont*, VII, 1976, pp. 6-53, à la p. 13. À Tavigny, l'église Saint-Martin a été édiflée sur un *fanum* gallo-romain, cf. J. MERTENS et A. MATTHYS, *Tavigny Saint-Martin. Lieu de culte romain et médiéval*, Bruxelles, 1971 (*A.B.*, 126).

(224) Voir, par exemple, P. RICHÉ, *Les invasions barbares* (cité *supra*, n. 222), p. 107 ou E. SALIN, *La civilisation mérovingienne*, I : *Les idées et les faits*, Paris, 1950, p. 83 et nn. 1-6.

(225) Synthèse des caractéristiques romaines dans A. VAN DOORSELAER, *Les nécropoles d'époque romaine en Gaule septentrionale*, Bruges, 1967 (*Dissertationes Archaeologicae Gandenses*, X).

lingienne (inhumation, orientation Est-Ouest, absence de mobilier funéraire, le plus souvent cimetière associé à l'église paroissiale). Cette opposition nette doit cependant être nuancée dans son déroulement chronologique et dans ses motivations précises.

#### a. — *Incinération/inhumation*

L'inhumation et l'incinération ont souvent rivalisé ; on connaît de nombreux exemples de populations inhumantes supplantant (ou supplantées par) des populations incinérantes. Dans l'Empire romain, tout comme dans le monde grec, les deux rites se sont côtoyés, avec une nette préférence pour l'incinération. L'inhumation restait alors la caractéristique d'une élite qui, pour des idées philosophiques, parfois religieuses ou familiales traditionnelles, refusait la crémation<sup>(226)</sup>. Dans nos régions, aux I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> siècles, l'incinération est seule attestée<sup>(227)</sup>, mais dès le IV<sup>e</sup> siècle, apparaissent, de plus en plus fréquentes, des tombes à inhumation. Il y a deux raisons à ce phénomène : tout d'abord, l'implantation en Gaule dès la fin du III<sup>e</sup> siècle de populations germaniques (*laeti* puis *foederati*) qui pratiquaient l'inhumation ; ensuite, l'influence culturelle de Rome et de la romanité où, sous l'influence des religions orientales — dont le christianisme — et de la philosophie néo-platonicienne, l'inhumation était pratiquée par les chrétiens et les païens<sup>(228)</sup>. Ce n'est qu'au VIII<sup>e</sup> siècle que le christianisme condamna ouvertement l'incinération, assimilée au paganisme<sup>(229)</sup> et l'on cite le cas d'incinérations chrétiennes au I<sup>er</sup> siècle<sup>(230)</sup>. Il n'en reste pas moins qu'à la période mérovingienne, alors que le dogme de la résurrection des corps au Jugement dernier était affirmé, un chrétien ne se faisait guère incinérer. Si donc une incinération implique bien le paganisme, l'inhumation n'apporte aucun élément précis sur la religion du défunt. Cette dernière pratique, indiscutablement favorisée par le christianisme d'époque mérovingienne, doit être considérée comme le rite normal du Haut Moyen Âge.

(226) Ainsi le philosophe pythagoricien Varron ou la famille des Scipions. Cf. A. AUDIN, *Inhumation et incinération*, dans *Latomus*, XIX, 1960, pp. 312-322 et 518-532.

(227) A. VAN DOORSELAER, *Nécropoles* (cité *supra*, n. 225), p. 51, donne un tableau très clair et plus nuancé.

(228) Le nombre de sarcophages de cette période semble un bon indice, révélateur du changement de mentalités.

(229) *Si quis corpus defuncti hominis secundum ritum paganorum flamma consumi fecerit et ossa eius ad cinerem redierit, capitae punietur* (Capitulaire «saxon» de 787 : cf. C. DE CLERCQ, *La législation religieuse franque de Clovis à Charlemagne*, Paris-Louvain, 1936, pp. 168-169 et, pour la date, p. 379), texte cité d'après M.G.H., *Cap.*, I, p. 69 (éd. BORETIUS).

(230) A. VAN DOORSELAER, *Nécropoles* (cité *supra*, n. 225), p. 45 ; W. A. VAN ES, *Grafritueel en kerstening*, Bussum, 1968, p. 9.

Les incinérations mérovingiennes sont rares en Belgique<sup>(231)</sup> alors qu'au nord et à l'est du Rhin, de très nombreux exemples sont attestés jusqu'en pleine époque carolingienne. La nécropole mérovingienne de Grobbendonk en Toxandrie en offre un témoignage particulièrement intéressant : une tombe double à incinération (t. 48 : un homme et une femme d'une quarantaine d'années) est strictement contemporaine d'une tombe double à inhumation (t. 44 : un homme et une femme dont l'âge ne peut être déterminé) : une céramique biconique portant une décoration imprimée avec la même molette a été en effet retrouvée dans chacun des deux tombes datables de la fin du VI<sup>e</sup> siècle<sup>(232)</sup>.

#### b. — Orientation

Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, on a vu dans la direction Ouest-Est de la sépulture (tête à l'Ouest, regardant vers le soleil levant) une preuve du christianisme<sup>(233)</sup> ; les textes médiévaux font en effet allusion à l'*orientation* comme disposition obligatoire des tombes, à l'exemple des églises. Cette disposition Ouest-Est, en effet, est la plus fréquente pendant l'époque mérovingienne, mais on trouve aussi des nécropoles entièrement Nord-Sud ou Sud-Nord, ainsi que des nécropoles où plusieurs dispositions sont attestées<sup>(234)</sup>. Des études plus précises ont pu établir que l'importance accordée à l'orientation était faible : des tombes Nord-Sud étaient indiscutablement chrétiennes, alors que l'orientation Ouest-Est touchait déjà les païens dès le Haut Empire romain<sup>(235)</sup>. La direction des sépultures peut vraisemblablement être expliquée par des raisons ethniques et culturelles : la disposition Nord-Sud se retrouve par exemple dans les nécropoles du Namurois (Samson, Éprave, Surice, Merlemont, Franchimont, ...), quelques cimetières des Ardennes (Lumes) et de la

(231) Voir P. HOMBERT, *Les sépultures mérovingiennes par incinération en Belgique*, dans *Revue Archéologique*, n.s., XXXVI, 1950, pp. 96-102. H. ROOSENS, *Quelques particularités des cimetières mérovingiens du nord de la Belgique*, dans *Acta Tres*, VII, 1968, pp. 35-46 (= *A.B.*, 108), cite l'incinération comme une des caractéristiques du nord de la Belgique et des Pays-Bas à l'époque mérovingienne. Certains exemples de la vallée de l'Escaut résultent, en fait, d'une mauvaise lecture des rapports de fouilles anciens ou d'interprétations abusives (article polémique d'A. VAN DOORSELAER, *La vallée de l'Escaut à l'époque mérovingienne. Quelques réflexions critiques*, dans *Helinium*, XVII, 1977, 3, pp. 209-230, surtout pp. 218-227).

(232) P. JANSSENS et H. ROOSENS, *Lijkverbranding en lijkbegruving op het merovingisch grafveld te Grobbendonk*, dans *Helinium*, III, 1963, pp. 265-272 (= *A.B.*, 71).

(233) Résumé de l'historiographie et *status quaestionis* dans B. YOUNG, *Paganisme* (cité *supra*, n. 150), pp. 16-24.

(234) Voir *supra* p. 49 et nn. 187-189.

(235) W. A. VAN ES, *Grafritueel* (cité *supra*, n. 230), p. 10 ; A. VAN DOORSELAER, *Nécropoles* (cité *supra*, n. 225), pp. 83-84.

Famenne (Hamoir)<sup>(236)</sup>. Par ailleurs, il a déjà été dit que certaines nécropoles avaient une orientation déterminée par des éléments topographiques ou géographiques, ou par le *Gründergrab*. On suivra donc volontiers B. Young et Van Es qui montrent indépendamment l'un de l'autre<sup>(237)</sup> que l'église chrétienne n'a pas, pendant l'époque mérovingienne, imposé de direction aux tombes<sup>(238)</sup> même si l'orientation *stricto sensu* a très vite été interprétée dans le sens chrétien<sup>(239)</sup>. En l'absence de législation religieuse, d'autres critères — géographiques, par exemple — ont été retenus<sup>(240)</sup>.

Seules des études statistiques poussées et précises<sup>(241)</sup> pourront expliquer le sens de l'orientation, établir des groupes — peut-être probants — de nécropoles suivant une même direction<sup>(242)</sup>, démontrer le changement fréquent de direction au début du v<sup>e</sup> siècle pour adopter l'orientation<sup>(243)</sup>. Il ne faut sûrement pas exclure une

(236) Furfooz : A. DASNOY, *Furfooz* (cité *supra*, n. 16), pp. 129 et 133 ; Samson : A. DASNOY, *Samson* (cité *supra*, n. 16), p. 279 ; Rochefort : A. DASNOY, *Rochefort* (cité *supra*, n. 16), pp. 12-13 ; Éprave : A. DASNOY, *Éprave* (cité *supra*, n. 16), p. 66 ; Surice : Y. WAUTELET, *La nécropole mérovingienne de Surice*, dans *Acta Tres*, VII, 1968, pp. 59-106 (= *A.B.*, 107), pp. 50-51 ; Merlemont «Bois de la Forêt» : Y. WAUTELET, *La nécropole franque de Merlemont*, Bruxelles, 1967 (*A.B.*, 100), pp. 83-84 ; Hamoir : J. ALENUS, *Hamoir*, II (cité *supra*, n. 116), pp. 7-8 ; Lumes : E. SERVAT, *Ensembles archéologiques mérovingiens de la région ardennaise*, 2. *Le site de Lumes*, dans *Revue historique ardennaise*, VIII, 1973, pp. 1-47, aux pp. 4 et 37. Voir aussi B. YOUNG, *Paganisme* (cité *supra*, n. 150), pp. 17-18 et 20-21 ; H. ROOSENS, *Quelques particularités* (cité *supra*, n. 231), p. 42 ; A. DASNOY, *Quelques tombes* (cité *supra*, n. 66), pp. 37-39.

(237) B. YOUNG, *Paganisme* (cité *supra*, n. 150), pp. 19 et 23 ; W. A. VAN ES, *Grafritueel* (cité *supra*, n. 230), pp. 9-10.

(238) Cette direction absolue était déjà impossible dans les catacombes, comme le remarque W. A. VAN ES, *Grafritueel* (cité *supra*, n. 230), p. 10.

(239) Le site de Lumes (E. SERVAT, *Lumes*, cité *supra*, n. 231 ; B. YOUNG, *Paganisme*, cité *supra*, n. 150, p. 23) est particulièrement intéressant. Dans une nécropole disposée Nord-Sud, une tombe — t. 59 — Est-Ouest contient les restes d'une femme enterrée avec deux objets à symboles chrétiens indiscutables. On peut raisonnablement penser que le christianisme explique ici l'adoption d'une coutume funéraire différente.

(240) B. YOUNG, *Paganisme* (cité *supra*, n. 150), p. 23 : «Le silence des documents nous paraît significatif à cet égard : dans les domaines où les autorités religieuses ne cherchent pas à imposer leur ordre, on peut s'attendre à une certaine part de hasard. C'était la famille, l'individu peut-être, au mieux la communauté qui agissait là. Leurs motifs nous échappent ; nous ne pouvons que le rapporter à une tradition.»

(241) Celles-ci ne pourront concerner — sauf exceptions — les sites «fouillés» au siècle dernier et dont on doit considérer bien des éléments comme définitivement perdus à la science. E. SALIN, *La civilisation mérovingienne*, II : *Les sépultures*, Paris, 1952, pp. 193-194, suggérait un examen précis des relations entre l'axe d'une tombe et la direction du lever du soleil.

(242) J. WERNER, *Les tombes de Haillot et leur axe Nord-Sud*, dans J. BREUER et H. ROOSENS, *Haillot* (cité *supra*, n. 16), pp. 299-306 (= annexe I).

(243) B. YOUNG, *Paganisme* (cité *supra*, n. 150), pp. 19-20.

signification sociale pour les inhumations riches dirigées dans un autre sens que le reste de la nécropole<sup>(244)</sup>.

Quoiqu'il en soit, l'orientation d'une tombe ne démontre nullement la «christianité»<sup>(244bis)</sup> du défunt ; la direction d'une sépulture ne semble pas devoir être mise en rapport direct avec une croyance précise.

### c. — *Abandon du mobilier funéraire*

Le dépôt de mobilier funéraire dans la tombe d'un défunt est une des caractéristiques les plus constantes de l'Occident pré- et protohistorique ; également adoptée dans les provinces de l'Empire romain, cette coutume ne sera sérieusement mise en question qu'aux IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles, puis, définitivement au VIII<sup>e</sup> siècle. Sans entrer ici dans les raisons détaillées de cette pratique, il est évident qu'il faut la rapprocher de pensées religieuses envisageant une vie matérielle de l'âme dans la tombe ou une vie, dans l'au-delà, semblable à celle que le défunt eut sur terre<sup>(245)</sup> ; des facteurs culturels et juridiques, tout comme des justifications religieuses ou philosophiques *a posteriori*, expliquent la permanence de la coutume<sup>(246)</sup>.

On observe donc deux période d'abandon du mobilier : le Bas-Empire et l'extrême fin de la période mérovingienne ; il en résulte, pour l'archéologue une grande difficulté de datation des sépultures sans mobilier de cette époque. Les raisons de cet abandon ont souvent été cherchées dans l'influence grandissante du christianisme : c'eût été contraire à la conception immatérielle de l'âme que de lui donner des offrandes alimentaires et méconnaître le sens du Jugement dernier que de doter le défunt d'objets de la vie quotidienne ou rappelant la fonction sociale. Cette explication n'est pas entièrement fautive, mais n'est pas assez nuancée et donne la part beaucoup trop belle au christianisme ...

Le christianisme mérovingien n'a jamais condamné le dépôt du mobilier funéraire ; il a d'ailleurs cautionné des textes normatifs qui prévoient des peines sévères contre les pilliers de tombes — preuve implicite que le mobilier n'est pas condamné en lui-même<sup>(247)</sup> — et l'on connaît d'innombrables tombes chrétiennes, par exemple sous des églises, qui contenaient un riche mobilier<sup>(248)</sup>. De plus, le

(244) Voir *supra*, p. 50.

(244bis) Par «christianité», pendant du *christianitas* latin, j'entends l'appartenance à la religion chrétienne, le fait d'être chrétien.

(245) B. YOUNG, *Paganisme* (cité *supra*, n. 150), pp. 6-7 ; A. GENRICH, *Grabbeigaben* (cité *supra*, n. 146), pp. 189-191 ; Cl. REDLICH, *Erbrecht* (cité *supra*, n. 149), pp. 177-178.

(246) *Supra*, n. 245.

(247) B. YOUNG, *Paganisme* (cité *supra*, n. 150), pp. 8-9 ; A. GENRICH, *Grabbeigaben* (cité *supra*, n. 146), p. 201 ; Cl. REDLICH, *Erbrecht* (cité *supra*, n. 149), p. 179.

(248) Voir les exemples de la tombe d'Arégonde envisagée *supra*, p. 22 et nn. 35-38, des tombes

cérémonial funéraire royal ou épiscopal témoigne que, pendant tout l'Ancien Régime, l'Église a toléré et encouragé certains dépôts funéraires, auxquels était souvent attachée une valeur symbolique (249).

Dans l'Empire romain, les religions et philosophies accordant un statut immatériel à l'âme et insistant davantage sur le spiritualisme platonicien ou néo-platonicien, recueillaient un succès croissant. De plus, la dotation en mobilier funéraire est jugée comme un inutile gaspillage et des mesures seront prises, par exemple, pour interdire le dépôt de pièces précieuses dans les tombes (250). Cette tendance est surtout sensible dans le monde gréco-romain, mais par un lent processus d'acculturation et d'influences, pénètre — tout comme l'inhumation au détriment de l'incinération — dans les régions marginales de l'Empire, entre autre la Gaule. La raréfaction, puis l'abandon du mobilier funéraire en Gaule aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles se généraliseront, à l'exception toutefois des sépultures d'auxiliaires — Lètes, fédérés, ... — germaniques installés dans nos régions et conservant là une partie de leurs traditions. Les tombes à armes du Bas-Empire, par exemple, perpétuent sur le plan archéologique le souvenir d'une classe de guerriers-paysans, dont la fonction était héréditaire (251). On a pu proposer que les «gallo-romains» autochtones ont continué à enterrer leurs morts sans mobilier jusque tard dans le V<sup>e</sup> siècle, alors que les nouveaux arrivants germaniques auraient enterré leurs défunts avec un matériel funéraire (252). De plus, il a pu être prouvé que des tombes sans mobilier se retrouvaient pendant la totalité de la période romaine et qu'il fallait souvent y voir, non l'expression d'une religion ou de croyances, mais plutôt d'une structure sociale ou économique liée à la richesse du mort (253).

Sous l'influence germanique croissante, l'habitude de déposer un mobilier funéraire reprend vigueur dans la totalité de la Gaule, surtout dès l'extrême fin du V<sup>e</sup> siècle et le début du VI<sup>e</sup> siècle. Par des moyens comparatifs probants, G. Kossack a montré que le luxe funéraire est le reflet de l'opposition entre une culture marginale (*Randkultur*) et une culture développée (*Hochkultur*) (254) ; dans cette

sous la cathédrale de Cologne (*supra*, p. 48 et n. 183) ou sous l'église Saints-Ulrich-et-Afra d'Augsbourg (J. WERNER [éd.], *Die Ausgrabungen in St. Ulrich und Afra in Augsburg 1961-1968*, Munich, 2 vol., 1977). Cas spectaculaires dans K. H. KRÜGER, *Königsgrabkirchen* (cité *supra*, n. 34).

(249) Ainsi les funérailles royales (A. ERLANDE-BRANDEBOURG, *Le roi est mort*, cité *supra*, n. 34) ou de hauts dignitaires de l'Église (B. YOUNG, *Paganisme*, cité *supra*, n. 150, p. 66).

(250) Par exemple A. VAN DOORSELAER, *Nécropoles* (cité *supra*, n. 225), pp. 139-141 ou E. SALIN, *Civilisation*, II (cité *supra*, n. 241), pp. 223-236.

(251) Voir la bibliographie donnée *supra*, n. 9.

(252) P. PERIN, *Les Ardennes à l'époque mérovingienne. Étude archéologique*, dans *Études Ardennaises*, n° 50, 1967, pp. 1-46, aux pp. 38-39.

(253) *Supra*, n. 178.

(254) G. KOSSACK, *Prunkgräber*, dans *Festschrift Werner*, I, pp. 3-33.



optique, il devient possible d'expliquer pourquoi les tombes riches du début de la période mérovingienne («type Flonheim-Gültlingen»)<sup>(255)</sup> témoignent d'un faste beaucoup plus remarquable que celles du VII<sup>e</sup> siècle. Celles-là indiqueraient la volonté d'ostentation et d'affirmation du nouveau pouvoir franc en Gaule face au prestige de la cour impériale et du passé romain ; alors que celles-ci refléteraient seulement une volonté d'affirmation sociale, assagie, indice d'un régime installé<sup>(256)</sup>.

Mais que ce soit pour les tombes riches ou pour des sépultures moins bien dotées, la présence d'un mobilier doit être expliquée par l'apport en Gaule d'une coutume extrêmement vivace en Germanie (à un autre niveau, *Hochkultur* dans l'Empire, *Randkultur* au-delà du Rhin) qui revalorise ainsi les valeurs traditionnelles gauloises et gallo-romaines.

Le lent abandon du mobilier funéraire à la fin de l'époque mérovingienne est l'indiscutable conséquence de la force croissante du christianisme tout comme, aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles, il était en Gaule le reflet, direct et indirect (*via* le modèle romain proposé en exemple) d'idées philosophiques et religieuses insistant sur le statut immatériel de l'âme. Dès lors, il convient de reconnaître que l'Église, par ses conceptions métaphysiques spiritualistes et par son action permanente et virulente contre certains aspects, visiblement trop matérialistes, du monde gallo-romain<sup>(257)</sup>, a influencé de manière déterminante l'évolution des coutumes funéraires en ce domaine.

Néanmoins, au départ d'une tombe, aucune déduction n'est possible, aucune réglementation univoque n'existe et n'a existé ; la disparition du mobilier funéraire est un phénomène d'époque, lié à la diffusion de la religion chrétienne. Une tombe à mobilier ne témoigne nullement d'un paganisme militant, tout comme une sépulture sans mobilier n'est pas une preuve de christianisme.

En résumé<sup>(258)</sup>, les trois rites funéraires — inhumation, orientation, abandon du mobilier funéraire — ont été encouragés par le christianisme qui a contribué de façon décisive à leur adoption au VIII<sup>e</sup> siècle ; ils ne sont néanmoins nullement spécifiques de cette religion et ne constituent pas des *preuves*, ni même des indices.

(255) Ce type, établi par J. WERNER, *Münzdattierte Grabfunde* (cité *supra*, n. 66), pp. 30-34, a souvent été étudié. Voir, par exemple, H. AMENT, *Flonheim* (cité *supra*, n. 178).

(256) Il me semble non fondé de tirer argument de la moindre richesse absolue des tombes du VII<sup>e</sup> siècle pour supposer une faiblesse de l'économie mérovingienne.

(257) Les sermons de saint Césaire ou de saint Éloi, les décisions conciliaires contre les offrandes alimentaires aux défunts en sont une preuve évidente : B. YOUNG, *Paganisme* (cité *supra*, n. 150), p. 11 ; E. VACANDARD, *L'idolâtrie en Gaule au VI<sup>e</sup> et au VII<sup>e</sup> siècle*, dans *Revue des Questions historiques*, LXV, 1899, pp. 424-454, aux pp. 427, 429, 443-445.

(258) D'autres aspects de la problématique du passage du paganisme au christianisme d'après les rites funéraires ont été traités dans l'article souvent cité (n. 150) de B. YOUNG, *Paganisme*.

La démarche inverse — preuves du paganisme d'après les rites funéraires — pose autant de difficultés méthodologiques. L'ensevelissement d'animaux (chevaux, chiens) à proximité des sépultures peut témoigner d'une conception excessive du « mobilier » funéraire, indice de richesse ou marque d'appartenance au défunt <sup>(259)</sup>. Les tombes encerclées de cendres ou d'un fossé (*Kreisgräber*) sont plutôt un indice de valeur sociale, tout comme l'enterrement sous un *tumulus* <sup>(260)</sup>. Quelques éléments plus précis peuvent cependant être retenus : une incinération mérovingienne ne peut être guère effectuée par un chrétien <sup>(261)</sup> ; le dépôt d'offrandes alimentaires serait, dans certains cas <sup>(262)</sup>, susceptible de signifier la survie d'idées matérialistes incompatibles avec la religion chrétienne. Quant aux traces de feux dans les tombes apparemment destinées à la purification, ou aux repas funéraires pris sur le cimetière <sup>(263)</sup>, on pourrait y voir une permanence de croyances ou d'habitudes culturelles plutôt qu'une trace de paganisme.

Les conclusions de l'historien sont donc bien minces en ce domaine ; faute d'éléments plus précis <sup>(264)</sup>, la plupart des rites ne donnent aucun renseignement indiscutable sur le sentiment religieux du défunt. Seule l'incinération du défunt témoignerait avec certitude du paganisme, et l'inhumation à côté de l'église de l'implantation du christianisme ...

### 3. Symboles chrétiens sur les objets <sup>(265)</sup>

L'étude critique de certains objets archéologiques portant des symboles ou des décors chrétiens, permet d'appréhender l'existence du christianisme dans une

(259) Voir *supra*, p. 44 et n. 150.

(260) Voir *supra*, p. 51 et n. 197. H. AMENT, *Archäologie des Merowingerreiches. Literaturbericht 1977*, dans *Ber. R.G.K.*, LVIII, 1977, 2, à la p. 668, n° 7747, fait cependant de ces éléments, un « wichtiges Material zur Frage der paganen Züge am merowingischen Begräbnisbrauch ».

(261) Voir *supra*, p. 57.

(262) Il faudrait, en tout cas, éliminer des restes alimentaires potentiellement païens, certains mets ou boissons qui peuvent aussi avoir une valeur chrétienne : eau, miel, vin. De plus, dans deux tombes découvertes sous l'église Saint-Séverin de Cologne (ce qui suppose, pour le moins, un contrôle de l'Église sur le déroulement de la cérémonie funéraire), on a découvert des plats cuisinés : poulet frit, viandes aux épices, œufs aux herbes. Cf. B. YOUNG, *Paganisme* (cité *supra*, n. 150), p. 40 ; E. SALIN, *La civilisation mérovingienne*, IV : *Les croyances*, Paris, 1959, p. 32.

(263) Ces repas ont été vigoureusement condamnés par l'Église. Cf. *supra*, n. 257.

(264) Doivent intervenir ici d'autres critères, tels la chronologie précise de la tombe, le contexte régional et historique ... et la vraisemblance, l'hypothèse légitime.

(265) Pour les justifications et références de ce paragraphe, je me permets de renvoyer à l'article annoncé *supra*, n. \*. Voir déjà les précieuses indications d'A. DASNAY, *Les plus anciens objets à décor chrétien de la région de Rochefort*, dans *Trésors d'art de l'ancien doyenné de Rochefort*, Musée de Rochefort, 1966, pp. 31-32 et de V. МИЛОЈИЋ, *Zur Frage des Christentums in Bayern zur Merowingerzeit*, dans *Jahrbuch R.G.Z.M.*, XIII, 1966, pp. 231-264.

communauté ou, plus exactement, chez le défunt à qui ils étaient liés. Il s'agit néanmoins d'être particulièrement prudent et d'éviter toute généralisation hâtive : des distinctions méthodologiques sont indispensables.

a. — *Symboles chrétiens*

Tous les signes qui peuvent être interprétés comme chrétiens, ne le sont pas forcément. Ainsi une simple croix, intersection de deux lignes, n'est pas toujours chrétienne : par exemple, les molettes décorant les céramiques biconiques typiques des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles sont fréquemment constituées de motifs géométriques simples : triangles, carrés, rectangles ; souvent des combinaisons font apparaître des croix qui n'ont, bien sûr, rien de chrétien. De même, les fibules circulaires sont, pour la plupart, décorées suivant une division en trois ou quatre, ou des multiples de trois et quatre : cette division est d'ordre pratique et n'a rien à voir *a priori* avec la Trinité ou la Croix <sup>(266)</sup>.

Les scènes figurées qui ornent les objets n'ont pas toujours un sens chrétien univoque : si le paon ou le cerf s'abreuvant à la Fontaine de vie est bien un motif courant de l'iconographie paléo-chrétienne, il est beaucoup plus difficile de donner une même interprétation au griffon (ou hippogriffe) buvant dans une coupe <sup>(267)</sup>. Certains motifs païens, repris par le christianisme qui leur a donné une valeur propre, peuvent, au départ de l'objet et sans plus de précision, être considérés comme païens ou comme chrétiens.

Au niveau de la démarche critique, peuvent être seuls retenus ici comme chrétiens :

- (1) les croix dont le dessin est significatif et indiscutable, les chrismes ;
- (2) les scènes à résonance biblique (Nouveau Testament ou Ancien Testament interprété par *typologie*) : crucifixion, adoration des mages, résurrection ; Daniel dans la fosse aux lions, Jonas sortant de la bouche de la baleine, ... ;
- (3) quelques symboles dont la chronologie permet d'établir, avec suffisamment de probabilités, un sens chrétien : paons, raisins, colombes, ... ;
- (4) des pièces désignées explicitement comme chrétiennes par une inscription, par exemple.

(266) Sauf, bien sûr, quelques exemples exceptionnels et particulièrement clairs, comme ceux de Barga et Berghausen (article d'U. KOCH cité *supra*, n. 169, p. 259).

(267) On peut ici renvoyer à l'article de J. WERNER, *Zu den Knochnen und den Reliquarschnallen des 6. Jahrhunderts*, dans *St. Ulrich und Afra* (cité *supra*, n. 248), pp. 275-351, qui donne la bibliographie et des listes de trouvailles.

b. — *Types d'objets portant des symboles chrétiens*

Une fois déterminées les pièces porteuses de symboles ou décors chrétiens indiscutables, il faut examiner le type d'objet :

(1) Objets chrétiens par nature : crucifix, petites croix en plomb ou en fer, *Goldblattkreuze* <sup>(268)</sup>, reliquaires portatifs, ... Il serait déraisonnable de nier que le porteur de ces objets ait été un adepte du christianisme.

(2) Objets où le symbole chrétien apparaît comme décoratif : boucles de ceinture, céramiques, verreries, bijoux, ... Si cet aspect décoratif, ou du moins indépendant de l'usage de l'objet, résulte de la fabrication «industrielle», par exemple pour les verreries moulées du v<sup>e</sup> siècle <sup>(269)</sup>, pour les molettes à décoration chrétienne sur certaines céramiques sigillées du Bas-Empire <sup>(270)</sup>, pour certaines pièces d'importation byzantine, ... il n'implique nullement <sup>(271)</sup> un sentiment particulier du possesseur ; les recherches doivent se porter dès lors sur l'*origine* de la pièce et sur l'atelier où il a été fabriqué ; le christianisme est alors attesté là — et on peut déduire, sous certaines réserves (entre autre le facteur de «mode»), que l'atelier — soit son dirigeant, soit ses artisans — a été touché par la religion nouvelle. Par contre, si l'aspect décoratif est dû à un artisan en particulier — comme cela peut être le cas pour certains orfèvres — il suggère la «christianité» de l'artisan (mais comment estimer le facteur «mode»?) et peut-être aussi celle de l'acheteur (mais comment apprécier le facteur «goût»?) <sup>(272)</sup>. Cette distinction subtile peut rarement être opérée avec certitude, et chaque pièce doit être conçue comme un cas d'espèce. Quand plusieurs objets à symboles chrétiens sont présents dans une même tombe ou qu'un objet «chrétien» peut être précisé par d'autres éléments, il semble permis d'émettre un jugement plus positif <sup>(272bis)</sup>.

(268) Sous ce nom, on désigne de fines croix en feuilles d'or, parfois décorées au repoussé. Leur destination dans la vie quotidienne a été établie et ne va pas à l'encontre de leur indiscutable emploi funéraire. Voir surtout W. HÜBENER (éd.), *Die Goldblattkreuze des frühen Mittelalters*, Bühl, 1975, et H. ROTH, *Bemerkungen zur Deutung und Funktion der Goldblattkreuze in Baden-Württemberg*, dans *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, I, 1974, pp. 642-649.

(269) A. DASNOY, *Coupes en verre ornées de symboles chrétiens*, dans J. BREUER et H. ROSENS, *Haillot* (cité *supra*, n. 16), pp. 360-373 (= annexe VIII).

(270) G. CHENET, *Argonne* (cité *supra*, n. 71), pp. 115-122.

(271) L'hypothèse ne doit évidemment pas être exclue mais, au niveau de la démarche critique, elle n'est pas légitime.

(272) De potentielles relations plus personnelles entre l'acheteur et l'artisan qu'entre l'acheteur et le marchand, peuvent jouer dans un choix délibéré par le premier nommé.

(272bis) Voir l'exemple de Lumes cité *supra*, n. 239.

c. — *Interprétation*

Certains objets impliquent par eux-mêmes la « christianité » du défunt, par exemple s'ils ne peuvent être raisonnablement expliqués autrement<sup>(273)</sup>. D'autres donnent des renseignements sur la place et l'époque de production et peuvent être utilisés pour celles-ci. Quoi qu'il en soit, par conséquent, d'une éventuelle présence sûre du christianisme chez un défunt, l'existence d'objets à décor chrétien aux VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles confirme et illustre admirablement l'importance croissante de l'Église. Religion jeune, bénéficiant de l'appui du pouvoir central — impérial romain, puis royal mérovingien —, le christianisme influence naturellement l'iconographie du très Haut Moyen Âge : de prestigieux modèles, surtout byzantins, devaient constituer une source non négligeable d'inspiration.

## 4. Objets païens

L'interprétation du paganisme à partir d'un objet est encore plus difficile que pour le christianisme. En effet, il n'existe pas *un* paganisme (et le culte des éléments naturels ne suscite pas d'iconographie précise!) et aucune hiérarchie spirituelle ne donne un sens univoque à un symbole, à un objet. Enfin, certains motifs dont l'origine profane ou mythologique germanique<sup>(274)</sup> est probable, ont été repris comme représentations traditionnelles, de telle sorte qu'il est impossible de savoir si celles-ci ont conservé leur valeur originelle. Un exemple patent est celui du style animalier caractéristique de l'art germanique<sup>(275)</sup>, qui décore, par

(273) Une châtelaine de Franchimont (A. BEQUET, *Franchimont*, cité *supra*, n. 206, pp. 301-302) portait, aux extrémités de trois chainettes, trois petites croix en bronze. À mes yeux, l'interprétation chrétienne de l'ensemble ne peut être contestée, au contraire d'une *Goldpressblechfibel* contenue dans la même tombe et dont le motif porte une petite croix provenant du prototype de la pièce : une monnaie byzantine du VI<sup>e</sup> siècle. La tombe est donc probablement celle d'une chrétienne du VII<sup>e</sup> siècle. Voir la publication annoncée *supra*, n. 203.

(274) C'est le cas de certaines terminaisons de fourreaux (*Schwertorbänder*) du Haut Moyen Âge, représentant un masque humain flanqué de deux têtes de rapaces illustrant le thème de l'homme prisonnier de l'aigle, cher à la mythologie germanique. Voir W. MENGHIN, *Schwertorbänder der frühen Merowingerzeit*, dans *Festschrift Werner*, II, pp. 435-469 ; exemples de Samson : A. DASNOY, *Samson* (cité *supra*, n. 16), pp. 312-313 ; exemples d'Éprave : A. DASNOY, *Éprave* (cité *supra*, n. 16), p. 83.

(275) Voir les études suivantes qui donnent une bibliographie complémentaire et exhaustive : B. SALIN, *Die altgermanischen Tierornamentik. Typologische Studie über germanische Metallgegenstände aus dem 4. bis 9. Jahrhundert*, Stockholm, 1904, 2<sup>e</sup> éd., 1935 ; K. BÖHNER, *Fränkischer Tierstil des 6. Jahrhunderts*, dans *Union internationale des Sciences préhistoriques et protohistoriques*, IX<sup>e</sup> Congrès : Nice 1976, colloque XXX : *Les relations entre l'Empire romain tardif, l'Empire franc et ses voisins*, Nice, 1976, pp. 88-106 ; G. HASELOFF, *Die germanische Tierornamentik der Völkerwanderungszeit. Studien zu Salin's Stil I*, Berlin-New York, 1977 ; H. W. BÖHME, *Zum Beginn des germanischen Tierstils auf dem Kontinent*, dans *Festschrift Werner*, II, pp. 295-308.

exemple, certaines *Goldblattkreuze* chrétiennes ou des portes d'églises scandinaves (276) alors que saint Boniface les combattait comme restes d'une idolâtrie scandaleuse (277). Il ne viendrait d'ailleurs à l'idée d'aucun archéologue de considérer comme preuve de paganisme, un motif décoratif dont l'emploi était habituel, traditionnel ou devenu symbolique.

On dispose donc, comme pièces indiscutablement païennes, des rares objets qu'une inscription met sous l'autorité d'un dieu du panthéon germanique. Restent les amulettes et phylactères. Sous cette étiquette commode, on regroupe toutes les pièces d'identification difficile, de sens douteux ou dont la présence ne peut être expliquée autrement. Par voie de conséquence, à côté de vraisemblables ou indiscutables amulettes, il en existe d'autres que la valeur esthétique (ambre, améthyste), la rareté (fossiles), sinon la forme curieuse peut expliquer sans recours à un sens magique ou prophylactique. À moins de démonstrations probantes (278) ou d'objets particulièrement évocateurs (279), je me refuse à considérer comme valables les déductions du sentiment païen d'un défunt à partir d'une amulette. Il serait de plus totalement anachronique de supposer que le port d'un objet non-chrétien, peut-être comme talisman ou porte-bonheur (dents d'ours en pendentifs, coquillages «cyprées», rouelles en bois de cervidés), implique une religion ou un sentiment religieux précis.

##### 5. Églises, chapelles et autres bâtiments liés à un cimetière

Les recherches actuelles font apparaître de plus en plus fréquemment des nsj; leur interprétation est controversée. Sans entrer dans la polémique — puisque cet article se limite aux nécropoles et n'envisage pas les églises ou chapelles (280) —, il n'est pas inutile de préciser ici le problème.

L'archéologie du *xix<sup>e</sup>* et du début du *xx<sup>e</sup>* siècle accordait peu d'importance aux structures de bois : le peu de soin apporté à la fouille ne mettait pas en évidence les liens entre les trous de poteaux ou n'identifiait pas correctement leur existence ; l'époque vouait un intérêt exclusif pour le spectaculaire ou l'objet susceptible d'être

(276) Par exemple, *supra*, n. 268.

(277) Cité, par exemple, par E. SALIN, *Civilisation*, IV (cité *supra*, n. 262), pp. 494-495, texte 312.

(278) J. WERNER, *Herkuleskeule und Donar-Amulette*, dans *Jahrbuch R.G.Z.M.*, XI, 1964, pp. 176-189 ; A. DASNOY, *Samson* (cité *supra*, n. 16), pp. 298-299.

(279) Panorama — peu critique — dans E. SALIN, *Civilisation*, IV (cité *supra*, n. 262), *passim*.

(280) Nombreuses fouilles d'églises en Belgique par J. MERTENS (publiées surtout dans *A.B.*). La plupart des bâtiments sont postérieurs à l'époque mérovingienne ou même carolingienne. Voir néanmoins, Celles, Gerpinnes, Waha, Landen, Grobbendonk, Arlon, Nivelles, etc.

exposé dans une vitrine de musée. Les observations portaient donc essentiellement sur les bâtiments en pierre. Dans le Namurois notamment, A. Bequet interprétait comme chrétiens les monuments dont la Société Archéologique de Namur retrouvait les substructions à proximité des nécropoles : il se serait agi « d'oratoires chrétiens élevés par les Francs convertis sur la tombe de leurs frères chrétiens »<sup>(281)</sup> et P. Rops y voyait des *basilicae* dont parlent certains textes du Haut Moyen Âge<sup>(282)</sup>. Il est cependant sûr que les édifices regroupés par Bequet n'ont pas une valeur unique : ainsi — et sous réserve de nouvelles fouilles<sup>(283)</sup> — les monuments de Franchimont n'ont rien de religieux et peuvent être envisagés dans un sens social<sup>(284)</sup>, alors que les bâtiments de Wancenne et Anthée, par exemple, de plan rectangulaire avec abside semi-circulaire, suggèrent l'architecture religieuse. Les plans simples de Feschaux ou Couvin (édifices à deux pièces rectangulaires) ou les plans des complexes monumentaux de Flavion ou Lavaux-Sainte-Anne évoquent plutôt un habitat<sup>(285)</sup>. De plus, la relation entre ces monuments et le cimetière proche peut souvent être remise en question.

Plus solides sont les résultats des fouilles contemporaines, minutieuses. À plusieurs reprises, des bâtiments (simple plan rectangulaire avec, parfois, une abside quadrangulaire) en bois ont été identifiés à l'extrémité d'une nécropole. Dans l'état actuel des recherches, il faut éviter de généraliser même s'il paraît probable que les bâtiments en bois d'Asheim<sup>(286)</sup>, Staubing<sup>(287)</sup>, Munich-Aubing<sup>(288)</sup> sont bien des églises ou des chapelles d'époque mérovingienne. L'interprétation des vestiges

(281) A. BEQUET, *Franchimont* (cité *supra*, n. 206), p. 306. Dans un sens légèrement différent, A. BEQUET, *Les premiers monuments chrétiens au pays de Namur*, dans *A.S.A.N.*, XVIII, 1889, pp. 308-324, à la p. 311.

(282) P. ROPS, *Les basilicae des cimetières francs*, dans *A.S.A.N.*, XIX, 1891, pp. 1-20, surtout pp. 2 et 20.

(283) À mener pour la deuxième nécropole mérovingienne de Franchimont, au lieu-dit « Tombois ». Les nouvelles fouilles à la « Colline du Tombeau » n'ont apporté aucun élément neuf en ce sens (*supra*, n. 203).

(284) *Supra*, p. 52 et nn. 203-204.

(285) Distinction semblable dans H. AMENT, *Compte rendu d'H. ROSENS et J. ALENUS, Arlon* (cité *supra*, n. 212), p. 198 ; alors que pour A. DASNOY, *Les Germains* (cité *supra*, n. 9), p. 58, « la présence, dans certains cimetières, de petits édifices à caractère funéraire et religieux est beaucoup plus significative d'une croyance que la présence d'objets à décor chrétien ».

(286) H. DANNHEIMER, *Ausgrabungen in der Kirche von Aschheim, Ldkr. München (Oberbayern)*, dans *Archäologisches Korrespondenzblatt*, I, 1971, I, pp. 57-59.

(287) R. CHRISTLEIN, *Das Reihengräberfeld und die Kirche von Staubing bei Weltenburg*, dans *Archäologisches Korrespondenzblatt*, I, 1971, I, pp. 51-55.

(288) H. DANNHEIMER, *Der Holzbau am Rande des Reihengräberfeldes von München-Aubing*, dans *Germania*, XLIV, 1966, pp. 326-338 ; *Id.*, *Untersuchung zur Bestattungsgeschichte Bayerns im frühen Mittelalter*, dans *Ausgrabungen in Deutschland*, Mayence, 1975, II, pp. 224-237 (aux pp. 229-233 : *Das Reihengräberfeld von München-Aubing*).

trouvés à Cologne-Junkersdorf<sup>(289)</sup>, Marktoberdorf<sup>(290)</sup> ou Hamoir<sup>(291)</sup> est plus hypothétique. Il faudrait d'abord mener des études approfondies et systématiques sur les liens entre architecture en bois et architecture de pierre sur base d'exemples déterminés, comme le site capital — mais toujours inédit — d'Hordain<sup>(292)</sup> ou une série d'églises fouillées sur le territoire actuel de la Belgique<sup>(293)</sup>. Il apparaît prématuré de voir dans tous ces bâtiments des chapelles construites sur un cimetière après la «conversion» de la région.

Enfin, sans outrepasser les limites de mon sujet actuel, on peut souligner que de nombreuses églises mérovingiennes abritent les corps de riches défunts (Arlon, Flonheim, Morken)<sup>(294)</sup>. Les indiscutables liens entre l'aristocratie et la christianisation au Haut Moyen Âge tendraient à faire considérer ces églises comme *Eigenkirchen* qui auraient abrité les corps des fondateurs et de leur famille.



Les recherches d'histoire religieuse sur la base de documents archéologiques constituent un domaine passionnant mais dont il serait vain de nier la difficulté ou la subjectivité. De plus, elles ont été, jusqu'il y a peu, déformées par des *a priori* et des postulats. L'avenir apportera des progrès déterminants en ce sens.

Les conclusions actuellement possibles confirment les textes : le christianisme s'est développé dans nos régions surtout aux VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles. Sa domination n'est perceptible qu'à la fin de ce siècle et, principalement, au VIII<sup>e</sup> siècle, quand les tombes s'orienteront autour de l'église paroissiale<sup>(295)</sup>. Dès le IV<sup>e</sup> ou le V<sup>e</sup> siècle, des indices de christianisation existent, mais ils reflètent les influences de grands

(289) P. LABAUME, *Das fränkische Gräberfeld von Junkersdorf bei Köln*, Berlin, 1967 (*G.D.V.*, Serie B. 3) ; H. DANNHEIMER, *München-Aubing* (cité *supra*, n. 288), pp. 335-336.

(290) R. CHRISTLEIN, *Marktoberdorf* (cité *supra*, n. 179), p. 12.

(291) J. ALENUS, *Hamoir*, II (cité *supra*, n. 116), p. 13.

(292) P. DEMOLON, *Cimetière et chapelle rurale mérovingienne à Hordain (Nord)*, dans *Septentrion*, IV, 1974, pp. 71-72 ; *De l'Atrébatie romaine à la France carolingienne*, Musée de Douai, 1975, pp. 18-20.

(293) *Supra*, n. 280. Autres exemples d'églises en relations avec des cimetières mérovingiens dans R. CHRISTLEIN, *Merowingerzeitliche Grabfunde unter der Pfarrkirche St. Dionysius zu Dettingen, Kr. Tübingen und verwandte Denkmale in Süddeutschland*, dans *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, I, 1974, pp. 573-595, surtout pp. 588-595 et n.

(294) *Supra*, p. 53.

(295) Au colloque de Mariemont cité *supra*, n. \*, A. DASNOY a présenté une communication sur *Quelques vestiges archéologiques trouvés à proximité des centres religieux mérovingiens : Andenne, Amay, Liège, Lobbes* (le texte en paraîtra dans les *Actes* du colloque) ; il y a mis en relation certains bâtiments religieux de la région mosane, le changement de coutumes funéraires (abandon du mobilier : sarcophages de pierre) et le déplacement du cimetière vers l'église ou le monastère.



centres urbains plus qu'ils ne témoignent de la réalité d'une pratique chrétienne dans les campagnes de la Gaule du Nord. Les coutumes traditionnelles, les croyances «païennes» persisteront pendant tout le Moyen Âge — et même au-delà! — mais seront récupérées au profit de la religion catholique ou rangées au titre de manifestations «folkloriques».

L'archéologie illustre particulièrement (et ce n'était guère sensible dans les textes) la lente fusion de deux mondes, de deux religions. Elle montre qu'il est stérile de vouloir voir dans la christianisation un processus brutal et irréversible ; bien au contraire, aussi rigoureuses ou intolérantes qu'aient pu être les missions évangélisatrices, les coutumes locales persistent et ce n'est que progressivement que l'influence de la religion nouvelle se marque. À ce point de vue, l'étude des rites funéraires et du symbolisme des objets constitue un démenti catégorique pour l'hagiographie et s'inscrit plutôt dans la ligne des textes de la pratique, y compris les décisions conciliaires ou synodales, où l'on voit les résistances au christianisme et les efforts habiles de cette religion pour s'insérer dans les mentalités, en tolérant, dans leur forme, un grand nombre de coutumes mais en s'appropriant leur fond à son profit <sup>(296)</sup>.

*Avril 1979.*

(296) Il n'existe, en archéologie, ni critère de référence, ni principe absolu d'interprétation ; toute normalisation ou unification à partir de schémas *a priori* est inacceptable au niveau méthodologique. Il en résulte d'apparentes contradictions, particulièrement sensibles pour l'époque mérovingienne, caractérisée par la lente fusion, l'interpénétration de deux cultures. Je tiens, à la fin de cet article, à remercier M<sup>me</sup> Françoise Muret, ingénieur au C.N.R.S., qui a bien voulu relire mon manuscrit et me faire part des très nombreuses remarques que cette lecture lui a suggérées, ainsi que ma femme qui s'est chargée du pénible travail de dactylographie.